Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 62 (1958)

Artikel: Sur les pas de Virgile Rossel

Autor: Comment, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUR LES PAS DE VIRGILE ROSSEL

par

ALBERT COMMENT juge au Tribunal fédéral

Publications sur Virgile Rossel:

Actes 1927, pp. 13-15, poème de Jabas à Virgile Rossel;

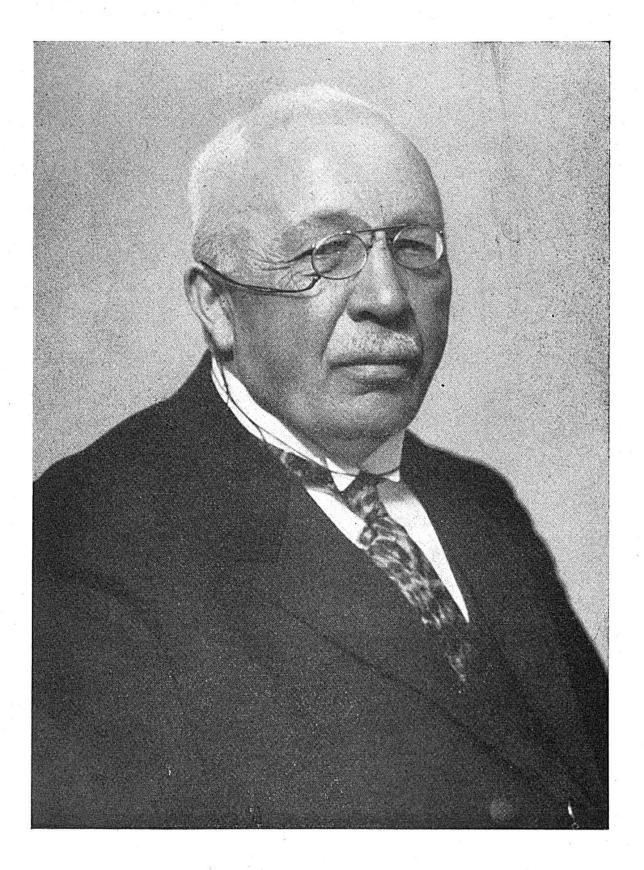
Actes 1933, pp. 343 et suiv., article nécrologique sur Virgile Rossel, signé V.M.;

Actes 1938, p. 15, discours de M. Jean Gressot, président central de la Société jurassienne d'Emulation, à l'occasion de l'inauguration de la plaque commémorative à la maison natale de Virgile Rossel, à Tramelan;

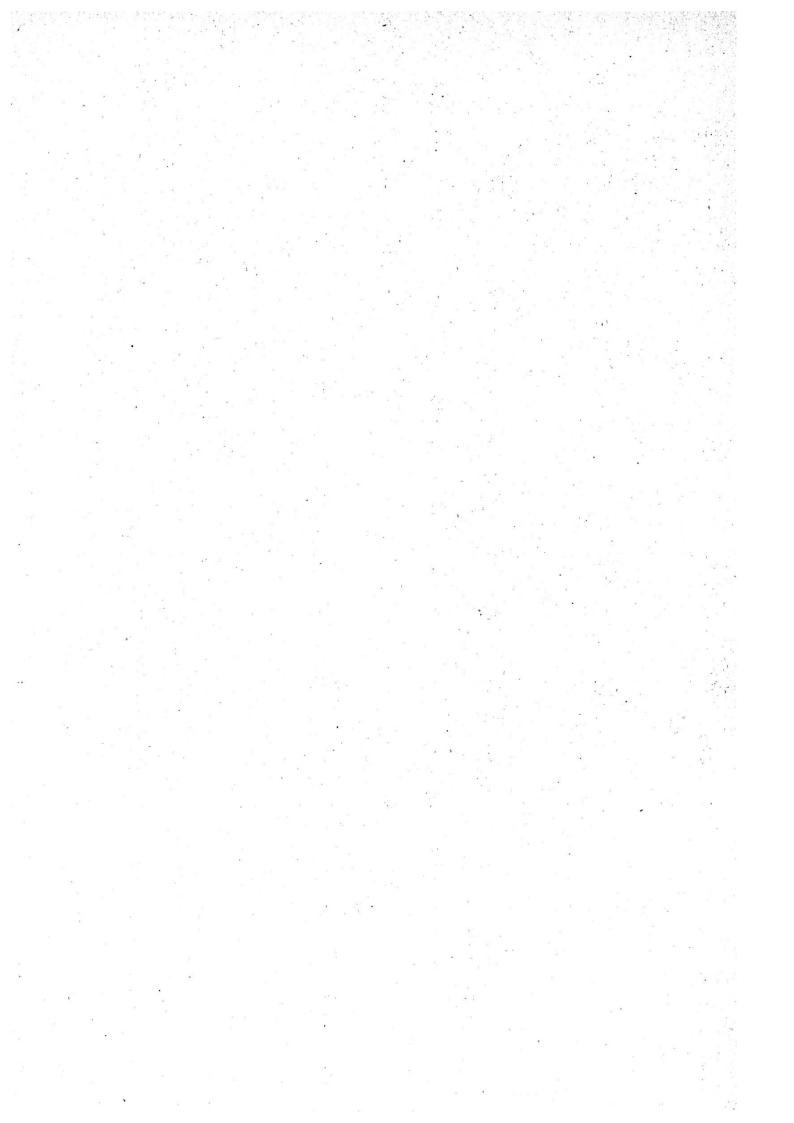
Actes 1939, pp. 279-283, discours de M. Gressot et de M. Henri Mouttet, conseiller d'Etat, à l'occasion de l'inauguration du monument Virgile Rossel, à Tramelan;

Le Jura et le Tribunal fédéral, par Albert Comment, publié dans l'ouvrage Un siècle de vie jurassienne, édité par le journal Le Jura, de Porrentruy, à l'occasion de son centenaire, Porrentruy 1951, et le tirage à part pp. 10-12;

Hommage à Virgile Rossel, par M. Eugène Péquignot, contenu dans « Hommage à Pro Jura » publié par la Revue jurassienne, organe de Pro Jura, Porrentruy 1953, pp. 35-36.



VIRGILE ROSSEL



INTRODUCTION

Et le Jura, lui non plus, ne sera pas ingrat pour ceux de ses enfants qui l'ont chanté sans une autre ambition que celle d'en être aimés.

Virgile Rossel 1.

L'année 1958 a été marquée dans le Jura entre autres par une belle fête de famille: celle qu'organisa à Tramelan la section locale de la Société jurassienne d'Emulation, le samedi 22 mars, pour célébrer le centenaire de la naissance de Virgile Rossel. Toute la population de l'endroit y participa et une forte cohorte de Jurassiens venus d'autres districts avaient répondu « présent! ». La manifestation, empreinte d'une grande ferveur patriotique, se déroula en présence des membres de la famille de Virgile Rossel, des autorités cantonales et locales, et avec le concours des sociétés et des enfants des écoles de Tramelan. Huit jours auparavant, les membres des sociétés jurassiennes de Lausanne avaient rendu hommage au grand Jurassien en déposant une couronne sur sa tombe. Chargé de retracer brièvement, lors de ces deux manifestations, la vie et l'œuvre de Virgile Rossel, nous avons pris conscience qu'il ne serait pas juste d'en rester là, mais que le Jura lui devait encore un hommage plus durable et plus complet. Il nous est apparu que celui qui a tant de fois, dans les Actes, rappelé la biographie et les œuvres de Jurassiens illustres et qui a assuré aux Actes une collaboration aussi fidèle, n'avait pas encore reçu dans cette même publication tout ce qui lui revient. Lors de l'inauguration à Tramelan du monument Virgile Rossel, M. Jean Gressot, président central de la Société Jurassienne d'Emulation, exaltant les mérites de Virgile Rossel, s'est écrié: « Le Jura possède en Virgile Rossel un créancier qu'il ne pourra jamais rembourser »². Le présent travail n'a pas d'autre ambition que de fournir une modeste contribution à cette fin.

Comme on le verra, l'activité intellectuelle de Virgile Rossel fut considérable. Il n'est pas possible de tout concentrer en quelques pages.

¹ Démo du 8 décembre 1930.

² Actes 1939, p. 283.

Et pourtant il faut se limiter. La difficulté de la tâche s'augmente du fait que les différents domaines s'interpénètrent les uns les autres. Au lieu de présenter d'abord la biographie, puis l'œuvre, il nous a dès lors paru indiqué de mettre en évidence, surtout à la lumière de ses œuvres 1, les activités dominantes de cette personnalité si attachante. Dans une première partie, nous présenterons donc d'abord la biographie générale de Virgile Rossel, puis nous étudierons en lui le juriste et magistrat judiciaire, l'écrivain et l'historien, l'homme politique, le patriote suisse et jurassien. Nous chercherons à dégager ensuite son caractère et sa conception de la vie, et présenterons nos conclusions. Enfin, dans une seconde partie, il nous tient à cœur de publier la liste de ses œuvres, afin que ceux qui voudront se livrer à de plus amples recherches pour connaître mieux encore Virgile Rossel et peut-être analyser à d'autres points de vue cette vie si riche en enseignements, trouvent plus facilement la matière. Il est toujours présomptueux d'affirmer que l'on possède une liste complète des œuvres d'un homme qui a beaucoup écrit. Nous espérons cependant y être parvenu pour les œuvres juridiques, littéraires et historiques. Nous ne saurions en revanche en être certain pour les collaborations aux revues et aux journaux. Elles furent si abondantes qu'elles ont déjoué même les investigations persévérantes de l'infatigable Gustave Amweg et, d'autre part, l'indication de tous les articles de journaux aurait demandé un temps de recherche dont nous ne disposions pas. Elle aurait de plus dépassé le cadre du travail que nous nous sommes imposé.

En terminant cette introduction, nous tenons à adresser à toutes les personnes qui nous ont fourni des renseignements nos remerciements les plus sincères. Notre gratitude va tout particulièrement à M. André Rossel, juge cantonal vaudois, fils de Virgile Rossel, qui a bien voulu nous communiquer différentes pièces, dont le texte de la conférence faite en 1938 par son frère Jean à la Société jurassienne d'Emulation, à Berne, sur la base du journal intime de Virgile Rossel, sur le sujet suivant : Virgile Rossel dans l'intimité. Lorsque nous rappellerons le souvenir de Jean Rossel, ce sera pour puiser dans cette conférence des renseignements sur la vie de son père.

¹ Nous n'avons pu retenir ses collaborations aux journaux et revues que dans une mesure très restreinte.

PREMIÈRE PARTIE

Biographie générale

I

Né à Tramelan le 19 mars 1858 de père et mère jurassiens, baptisé dans l'Eglise réformée le 18 avril suivant, Virgile Rossel fréquenta les écoles de son village, après avoir perdu sa mère à l'âge de cinq ans. Il « raffole » de l'école. Déjà il se rue sur les livres. A douze ans, il va à Bümpliz pour apprendre l'allemand. Ce premier départ paraît lui avoir laissé une impression pour la vie. Il en a raconté, semble-t-il, les différentes phases dans la Semaine littéraire 1. Citons-en quelques-unes : « Dame, j'avais le cœur bien serré. Songez donc! A douze ans, quitter la famille, le village, les petits camarades et les vieux bancs d'école, pour aller loin, bien loin, dans un collège, faire un premier et dur apprentissage de la vie! »

- « Ah! ce triste jour du départ, je ne l'oublierai jamais. Toutes ses minutes sont des souvenirs et je sens encore, sur ma joue, la trace amère des larmes.
- » C'était un matin d'avril. La diligence se mettait en route à 6 heures...
- » Elle était bien gentille, ma chambrette, toute claire maintenant, tout ensoleillée. C'était là que j'avais passé mes années d'enfance, riches d'insouciance et de bonheur. Ce pupitre étroit, vacillant sur ses jambes éclopées, m'avait vu, tous les soirs, le front penché sur mes cahiers de classe. A cette fenêtre, je m'étais assis souvent, avant de me coucher, le nez vers les étoiles. Ces gravures, dans leur pauvre cadre de bois noirci, je les avais bien des fois contemplées.

» Adieu, dis-je, en soupirant à toutes ces choses aimées. Adieu... »

Plus tard, il se prépare à entrer à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Le pasteur de Tramelan, Auguste Montandon, lui donne les

1 Semaine littéraire 1894 Nº 40, Souvenirs.

premières leçons de grec et de latin, et en six semaines il a rattrapé deux ans de classe¹.

Il entre à l'Ecole cantonale de Porrentruy en 3e littéraire, le 10 octobre 1871².

A quinze ans, il écrit ses premiers vers, et déjà des « romans d'Indiens ». En 5e, il lisait beaucoup de poètes. Lamartine était son poète préféré, Hugo son romancier, Tacite son historien, Schiller son

dramaturge, et Goethe son génie d'élection.

Virgile Rossel dit avoir fait de médiocres humanités, parce qu'après 1870 et durant la période du Kulturkampf, le personnel enseignant de l'Ecole cantonale fut très instable. En 1875, il se trouve en 7º littéraire. Il a comme maître de littérature française Robert Caze, un Français méridional et gascon qui avait été plus ou moins mêlé aux affaires de la Commune et qui s'était réfugié en Suisse, mais qui ne possédait aucun titre académique à part son bachot. Le maître était à peine plus âgé que l'élève. De 1875 à 1876, Virgile Rossel était son seul élève de 7e. C'est grâce à lui que Virgile Rossel prit définitivement goût aux lettres. Ecoutons-le: « Que les leçons de français étaient bonnes avec lui, et nourries, et savoureuses, et charmantes! Il communiquait son amour des lettres à ses élèves et ceux-ci lui pardonnaient aisément de n'être pas toujours un professeur comme les autres. Il y avait en lui, naturellement, du dilettante, plus encore que du maître, mais je doute qu'un cours de littérature puisse être plus profitable que ne le fut le sien... J'avais quelque goût pour les lettres et M. Caze se prit d'une affectueuse sollicitude pour moi. Pendant un an, nous passâmes toutes les semaines quatre heures des plus agréables et des plus intéressantes. C'est lui qui m'initia au mouvement littéraire de ce siècle, et quel initiateur que Robert Caze! Si j'ai quelque teinte de littérature, je le dois à Robert Caze, et plusieurs de mes anciens condisciples lui rendront le même témoignage » 3.

Le 20 août 1876, Virgile Rossel quitte l'Ecole cantonale en possession de sa maturité, qui fut un succès complet dans les langues, la littérature, l'histoire, mais un « blackboulage » dans les sciences et les mathématiques! Que deviendra-t-il? Il est déjà en proie au « démon d'écrire ». Sa vocation littéraire est née, et elle sera irrésistible. Aussi désirerait-il se lancer dans la philologie ancienne ou moderne. Son père lui demande toutefois avec insistance d'étudier le droit pour devenir avocat. Virgile obéit et se console « en pensant que je pourrais mener de front jurisprudence et poésie » ⁴. Il avait réalisé, en outre, « qu'il faut vivre et savoir subordonner son rêve étoilé aux nécessités de l'existence » et qu'il n'avait pas une position

2 Renseignements du recteur de l'Ecole cantonale, du 31 mai 1958.

4 Actes 1928, op. cit.

¹ Le Progrès, journal de Tramelan, du 22 janvier 1929 Nº 2485.

³ Robert Caze, dans Démo du 1er avril 1886, No 2698; v. aussi Actes 1928, p. 33-40: Mes débuts littéraires.

qui lui eût permis de se vouer sans profession à la littérature. Il reviendra d'ailleurs plus tard sur ce sujet en disant: « La littérature ne donne le pain quotidien à personne, en sorte que romanciers, critiques, poètes doivent se résigner à n'être que des amateurs; ils ne peuvent accorder à l'art que leurs loisirs, les moments perdus de l'administration, du barreau, du professorat, du journalisme, puisque aussi bien c'est une fortune extraordinaire en tous pays que de trouver la richesse avec le talent dans son berceau »¹.

Il franchit donc le seuil de l'université. Il paraît avoir débuté à Leipzig où, en automne 1876, il compose déjà des poésies; puis il va à Strasbourg², Berne et Paris, où son activité poétique se poursuit au cours des années 1878 à 1880. Il écrit en effet des poésies dans toutes ces villes universitaires, de même que pendant ses vacances à Tramelan. En Allemagne, il goûte les plaisirs de la jeunesse:

C'était en Allemagne, au cher temps de jeunesse, Où fol étudiant avide de plaisir Au lieu de mes leçons je prenais des loisirs, Et vivre me semblait une éternelle ivresse.

Nous allions quelquefois danser dans les villages Où les blondes « Mädchen » ont des yeux bleus rêveurs, Où la brune cervoise aux robustes saveurs Tourne souvent la tête aux filles les plus sages.³

A Berne également, il vit heureux en compagnie de ses amies et de ses vingt ans :

Que de fois voyageant par les monts et les plaines, Nous avons dirigé vers toi nos pas errants Et gaîment folâtré près des flots murmurants Que l'on fait chanter sous l'ombre de tes chênes!

Car nous vous aimions bien, ô belles châtelaines! Qui veniez nous attendre avec des rires francs Ét qui nous prépariez dans les soirs odorants Des heures de délice et d'allégresse pleines. 4

1 Préface de Histoire de la littérature française hors de France, p. 3-4.

3 Chants perdus, Amour tudesque, p. 89.

² Rendez-vous des étudiants jurassiens qui se vouaient aux sciences juridiques; Poésies de Paul Gautier; notes biographiques, p. 13.

⁴ Chants perdus, A Bremgartenschloss, p. 101.

Il ne dédaigne pas non plus la vie joyeuse de l'étudiant :

En place! Que le vin pétille dans les verres! Approchons ce nectar de nos lèvres de feu: La jeunesse est allègre et nous sommes, tudieu! Des jeunes de bon teint; à bas les mœurs sévères!

Nous avons épuisé déjà maintes bouteilles Et coulé, sans regrets, des heures non pareilles En mettant nos amours dans les coupes vermeilles. 1

Certes il étudie aussi le droit, mais son enthousiasme pour cette discipline n'augmente que lentement:

O mon vieux Corpus juris
Quittons nos heures charmantes,
Pleines de chants et de ris,
Pour tes pages endormantes,
O mon vieux Corpus juris.²

Mais il travaille quand même fermement son droit, puisqu'en 1878 déjà il passe à Berne son examen propédeutique d'avocat, et en 1879 il est promu docteur en droit de l'Université de Berne avec une thèse sur Les traités d'extradition de la Suisse.

Puis il part pour Paris en octobre 1879. Il y va dans l'idée de « bûcher » son droit. Sa vocation juridique n'est toutefois pas encore née. Il voit dans les études de droit de la *Tierquälerei*. C'est de là qu'il envoie ses premiers vers et sa première étude pour les *Actes*. Au début, il goûte encore profondément les plaisirs de la jeunesse.

Je m'installe à Paris afin d'assaisonner Le menu de mes jours d'un brin de fantaisie. Je ne fais pas une œuvre à mettre en poésie Mais c'est tuer le temps avec esprit, je crois.

Mais d'autre part il voit le moment approcher où il devra se lancer dans la profession que son père lui a choisie et qu'il redoute un peu, alors que la poésie ferait son bonheur:

Défenseur de la veuve? Un monsieur du barreau M'inflige un plaidoyer en l'honneur de la robe; J'en écoute à moitié l'exorde, et me dérobe; La veuve, l'orphelin, soit; les autres clients, Et quels rôles suspects autant qu'humiliants!

¹ Chants perdus ad loca, juillet 1879.

² Chants perdus, Hymne au Corpus p. 96, Berne, 7 novembre 1878.

Quel coudoiement forcé de gens de toute espèce! La ruse malhonnête et l'avarice épaisse, La rapine, le vol, le meurtre entrent chez vous; Ils ont l'air de vous dire: "Eh! mon brave, c'est nous Tes protégés; vois donc à nous sortir d'affaire!"

Et quelques vers plus loin:

Ton sentier odorant et calme, ô poésie! On marche, on trouve au bout une chaumière, un cœur, La retraite et l'amour hors du monde moqueur Et parfois hors du bruit le repos et la gloire.

Finalement, il quitte Paris sans regrets après quelques mois, en écrivant:

Sur l'autel du plaisir j'ai porté mes ennuis;
J'ai noyé dans le vin mon doute et mes détresses;
J'ai demandé la joie à toutes les ivresses
Mais je suis las de boire et dégoûté d'aimer
Et j'ai honte de moi. J'ai donc pu consumer
Quinze jours de ma vie à faire cette chose,
A traîner dans Paris une gaîté morose,
Les yeux battus, le corps brisé, le cœur souillé.
Ce soir près de mon lit, je tombe agenouillé
Et je pleure. Je veux regarder en arrière. 1

Robert Caze l'avait certes introduit chez ses amis; mais cette atmosphère de Paris ne lui disait rien. Il s'y sentait trop « provincial ». Il rentra en Suisse au moment où Robert Caze regagnait la France. Du reste il n'avait pas eu pour Caze que de l'admiration. Il différait de lui sur des points importants: « En bon provincial, je tenais pour l'ordre, la mesure, le sens commun. Lui n'admettait que la fantaisie, l'original. Il était moderniste jusqu'à la mœlle. » ²

Revenu de Paris, Virgile Rossel entre en stage à Delémont, chez Me Bailat. Il s'initie aux mystères de la procédure et plaide fréquemment devant les Assises du Jura. Il reconnaît qu'il aurait dû consacrer plus de temps à sa préparation au barreau; mais il ajoute: « Eh! quoi, les journées sont de vingt-quatre heures, et quand on n'a pas d'autre vice que celui de l'écrivaillerie, on a des loisirs pour tout. » ³ Il continue donc à côtoyer la Muse et plusieurs poésies de Chants perdus ont été composées à Delémont au printemps 1880. En plus, il poursuit à Delémont une collaboration au Démo, commencée lors de la fondation du journal en 1877, et il assure même une collaboration au

¹ Poésies 1899, groupe La seconde jeunesse, Journal d'un poète, Paris 2 avril 188..

² Démo No 2698 du 1er avril 1886.

³ Actes 1928, p. 33 à 40.

Frondeur, pamphlet assez rouge paraissant en 1880, où il n'a, selon ses propres termes, pas été tendre pour les chefs conservateurs; mais il ajoute: « Péchés et folies de la vingtième année! » 1

Pendant cette période de stage, il forme avec trois autres stagiaires que nous avons bien connus: Paul Imer, Joseph Chalverat et Maurice Gœtschel (plus tard respectivement préfet à La Neuveville, avocat à Porrentruy et avocat à Delémont) un groupe qu'il appelle le « barillet » (le petit barreau) pour y vivre quelques moments joyeux entre bons amis. Il leur a dédié le magnifique sonnet suivant, daté de Berne, le 24 mars 1881:

AU BARILLET

A mes amis J. C., M. G. et P. I.

Nous fûmes les meilleurs amis du monde; Nous formions à nous quatre un cercle familier, Nous avions la gaîté franche d'un bachelier Et nous étions unis d'affection profonde.

Comme un ruisselet clair, dont rien ne trouble l'onde, Notre vie était belle, ô stage hospitalier! Parfois nous préférions au Code le cellier Et nous mêlions au vieux Mourlon la bière blonde.

Mais nous savions aussi comprendre le devoir, Peiner quand il fallait, du matin jusqu'au soir, Et couronner de fruits notre arbre de jeunesse;

Et ce que nous savions mieux encore, ô bonheur! C'est que dans les revers, comme dans l'allégresse, Ensemble nous n'avions jamais qu'un même cœur.²

Après son stage, il se prépare à son dernier examen d'avocat, qu'il subit en avril 1881, et le 2 juillet de la même année, il reçoit la patente bernoise d'avocat. C'est, à ses propres dires, « le passage du Rubicon de l'avocasserie » ou « la fin du martyre juridique ». Le voilà avocat, et déjà il gémit : « Je viens de faire une grande culbute dans la prose. Je me pétrifie. Je me sens devenir un bloc erratique. »

En juillet 1881 déjà, il ouvre un bureau d'avocat à Courtelary 3. Pendant plusieurs mois, nous dit Jean Rossel, il y mène de front

¹ Actes 1928, p. 33 à 40 et Démo Nº 24 du 30 janvier 1933.

² Chants perdus p. 105.

³ Si nous sommes bien renseigné, il s'établit dans la grande maison sise au nilieu du village, en face de l'ancienne poste, qu'habita pendant de longues années Robert Langel, industriel décédé cette année.

son étude et celle de son futur beau-père, Me Henri Houriet, qui a dû prendre un repos prolongé; ce qui ne l'empêche pas de publier son premier volume de poésies et un choix de poésies de Paul Gautier. Il est très expéditif; ses affaires prospèrent rapidement. Peut-être a-t-il voulu parler de lui-même en écrivant un jour:

Je suis un avocat d'une espèce assez neuve; J'assiste l'orphelin et je défends la veuve, Et si le gain est mince, à ce métier, je puis, Vivant de ce que j'ai, rester ce que je suis. 1

Mais il a la nostalgie de la poésie. Il gémit : « Le Code m'atrophie ; ma lyre s'empêtre dans la procédure ». Il craint que son métier

n'entrave par trop ses aspirations littéraires.

Et voilà qu'au printemps 1883, Joseph Stockmar, conseiller d'Etat, lui envoie un mot : « La chaire de droit français de l'Université de Berne est vacante ». Il n'a qu'à se présenter. Il avait des raisons personnelles de transférer son bureau de Courtelary à Saint-Imier ou Moutier. Sa vie prenait une nouvelle orientation. Il répondit « oui » à Stockmar, non sans scrupules ni sans appréhension, car les lacunes de sa science le rendaient perplexe ².

Virgile Rossel a vingt-cinq ans. Il se fiance, puis se marie à Courtelary le 27 septembre 1883 avec Mlle Hortense Houriet. Il part ensuite pour Berne. La période jurassienne de sa vie est terminée.

II

A Berne, Virgile Rossel va préparer ses cours et suspendra momentanément son activité littéraire. Il débute comme professeur extraordinaire, puis, dès 1886, devient professeur ordinaire de droit français. Il donne en moyenne dix à douze heures de cours par semaine. Ses cours principaux sont consacrés au Code Napoléon, savoir : droit des personnes, contrat de mariage, successions et donations, droit des choses et régime hypothécaire. Mais il fait encore des cours élémentaires de droit français pour les étudiants non-jurassiens et des cours sur le Code fédéral des obligations avec le droit des sociétés et le droit de change, sur l'histoire du droit en France et dans le Jura, sur la législation sur le notariat et le barreau dans le Jura bernois. A partir de 1910, il enseigne le Code civil suisse.

¹ Poésies 1899, La seconde jeunesse, p. 216.

² Actes 1928, p. 33 à 40.

De temps en temps, mais plutôt rarement, il fait avec ses étudiants des exercices pratiques en droit civil. Il accomplit cette tâche jusqu'en 1912, année de son départ pour Lausanne, où il est appelé à siéger au sein du Tribunal fédéral.

A deux reprises, Virgile Rossel fut recteur de l'Université, soit pour les années universitaires 1893-94 et 1907-08. A la fête annuelle du 24 novembre 1893, il choisit comme thème de son discours de rectorat: Un jurisconsulte bernois du XVIIIe siècle, S. L. de Lerber, et à celle du 30 novembre 1907, il parla du Premier essai d'une codification du droit civil en Suisse.

En même temps qu'il débute à l'université, la politique frappe à sa porte. Une assemblée constituante bernoise avait été instituée à l'effet de reviser la Constitution cantonale du 31 juillet 1846. Virgile Rossel y représenta le cercle de Courtelary ². Il en fut même le secrétaire français ³.

Mais la politique l'appelle une seconde fois. Ce sera maintenant pour une plus longue durée, pour une besogne plus difficile et qui l'accaparera davantage encore. Le parti libéral du district de Courte-lary l'envoie siéger au Conseil national. Il est assermenté en cette qualité le 1er juin 1896. Il y restera jusqu'au 12 mars 1912, jour de son élection comme membre du Tribunal fédéral. Il occupa la présidence du Conseil et de l'Assemblée fédérale du 6 décembre 1909 au 5 décembre 1910. Nous traiterons de son activité politique dans un chapitre spécial.

A peine ses cours établis, Virgile Rossel revient à ses premières amours et déjà, de 1889 à 1891, publie un monumental ouvrage en deux volumes sur l'Histoire littéraire de la Suisse romande, qui fut couronné par l'Académie française. Dès ce moment-là, sa production littéraire ne s'arrêtera plus jusqu'à sa mort. Mais c'est évidemment pendant cette période bernoise de près de trente ans que les ouvrages les plus considérables paraîtront. Déjà en 1892, il avait publié sa première édition du Manuel du droit fédéral des obligations, qu'il rééditera en 1905. Virgile Rossel sut mettre à profit les larges vacances universitaires, pendant lesquelles sa plume ne s'arrêtait pas, restant constamment en éveil. Nous y reviendrons.

En 1909, l'Université de Genève reconnaît ses mérites en lui décernant le doctorat en lettres honoris causa 4.

- 1 V. notre travail intitulé Le Jura et le Tribunal fédéral dans le volume du Centenaire du journal Le Jura, Porrentruy, 1951, et tirage à part, p. 10-12.
- 2 Avec Joseph Stockmar et Albert Gobat, tous deux conseillers d'Etat à Berne, et Jean Muller, vétérinaire à Tramelan; v. Bulletin des séances de l'Assemblée constituante du canton de Berne 1883-1884.
- 3 Le projet de constitution établi fut d'ailleurs rejeté par le peuple lors de la votation populaire du 1er mars 1885.
- 4 Renseignement du Secrétariat de l'Université, du 31 mai 1958.

Tandis que le monde juridique le laisse paisiblement à son travail, le monde littéraire le chicane. Dans certains milieux, nous dit Jean Rossel, on lui décoche des épithètes comme celle-ci: « Homme ondoyant et divers, versificateur inlassable, romancier prolixe ». On a peine à comprendre qu'un juriste puisse être autre chose que juriste, et en particulier poète. La lutte est déjà très âpre pendant la période bernoise. Dans son *Epître aux auteurs romands*, il laisse percer en ces termes cette mésentente:

Ce n'est pas pour Rossel qu'on chante des cantiques, Mais je tends la férule à l'un de ses critiques; "Comment, ce radical, natif de Tramelan, Aurait le droit d'écrire et d'avoir du talent? Allons donc." Je m'en charge, il rentrera dans l'ordre, Pourquoi diable aurait-on des dents, sinon pour mordre?

Romancier, dramaturge, historien et par Surcroît poète, c'est horripilant. 1

Dans son Histoire de la littérature française hors de France², Virgile Rossel laisse percer son dépit de ces ennuis littéraires: « La libre critique qui stimule et consacre les vocations est étouffée par l'esprit de camaraderie, par les rivalités politiques, par la crainte de se créer des ennemis d'une foule de gens que l'exiguïté du milieu vous oblige à côtoyer tous les jours. Malheur à ceux qui ne ressemblent pas à tout le monde, qui se piquent d'indépendance, s'avisent d'originalité. On organise autour d'eux, quand elle ne se produit pas d'ellemême, cette conspiration du silence contre laquelle il est inutile de se défendre, il faut alors se soumettre, ou biaiser, ou partir... Les talents les plus sincères, les esprits les plus nobles, les caractères les plus droits sont aisément méconnus dès qu'ils ont l'audace de déranger le bon petit idéal, ou les bons petits principes de leurs compatriotes. »

Il refusa toujours d'adhérer à quelque chapelle et conserva son indépendance. « On n'a pas toujours été juste à son égard », écrivit Henri Perrochon dans Le Progrès de Tramelan du 22 mars 1958. « Par ailleurs, Virgile Rossel supporta avec une saine philosophie les attaques de ses pairs, se reposant sur l'opinion de ses lecteurs, et dans plus d'une circonstance il refusa de se venger et s'efforça de rester bienveillant envers ses acerbes critiques. Surchargé de travail, il accueillait les jeunes, s'intéressait à leurs essais, leur prodiguait sans en avoir l'air et avec un tact admirable les conseils de son expérience. »³

¹ V. aussi Démo du 31 mai 1933.

² Préface, p. 3-4.

³ Progrès du 22 mars 1958, article d'Henri Perrochon.

Durant cette période, soit plus précisément de 1884 à 1895, il participa également aux séances de la Chambre de police (juridiction de recours en matière pénale), où il fonctionna comme suppléant dans les affaires à plaider en appel. Ce sont ses premières années de magistrature judiciaire.

Quelle fut à cette époque sa vie de famille? Son fils Jean va nous le dire : « C'est à Berne qu'il eut ses enfants, au nombre de sept; l'aînée des sœurs fut enlevée très tôt (en 1908) à leur affection. Virgile Rossel connut, comme tant d'autres Romands avant et après lui, les ennuis de devoir envoyer ses enfants à l'école allemande (l'école de langue française n'existe pas encore). Il avait peur qu'on les germanise. Il disait que ce serait un crève-cœur pour lui, et il ajoutait : "Mais on luttera; n'est-ce pas à notre langue qu'il convient de tenir le plus? Je m'évertuerai à combattre l'influence allemande, car je suis Français de tout le sang de mes veines." Il se mêlait volontiers aux jeux de ses enfants : jeux de cartes, échecs, dominos, jeux de balles après souper. Il se livre même avec eux à des parties de luge dans le voisinage. Il avait fixé sa demeure au Rabbenthal, où il avait construit une maison. Il aimait beaucoup ce coin. Sa femme, à qui il resta très uni jusqu'à la mort, le déchargeait des soucis du ménage et des enfants; elle fut sa collaboratrice de tous les instants. »

Quant à sa manière de travailler, un des secrets de sa prodigieuse activité, Jean Rossel nous dit encore: « Il déplorait que les journées n'eussent que vingt-quatre heures. Il se levait en été à 7 heures, en hiver à 7 h. 30. Une fois au travail, sa plume courait si vite alors que mon père abattait en peu d'heures une besogne qu'un homme ordinaire, ou doué autrement que lui, n'eût abattue qu'en deux ou trois fois plus de temps. Sa plume courait comme sa pensée. Trois ou quatre secondes d'arrêt par-ci par-là pour trouver le mot propre ou quelque tournure plus élégante, et la plume reprenait gaiement son vol. Sans cette puissante concentration, qui fut peut-être sa qualité maîtresse, je ne pense pas qu'il aurait pu abattre toute la besogne que vous connaissez. Toutefois il ne pouvait se concentrer que dans le silence. Il détestait le bruit. On exigeait de nous, les enfants, un silence absolu, souvent bien pénible à observer. Que de fois a-t-il grondé "sa petite bande bruyante". C'est qu'il y avait de quoi. Mais, lui parti, quel remue-ménage alors dans la maison du Rabbenthal! Des rutschparties dans les escaliers, des parties de cache-cache et toute la gamme des jeux bruyants. Et les enfants du voisinage venaient tâter le terrain: "Isch der Herr Profässer furt?" Si oui, c'était sur la vieille route en pente des parties de petit char à tout casser. Sinon, c'était une mine toute déconfite. — Il ne passait pas des nuits à son travail, comme tant d'autres laborieux. Dix heures et demie du soir, onze heures au plus tard, telles étaient les heures auxquelles il quittait sa table à écrire. Le labeur du soir lui semblait le meilleur. Ce n'est qu'après la soixantaine qu'il jugea prudent d'y renoncer. Il avait un certain talent d'écarter de lui tous les ennuis qu'il jugeait inutiles.

Il ne détestait pas la société; au contraire, il la recherchait. Le soir entre six et sept, il ne manquait jamais sa partie de cartes au Cercle romand. Le samedi après-midi, il sortait volontiers avec ses bons amis: Alfred Meyer, Halbeisen, Emile Bessire, Henri Simonin, Charles-Joseph Gigandet et d'autres. Il assistait volontiers aux matches de football et fut membre passif du club de Young Boys.

Dans ses moments de loisirs, il se livrait à la pêche. Initié à ce sport par l'ancien juge d'appel Halbeisen, il devait s'y adonner avec une grande passion, y trouvant le plus sain des délassements, jetant sa ligne d'abord dans les courants des environs de Berne, de la Gruyère, du pays de Vaud et même du Jura. Avant la guerre, il alla même jusqu'en Wurtemberg avec son ami Paul Banderet, professeur de français à Berne. Il se rendit aussi à la chasse en Argovie avec de bons amis, dont plusieurs du Jura. Toutefois, chasseur médiocre, il disait qu'il ne tenait pas Nemrod pour l'un de ses ascendants.

A Berne, Virgile Rossel se réunissait avec quelques amis au Caveau. Dans son article sur Jos. Stockmar¹, il nous donne de ce groupement les détails suivants : « La ville de Berne, d'aspect si austère et dont la population n'est point welsche, aurait donc offert un asile à des gens qui se piquaient de continuer Piron, Collé, Désaugiers, Béranger ou Nadaud? Mais oui. Et cela se passait il y a un peu plus de trente ans. Eugène Borel, l'ancien conseiller fédéral, qui était directeur de l'Union postale universelle, Elie Ducommun, secrétaire général du Jura-Simplon, Joseph Stockmar, Albert Gobat, Emile Bessire et moi, nous avions fondé le Caveau de Berne. De ce modeste et gai petit cénacle... Nous nous réunissions tous les deux ou trois mois au café Ryff, dans la Zeughausgasse. Cave et cuisine parfaites. Il nous arrive, je le confesse, de prolonger la veillée jusque... à la demie, comme disent les étudiants. Les convocations s'y faisaient en vers. » Le Caveau disparut avec Eugène Borel. Virgile Rossel se rendit aussi à la Combe Varin, demeure particulière de Borel, où il fut quelquefois invité.

Virgile Rossel se plut beaucoup à Berne. Jean Rossel nous dit qu'il aimait cette capitale aux vues si pittoresques et aux allées somptueuses dans lesquelles il circulait du pas rapide de citadin, mais avec le pas allongé du campagnard, plongé dans ses pensées, si bien qu'on pouvait passer à côté de lui sans qu'il vous remarquât. Il aimait son cher « Rabbenthal, paradis de verdure, de silence et d'espace ».

On ne peut guère mieux résumer son séjour à Berne, croyonsnous, que par le sonnet intitulé *Ingratitude* ²:

¹ Actes 1919, p. 175-176.

² Poésies, groupe Au fil de l'heure, p. 52.

Les ans paisiblement coulent au jour le jour: J'ai la santé, l'espoir, la force; je travaille, La prose que je fais se vend vaille que vaille, Je cisèle à loisir des vers avec amour.

Ma vie est toute simple, un chemin sans détour; J'ai bâti ma maison, très petite, à la taille De mon rêve, et tourné fièrement sa muraille Vers les Alpes dressant dans l'air leurs blanches tours.

J'ai peu d'ambition et je n'ai point de haine, Ma femme et mes enfants sont heureux avec moi; Et ma nacelle vogue où la brise la mène;

Le temps est clair, la vague est douce... Mais pourquoi, Sensible au moindre mal que le destin m'envoie, N'ai-je pas un merci pour toute cette joie?

III

Virgile Rossel entra en fonction au Tribunal fédéral le 1er avril 1912.

Ainsi commence la troisième et dernière période de sa vie : la période vaudoise. Il s'est retiré de la vie politique et se consacre à la magistrature judiciaire. Il vient de publier, en collaboration avec le professeur Mentha, de Neuchâtel, son Manuel du droit civil suisse, qu'il rééditera en 1922 avec le concours de son fils Jean. Il édite, en 1912 également, la troisième édition de son Manuel du droit des obligations, qu'il remplacera en 1920 par une quatrième édition, également avec la collaboration de son fils Jean. Il publie de plus une édition annotée du Code civil et du Code des obligations, qu'il surveillera jusqu'à la quatrième édition, en 1929.

Mais, d'autre part, sur le terrain des lettres, il continue à écrire ferme. Régulièrement, presque tous les deux ans, il produit un livre, et sa collaboration aux revues et journaux ne cesse d'augmenter. Ici comme à Berne, il déploie une activité débordante. Sa vie de famille s'écoule dans sa maison rue Verdonnet, au milieu des siens qui quitteront, dans leur majorité, peu à peu le foyer. Une bonne santé continue à lui tenir compagnie jusqu'à la soixantaine, où il doit se soumettre à une opération dans une clinique bernoise. Mais il vit heureux à Lausanne, car il aime cette ville et le pays de Vaud.

Au Tribunal fédéral, il rend ses jugements au sein de la II^e Section civile, qu'il préside vers la fin de sa carrière. Il préside le Tribunal fédéral en 1929 et 1930.

A Lausanne comme à Berne, il a ses heures de détente. Il continue à pratiquer la pêche, souvent en compagnie d'un des secrétaires du Tribunal fédéral. « C'est à la pêche seulement — nous dit Jean Rossel — qu'il savait pratiquer, comme il disait, l'art si doux de la flânerie ou le suprême repos. Et quand, son sac au dos et sa ligne à la main, il quittait le coin charmant où murmurait son cher ruisselet de la Gruyère, il se retournait une dernière fois, murmurant à son tour: "De la verdure, du silence, de la solitude, les lignes hardies de la Dent de Lys et le soir qui descend avant qu'on ait eu le temps de penser". On le voyait dévaler le Petit-Chêne avec son attirail de pêcheur pour s'adonner à son sport favori. »

Par ailleurs, il se rendait souvent entre six et sept au Cercle littéraire ou à l'Abbaye de l'Arc pour y retrouver des amis et faire des parties de bridge. A Lausanne, sa silhouette un peu voûtée et

son visage amène étaient devenus très familiers.

Ses vacances le conduisirent quelquefois dans le Valais, où il fit l'ascension du Grand Combin et du Weissmies. Il aimait passionnément la montagne. Avec son collègue Paul Rambert, il fit des excursions à Randa et à Zinal ¹.

Virgile Rossel quitta le Tribunal fédéral le 31 décembre 1932.

Il continua à écrire surtout des articles de critique littéraire pour la Gazette de Lausanne et le Démo de Delémont, et mit au point ses dernières poésies, qui furent publiées après sa mort. Ses derniers articles de journaux parurent en même temps que le faire-part de son décès. Il s'est éteint à Lausanne le 29 mai 1933, après quelques jours de maladie. Il a vu la sinistre faucheuse s'approcher discrètement de lui, car en avril 1933 il écrit ces vers à la première page de son dernier recueil de poésies:

Ayant fauché ma dernière herbe Et lié ma dernière gerbe, Je les engrange avant la nuit.

La Municipalité de Lausanne lui a dédié l'une de ses avenues, à proximité de son ancien domicile. Ses cendres reposent au cimetière du Bois-de-Vaux, à Lausanne.

¹ Gazette de Lausanne du 26 septembre 1932, Nº 269.

Le juriste et le magistrat judiciaire

I

Comme la plupart de ses devanciers et de ses après-venants, en qualité de juriste, Virgile Rossel a débuté modestement. Malgré les appels pressants de la Muse, il a su organiser ses études de droit sans perte de temps notable, puisque, bachelier en 1876, il devenait déjà avocat bernois en 1881, après avoir coiffé le bonnet de docteur en droit en 1879. Sa thèse sur les traités d'extradition de la Suisse est modeste. On sait peu de choses sur son activité d'avocat pratiquant à Courtelary, qui n'a duré que deux ans à peine, sinon qu'il était expéditif et que le développement de son étude s'annonçait bien. Par ses écrits, en revanche, on apprend qu'il ne goûtait qu'un plaisir relatif à ce genre d'activité.

A l'Université de Berne, il enseigne le droit, d'abord le droit français, puis le droit civil suisse. Les renseignements que nous avons pu recueillir auprès de quelques-uns de ses anciens étudiants sont très élogieux. Son enseignement était clair, bien construit; ses définitions étaient précises, et son raisonnement impeccable. Il exposait les grandes lignes et ne s'arrêtait pas aux détails. Accessible aux questions de ses étudiants, il les examinait et répondait avec une grande bienveillance. Aux examens, sa bienveillance était également connue.

Mais a-t-il eu lui-même une grande satisfaction dans son enseignement? Nous n'avons pas de réponse exacte sur ce point; nous pouvons cependant l'admettre, car il n'aurait sans cela guère pu pratiquer cette profession pendant près de trente ans. Il ne suffit pas, en effet, au professeur de bien préparer ses cours, il lui faut encore présenter la matière à l'étudiant et l'intéresser à la vie juridique du pays et aux grandes lignes du droit. Il doit capter son intérêt, car l'étudiant écoute librement, volontairement, et n'est plus tenu, comme au gymnase, de prendre des notes et de raconter dans une leçon ultérieure ce qu'il a appris pendant la précédente. La liberté d'enseignement et celle d'apprendre (« Lehr- und Lernfreiheit ») comportent des avantages, mais aussi des inconvénients. Pour avoir quelque succès dans l'enseignement du droit, il faut surtout aimer l'étudiant et la jeunesse. Rien ne permet de dire que Virgile Rossel y ait mangué. Nous nous sommes cependant demandé pourquoi il n'a pas fait davantage d'exercices pratiques avec ses étudiants. Les programmes de cours que nous avons consultés révèlent qu'il n'a guère pratiqué ce genre d'enseignement; peut-être celui-ci n'était-il pas encore en vogue à l'époque. Les exercices pratiques entretiennent un contact étroit entre le professeur et l'étudiant. Ils fournissent à ce dernier l'occasion de résoudre des cas concrets sous la direction du professeur et ainsi de se former mieux à la pratique du barreau ou à l'exercice de la magistrature. En général, les étudiants aiment ces exercices; certains, les plus dynamiques, les préfèrent même aux cours. Au sujet des cours en général, Virgile Rossel s'est exprimé dans le Politisches Jahrbuch der Eidgenossenschaft dans son travail sur La démocratie et son évolution 1.

Il a dit à cet égard : « Peut-être l'enseignement du droit à l'université est-il trop sèchement abstrait ou trop froidement utilitaire ». Il trouve que disséquer imperturbablement des textes, c'est former « des intelligences serves à la lettre et sourdes à la vie ». « Il manque à cette jeunesse, dit-il, avec le sens aiguisé des réalités de sa tâche, avec la foi généreuse au rôle auguste de la loi, cette sorte d'entraînement moral que les universités négligent à l'excès. On y fabrique des légistes. On ne fait pas des hommes. »

Il est assez curieux que, dans ses œuvres, il ne soit pas davantage revenu sur son activité comme professeur de droit; mais nous n'avons pas de raison d'admettre qu'elle ne lui convenait pas, au contraire.

En second lieu, et parallèlement à son enseignement, Virgile Rossel a collaboré très activement à la codification du droit civil, d'abord lorsqu'il s'est agi de conférer à la Confédération la compétence de légiférer sur tout le droit civil, puis lorsqu'il fallut mettre sur pied le Code civil suisse. Il a joui de l'immense privilège de collaborer directement avec le rédacteur du Code, le professeur Eugen Huber, de traduire le Code en français, d'assister aux séances des commissions d'experts, de participer à la rédaction de l'avant-projet et du projet du Conseil fédéral, puis de présenter le Code au Conseil national en qualité de rapporteur de langue française pour une très large partie de la matière. Toutes ces activités l'avaient initié complètement au droit nouveau. A tel point que lors de l'entrée en vigueur du Code en 1912, il avait pu publier, en collaboration avec le professeur Mentha, de Neuchâtel, son Manuel du droit civil suisse et sa première édition du Code annoté. Il est jusqu'ici le seul Romand a avoir tenté pareille publication.

C'est pendant cette période bernoise que sa production juridique est la plus intense. Comme on peut le voir par la liste des œuvres incidiques de Virgile Rossel, elle comprend plusieurs éditions du Manuel du droit civil et du droit des obligations, un ouvrage historique, deux discours de rectorat et quelques collaborations aux principales revues juridiques suisses. Ses manuels sont conçus selon le

¹ Op. cit. année 1905, p. 230.

modèle des ouvrages de droit français, c'est-à-dire non selon un système scientifique serré, comme celui des ouvrages de langue allemande, mais en vue de l'analyse des articles du Code tels qu'ils se suivent dans la loi. Virgile Rossel dit que son Manuel de droit civil suisse, première édition, n'était à l'origne « qu'un modeste essai préparé et publié avant l'entrée en vigueur du Code, à un moment où la nouvelle loi n'avait encore suscité aucun commentaire de quelque étendue et où il n'existait pas de jurisprudence ». « La deuxième édition, dit l'auteur, est plus et mieux qu'un essai, sans que d'ailleurs nous nous flattions de n'y avoir laissé ni imperfections ni lacunes 1. » C'est un des premiers manuels de droit écrit en Suisse, dans un style facile et dégagé. La pensée n'y est pas aussi concentrée que dans certains commentaires de langue allemande. Le Manuel du droit civil suisse et celui du droit des obligations furent chaque fois bien accueillis dans toute la Suisse. La Suisse alémanique était heureuse d'y recourir, car pendant longtemps elle n'eut pas de manuel. Ces manuels ne remplacent naturellement pas les grands commentaires; mais ils sont très utiles, notamment aux étudiants et à ceux qui veulent se familiariser rapidement avec les principes généraux du droit civil. Ils sont encore régulièrement cités dans la bibliographie des thèses de doctorat en droit civil.

Les autres travaux juridiques de Virgile Rossel sont essentiellement historiques. Le premier discours de rectorat se rapporte à un juriconsulte bernois du XVIIIe siècle, Sigismond-Louis de Lerber, qui fut aussi professeur à l'Université de Berne, et également poète. Virgile Rossel présente sa biographie et ses œuvres. Il y fait quelques discrètes allusions à son propre cas : « C'est un phénomène, non point unique, mais assez rare que cette persistance du bel esprit et surtout du rimeur chez un jurisconsulte érudit et un moraliste sévère. Il ne nous appartient évidemment pas de nous en étonner ni de nous en scandaliser. » Et d'ailleurs : « Il avait réussi à unir en sa personne ce que d'autres jugeaient choses inconciliables : le Code et la Muse. Il ne semble pas que le Code y ait rien perdu ; la Muse y a tout gagné. »

Son second discours de rectorat a trait aux efforts accomplis en Suisse pour tenter la codification du droit civil sous le régime de la République helvétique de 1798-1802.

Quant au Manuel du droit civil de la Suisse romande, il est le pendant, pour la Suisse romande, du System und Geschichte des Schweiz. Privatrechts de Huber. Il contient l'analyse des principales institutions juridiques, du droit des cantons romands, y compris le Jura bernois, et prépare la codification du droit civil suisse. Virgile Rossel fut deux fois rapporteur à la Société suisse des juristes, sur des sujets d'actualité, et ses rapports témoignent de l'estime de la

¹ Préface de la IIe édition.

société pour lui. C'est en effet pour un juriste un grand honneur, doublé d'une charge de travail appréciable, que d'être sollicité par cette société — qui accomplit en Suisse un travail de pionnier dans le secteur du droit — de présenter un rapport à son assemblée générale. Ils sont extrêmement rares ceux qui à deux reprises se virent confier pareil mandat. Les autres publications de Virgie Rossel concernent des questions spéciales du droit.

II

Virgile Rossel a exercé pendant vingt ans les fonctions d'un magistrat judiciaire. De 1912 à 1932, il a servi dans la plus haute magistrature judiciaire du pays la cause de la justice. Pour pouvoir résumer en connaissance de cause cette activité, il faudrait avoir été constamment à ses côtés à la IIe Section civile du Tribunal fédéral, dans laquelle il siégea sans interruption. La vie du magistrat judiciaire est dominée par le caractère anonyme de la fonction. Semaine après semaine, le juge fédéral prépare à l'intention de ses collègues ses rapports dans les affaires qui lui sont confiées comme rapporteur et, en outre, il participe chaque semaine à la séance dans laquelle sont plaidées et jugées les causes de son ressort. Sa tâche, le juge l'accomplit pour une bonne part dans le silence du bureau et à l'abri de l'atmosphère enfiévrée du procès. Son travail ne tend qu'à un seul but: faire triompher la justice. Il est facile de comprendre que les justiciables — ou plutôt leurs mandataires — qui s'adressent au Tribunal fédéral après avoir plaidé devant une, deux ou parfois même trois juridictions cantonales, lui soumettent en général des questions controversées et très discutables. De là l'obligation pour le juge fédéral d'examiner minutieusement les arguments des parties, à la lumière de la loi et de la jurisprudence. De là aussi le souci constant de la responsabilité qui pèse sur lui. De là enfin les discussions nombreuses, subtiles et délicates au sein du Collège judiciaire. Tout cela, Virgile Rossel l'a vécu d'autant plus qu'il fut pendant plusieurs années président de sa section et qu'il eut sûrement à départager des avis émanant de très fortes personnalités juridiques, qui furent aussi çà et là des tempéraments très combatifs. A cet égard, l'œuvre de Virgile Rossel se trouve, comme celle de ses collègues, dans les arrêts qu'il a proposés et fait admettre, et dont les principaux ont paru dans le Recueil officiel des arrêts du Tribunal fédéral, IIe partie. De nombreux arrêts portent certainement la marque de ses conceptions juridiques et de sa personnalité; mais l'anonymat de la fonction ne permet plus de les reconnaître aujourd'hui.

En présence de sa production littéraire — considérable, comme on le verra plus loin -, on peut se demander si Virgile Rossel s'est exprimé sur les satisfactions que lui procuraient ses fonctions de magistrat judiciaire et sur le droit en général. Pour la période d'activité au Tribunal fédéral, nous n'avons trouvé dans aucun de ses ouvrages des indications sur sa conception de ses fonctions. Antérieurement toutefois, soit en 1905, il s'est exprimé comme suit dans le Jahrbuch der Schweiz. Eidgenossenschaft : « Tant vaut la justice d'un pays, tant vaut le pays lui-même. Impartiale et incorruptible, elle est la providence de l'Etat; passionnée et vénale, elle en est le plus dangereux ennemi. Rendre la justice n'est pas un métier vulgaire, c'est la plus haute des fonctions et presque un sacerdoce. » Nul doute qu'il a exercé ses fonctions de magistrat judiciaire avec la même conscience; mais on s'étonne qu'il ne se soit pas exprimé davantage à ce sujet dans l'un ou l'autre de ses si nombreux ouvrages.

Sur le droit en général, il se ralliait sans nul doute à la conception que le droit doit sauvegarder en toute cause le triomphe de l'équité. C'est l'opinion d'un grand nombre de juristes. Chez Rossel, ce principe se retrouve notamment dans les citations suivantes: « Peut-être enfin les codes, même ceux des plus fières démocraties, sont-ils trop la raison et pas assez la conscience écrite. C'est que l'esprit juridique est le plus foncièrement traditionnaliste et conservateur qui se puisse imaginer. Il est toujours en retard sur son siècle. Il suit péniblement et en regimbant la marche fiévreuse de la civilisation. Il n'a pas encore compris que la justice idéale est l'équité — ars aequi et boni². »

Trente ans plus tard, vers la fin de sa vie, il a repris dans Le Peuple roi la même idée : « Ces codes sont trop peu la conscience écrite des peuples. L'esprit juridique, si étroitement traditionnaliste, suit à pas précautionneux la marche de la civilisation et l'on souhaiterait que les tribunaux fissent graver ces mots sur le fronton des

édifices où ils siègent: "A la justice par l'équité".»

Cette conception mérite certes la plus grande attention, et dans la grande majorité des cas, le droit s'efforce d'établir des règles qui aboutissent à des solutions équitables. Mais si une fois ou l'autre l'équité doit souffrir d'une réglementation juridique claire et précise, le juge ne peut hésiter. Il est avant tout le serviteur de la loi et doit lui obéir, comme les justiciables. Il n'est pas au-dessus de la loi. Il ne peut établir la règle de droit que si la loi contient une lacune

Op. cit. p. 221 et suiv.

Jahrbuch der Schweiz. Eidgenossenschaft 1905, La démocratie et son évolution, p. 230.

qui ne peut être comblée autrement 1. La conception qui ne veut en toute cause tabler que sur l'équité peut s'écarter facilement du droit et tomber même dans l'arbitraire.

IV

Demandons-nous enfin si la formation juridique de Virgile Rossel ne l'a pas notablement influencé dans ses travaux littéraires. Il était impensable qu'il n'en fût pas ainsi. Mais quels sont les domaines du droit qui ont eu sa préférence ?

Le droit civil apparaît dans plusieurs romans. Nous rencontrons par exemple une situation de famille désastreuse où l'on parle de divorce des parents et de procédure de divorce ². Puis viennent le droit de succession ³, les droits réels, surtout le régime hypothécaire ⁴. Le droit des obligations y est fortement représenté aussi sous la forme de gens qui ont contracté des dettes par des emprunts ou autrement, ne les payent pas, signent des billets, se cautionnent, laissent protester les effets et finalement se ruinent ⁵.

Le droit de poursuite se présente avec les actes de poursuite principaux : commandement de payer, avis de saisie, saisie, vente aux enchères, concordat, faillite ⁶.

La procédure civile également apparaît : « La procédure est trop longue et trop coûteuse. La maxime des débats n'est pas heureuse. Pourquoi laisser les parties aux prises jusqu'au cinquième acte sous

- 1 Art. 1 al. 2 du Code civil suisse.
- 2 La Course au bonheur, p. 124.
- 3 Cœurs simples, p. 216 et suiv., où il est question de testament mystique, de réserve, de disponible, de révocation de testament et de procès de succession: Les deux forces, p. 210, argent recueilli dans une succession; Nouvelles bernoises, Blanche Leu, p. 137, répudiation de succession.
- 4 Jours difficiles, p. 90, 206; La Caisse d'épargne du district de Courtelary, p. 19-20.
- Jours difficiles, p. 90, 111, 232: « On se met à cinq, huit, dix pour souscrire un billet de change de 100 fr. en faveur d'un camarade sous réserve de réciprocité bien entendu. Et tels pauvres diables qui n'eusent pas réussi, en opérant isolément, à emprunter cent sous, ont la perspective, en se groupant, de s'endetter à fond. Ces effets sont renouvelés, « rafraîchis », pour aboutir finalement au « nettoyage » de tout un coin après que le capital a été remboursé deux ou trois fois en commissions, intérêts et frais. » Les deux forces, p. 196, dissolution de société, spéculations à la bourse; p. 284, assurance en cas de décès; La course au bonheur, p. 124, cas d'un protêt irrégulier en matière de change dans un bureau d'avocat; Le chemin qui monte.
- 6 Jours difficiles, p. 46, dividende dans une faillite, p. 270, vente aux enchères publiques; Cœurs simples, p. 133, où on parle de protêt, commandement de payer et « toute la vilaine procédure qui aboutit à ces impasses : saisie, vente forcée... »; Les deux forces, p. 196, faillite; Le chemin qui monte, huissier, saisie.

le regard ennuyé et paterne de juges qui marquent les coups au lieu de faire triompher le droit. Pourquoi ne dirigeraient-ils pas, de la première phase à la dernière, toutes les affaires qui leur sont soumises 1. 2

La procédure pénale n'est pas négligée non plus. Dans Jours difficiles, on assiste à des arrestations par la police, à des comparutions devant le juge d'instruction, incarcérations, mises en liberté provisoire sous caution, au renvoi par la Chambre d'accusation devant le juge de répression et au jugement de ce dernier, la procédure ayant longtemps traîné ². Virgile Rossel y parle d'une procédure, d'une débauche de paperasses, de « ces nids d'incidents et de recours que sont les lois ». Dans La Vaudoise, il est question d'un procès en responsabilité contre une architecte pour une construction immobilière ³.

Dans Nouvelles bernoises, Le bon prisonnier, nous voyons la vie douce et tranquille des fonctionnaires d'un petit district, mais aussi l'arrestation d'un voleur, objet d'une enquête pénale qui se termine par un non-lieu 4.

Enfin, Virgile Rossel a fait intervenir les tribunaux et les avocats:

Jours difficiles: « Ces tribunaux. Parlez-moi de la justice. On ne laisse pas des pauvres diables des mois durant dans un cachot, pour les soumettre au supplice d'une attente sans fin. » ⁵ Plus loin, il raconte un débat devant la Cour d'assises, présente le réquisitoire du procureur, le plaidoyer brillant de la défense et le jugement final.

Dans Morgarten, la Landsgemeinde intervient comme tribunal de première et unique instance pour la répression de certains délits commis par un meurtrier contre un rival. Le but de la peine est le châtiment. On applique encore la vieille théorie de la peine : œil pour œil, dent pour dent.

La loi qui te condamne ignore le pardon. Reconnaître ses torts n'est pas les expier, Et notre tâche à nous, c'est de te châtier.

Il enfreignait la loi, dites-vous! Loi sans âme, Qu'on applique aux meilleurs ainsi qu'aux plus infâmes, Esclave de sa lettre, aveugle à son esprit!

Les lois ne font d'ailleurs que de justes victimes, Notre droit est fondé sur ces seules assises: Notre Dieu, notre sol et notre liberté.

¹ Politisches Jahrbuch 1905, p. 229.

² Op. cit. p. 187, 248-249, 280-281, 323.

³ La Vaudoise, p. 107, 110, 63 et suiv.: « ... Une faillite est un malheur », « Le préposé : ... le croque-morts des affaires... »

⁴ Op. cit. p. 228 et suiv.

⁵ Op. cit. p. 280.

Le roi des paysans contient également une séance de tribunal (Gerichtstag) à Randfluh. Le tribunal y est sévère: frais, amendes semaines d'emprisonnement pleuvent sur les coupables et même sur des innocents. Il y a excès de rigueur 1.

Dans Les deux forces, Virgile Rossel présente un avocat, Déglin, « qui a plus de succès en amour qu'en affaires, qui ne plaide plus que les procès civils d'une exceptionnelle importance depuis qu'il est chef de la minorité conservatrice du canton » ².

Dans La Vaudoise, il est également question d'un avocat. « Les avocats ne sont-ils pas des médecins, eux aussi? Comme la Faculté, ils ne découragent pas leurs clients. » 3

Dans Nouvelles bernoises, Bertholet, il parle d'un procès où le juge confond les parties ainsi que les avocats: « Ah! les jours sans repos et les nuits sans sommeil, les comparutions, les incidents, les plaidoyers, les jugements, sans parler des honoraires! » 4 « Jargon d'actes notariés. » 5 « Vous avez l'honneur de fixer la jurisprudence sur un des points les plus contestés de notre législation. La justice est la justice. Ce papotage vertigineux, hérissé de mots techniques, de numéros d'articles, de noms d'auteurs m'avait étourdi plus qu'il ne m'avait convaincu. » 6 On y parle des actes de procédure: procuration, conciliation, mémoire, « toute la lyre », et du tribunal: « Un président borgne conduisant un quatuor d'aveugles. Soumettez de subtils problèmes à ces Mister-là? » Il y est question de procédure en appel lorsqu'on a succombé en première instance 7.

Dans La course au bonheur, un de ses personnages s'exclame : « O l'horreur des séances! Et ces avocats, et ces juges 8. »

L'avocat apparaît aussi dans Le Maître: « La profession d'avocat l'avait trop familiarisé avec les réalités de la vie. Toute la métaphysique du droit ne remplace pas la prosaïque étude des dossiers 9. » Et encore dans Cœurs simples, où l'avocat Chatelain donne des conseils sur une question de révocation de testament et conduit un procès de succession sur un arrêt de la Cour de Bordeaux du 5 juillet 1879 10. Il y décrit avec précision une séance de tribunal de district.

- « Dernier samedi de juillet.
- » Joël assiste aux débats. Il est là, derrière la barre où les avocats pérorent dans le fond de la petite salle basse. Les membres du tribunal, assis en demi-lune, le président au milieu, se prélassent gravement sur leurs fauteuils; le greffier attend, les coudes sur son pupitre, la plume à l'oreille, pendant que l'huissier, un bout d'homme

```
1 Op. cit. p. 16.
```

² Op. cit. p. 21.

³ Op. cit. p. 39.

⁴ Op. cit. p. 242.

⁵ Op. cit. p. 245.

⁷ Op. cit. p. 246-247.

⁸ Op. cit. p. 211.

⁹ Op. cit. p. 71-72.

¹⁰ Op. cit. p. 216 et suiv., 252-253.

alerte, toujours en l'air, vole du président au greffier, du greffier à Me Paroz et de Me Paroz à son client...

- » Le président se penche vers ses juges.
- » Et après quelques phrases de préambule :
- » Vous avez la parole pour le demandeur, Me Paroz.
- » Me Paroz assujettit son lorgnon, enfonce ses mains dans les larges poches de son pantalon, secoue sa crinière de poète chevelu et sans une ligne de notes il plaide. Très habile, Me Paroz. Pas de longueurs, pas de grands gestes, pas de retentissantes périodes; une argumentation serrée et pressante, subtile et nerveuse, qui vous étreint, comme les mailles d'un filet. Avec cela, un accent de profonde conviction, quelque chose de bon enfant et de brave homme. Mais on connaît son Me Paroz.
 - » Le vieux renard! souffle un juge à l'oreille de son voisin.
- » Quand l'adversaire de Paroz eut exposé le procès à son tour, cité des auteurs et des arrêts, Joël, qui avait eu un moment l'illusion de la victoire, sentit que tout était perdu.
 - » Le tribunal, à l'unanimité, donna gain de cause à Jules Villot. »

Pour clore ce chapitre, nous tenons à mentionner enfin le magnifique discours que Virgile Rossel prononça le 7 février 1925 à l'occasion de la fête organisée pour le cinquantième anniversaire du Tribunal fédéral. Il rappela tout d'abord le discours du président du Tribunal fédéral en 1886, lors de l'inauguration du bâtiment de Montbenon, qui avait conclu à ce que se conserve à jamais dans cet édifice la vieille devise nationale: « Egale et bonne justice pour tous », et il continua: « Nous avons essayé de nous rappeler cet idéal et nous sommes fermement résolus à persévérer... La tâche de notre magistrature peut paraître non moins triste qu'elle n'est lourde. Si nous sommes les arbitres des passions, nous sommes encore les confesseurs des misères humaines... Eloignés du centre politique de la Confédération, à l'écart de toutes les influences qui menaceraient peutêtre la stricte indépendance de ces fonctions, n'étant pas en contact direct avec les fiévreuses agglomérations de nos cités industrielles, vivant dans un milieu qui est tout près de la ruche campagnarde où se prennent les meilleures leçons de labeur et de sagesse, respirant sur les rives du Léman, où la douceur du ciel et l'enchantement du lac multiplient l'aimable richesse du paysage, une atmosphère incomparable pour la sécurité du cœur et de l'esprit, nous pourrons n'être pas trop inférieurs à notre devoir et allier au sens des réalités, à l'expérience des hommes, au culte du droit ce goût de l'équité sans lequel il n'est pas de vrais juges. » 1

¹ Brochure Zur Erinnerung an die Feier des fünfzigjährigen Jubiläums des schweiz. Bundesgerichtes, p. 53-54.

L'écrivain et l'historien

Virgile Rossel cultiva tous les genres littéraires : la poésie, le roman, la nouvelle, la biographie, la littérature, l'histoire littéraire, la critique littéraire et le théâtre. Il fit également de la traduction et fut enfin un fervent de l'histoire générale et suisse. Celle-ci étant aussi dignement représentée dans les œuvres littéraires proprement dites, il nous a paru indiqué d'en parler dans le même chapitre. Nous ne saurions toutefois nous livrer à une analyse détaillée et complète de toutes les œuvres littéraires et historiques de Virgile Rossel, car nous dépasserions le cadre de ce travail. Nous devons nous borner à en dégager les pensées les plus profondes, celles qui nous révèlent la vraie nature de l'auteur, ses conceptions fondamentales de la vie. Nous nous efforcerons de reconnaître dans son œuvre sa devise: Labor, amor, honor, et constaterons qu'il a fait une grande place aux beautés de la nature, aux différentes phases de la vie et une part considérable à la destinée humaine. Le Jura tient dans cette œuvre également une place de premier rang; mais son importance et les autres liens qui rattachaient Virgile Rossel à sa petite patrie nous obligent à concentrer cette matière dans un chapitre spécial. Pour le surplus, n'ayant pas eu le bonheur, comme lui, de pouvoir chevaucher sur deux facultés, nous devrons nous abstenir de porter un jugement personnel sur le caractère de cette œuvre au point de vue purement littéraire. Nous nous bornerons, à cet égard, à faire quelques emprunts chez des personnes plus compétentes que nous.

Le poète

La poésie est le premier genre littéraire que Virgile Rossel a aimé. Sur les bancs de l'école, il commence à rimer. Pendant ses études à Leipzig, Strasbourg, Berne et Paris, il rime. Aussitôt en vacances à Tramelan et dès qu'il arrive à Courtelary, il rime encore. Son premier volume est un volume de vers : Chants perdus. Partout, lorsqu'il parle de la poésie, il n'a que de la joie, du bonheur. Et cela dure toute sa vie. Son dernier volume : Au cœur de la vie, est encore un recueil de vers. Pendant ses études, la poésie l'a consolé du Code, et plus tard, fatigué des dossiers, il se réfugie dans la « divine

poésie », qu'il conseille à ses amis de ne jamais abandonner. Non seulement il a publié plusieurs volumes de vers, mais il a émaillé plusieurs périodiques, en particulier les Actes, d'une quantité de ses poésies et poèmes. Il intéresse la poésie à ses autres activités. Ainsi, siégeant sous la Coupole fédérale, au milieu de ses absorbantes occupations, il eut le temps de recueillir le sujet de la poésie délicieuse suivante, qui nous a été aimablement confiée:

Au-dessus du grand lustre éteint Qui plane sur notre assemblée, Dans les combles, un beau matin, Eclate une fanfare ailée.

Dans mon vieux cœur de député, O mon jeune cœur de poète, Tu t'éveilles à la gaîté De ces gentils accords de fête.

C'est un frais gosier de pinson Qui mêle à nos débats moroses Le sourire de sa chanson Et ses jolis vers à nos proses.

Il a l'air de nous dire: "Amis, Je me plains de votre musique; Vous parlez plus qu'il n'est permis Pour le bien de la République.

Aussi quand j'entends vos discours Que toute la presse écornifle, Moi, qui n'ai pas le ton des cours, Je siffle".

Dans le discours qu'il prononça le 7 février 1925, à l'occasion du jubilé du Tribunal fédéral, Virgile Rossel évoqua l'un des plus nobles poètes de notre langue en ces termes :

Le juste sent qu'il porte un commun diadème Qui lui rend tous les ponts sacrés 1.

C'est par la poésie que Virgile Rossel a exprimé les plus beaux accents de l'amour. Il a vécu heureux en famille, parce qu'il avait trouvé la compagne de ses rêves. Ecoutons-le:

1 Zur Erinnerung an die Feier des fünfzigjährigen Jubiläums des schweiz. Bundesgerichtes, p. 53. Tout ce que j'ai reçu, je l'ai reçu de toi: Pour mon travail, la paix, dans mon œuvre, la foi; Quand j'ai souffert, j'avais l'abri sûr de ton âme, Aussi ne sais-je plus que te bénir, ma femme.

Cher bonheur que le ciel assit à mon foyer 1.

Et ailleurs:

Ma femme, tu le sais, tes vertus, ta beauté Auront fait mon bonheur en faisant ma fierté, Et ta tendresse n'eut pas besoin d'autres armes Que ton sourire pour sécher toutes mes larmes.

Mais si tu n'étais pas à moi, qu'aurais-je été?
Pauvre célibataire, au cœur désenchanté,
J'eusse passé, muet et sombre comme un carme,
Des jours qui grâce à toi m'ont empli de leur charme².

A sa femme, il dédie son volume de Poésies paru en 1899 :

A MA FEMME

C'est bien grâce à toi que ce livre Plaira, s'il doit plaire, et peut vivre. Les vers sans doute en sont de moi, La poésie en est de toi.

Il lui dit encore:

Je prends ton bras, ma bien-aimée, Nous allons cueillir à travers L'été toi des fleurs, moi des vers.

Virgile Rossel eut pour ses parents une affection profonde, qu'il a exprimée en termes sublimes :

A MA MÈRE MORTE

O ma mère! O ma mère adorable et charmante, Vingt ans bientôt, ma mère, ont passé sur ta tombe, Vingt ans que je t'appelle et que mon front retombe Sous le poids du regret vainqueur!

Je l'ai toujours présente au cœur.

Au cœur de la vie, Ce qui ne meurt pas, p. 13.
 Op. cit. Pas ce mot... p. 44.

O ma mère! O ma mère adorable et charmante, Pourquoi fallut-il que la grande Inclémente Fermât ta bouche au long baiser Et qu'elle eût le cruel et funèbre courage De faire aveuglément son implacable ouvrage Et ainsi venir te briser 1.

Moi dont la destinée
Dès ses premiers matins hélas! a dû sentir
Le vent du deuil. C'est toi, ta face résignée,
Ma mère, tes grands yeux déjà pleins d'au-delà,
Tes deux mains attirant ma tête sur ta couche;
Et tu me bénissais, et ton cœur s'envole,
Mon front pressé contre ta bouche².

MON PERE

La main des paysans est moins prompte aux caresses Qu'au travail des labours, des foins et des moissons. Mais l'enfant s'habitue à ces rudes tendresses Et plus tard nous les bénissons.

D'ailleurs tu me donnais autre chose, mon père; Ton courage obstiné; ton labeur incessant; Et tu me préparais un destin moins sévère Avec ta sueur et ton sang.

J'ai tout reçu, je t'ai si peu donné, mon père! Mais vous êtes ainsi, vous autres, les aïeux: Quand vous nous avez fait une maison prospère, L'âme en paix vous fermez les yeux.

La mort n'est pas un terme à notre gratitude. Mon père ton amour est là, toujours présent; Pour guides ici-bas, j'ai toujours ta main rude Et ton grand cœur de paysan.

La naissance de son fils aîné Jean inspire à Virgile Rossel les beaux vers que voici :

Lui n'en doute pas: un garçon. C'est donc entendu, mon bout d'homme, Tu me ressembles; je te nomme: Jean. Tu grandis comme un poisson Dans l'eau.

- 1 Chants perdus, groupe Choses intimes, p. 38.
- 2 Au cœur de la vie, La promenade aux étoiles, p. 79.
- 3 Poésies, groupe Au fil de l'heure, p. 55.

Et le père fête gaiement Le premier-né de la famille. Oui, mais si c'était une fille, A dit la mère doucement.

En extase devant le bébé qui prospère, On est un amoureux peut-être plus qu'un père. On se retrouve, on s'aime en lui, mais c'est encor, C'est toi surtout que j'aime, amie, en ce trésor 1.

Que dire enfin de ces vers sur le bonheur familial :

Amie, autour de toi, tout change; Nous étions deux, nous sommes six; Et j'ai des cheveux blancs, mon ange, Et j'ai mon fardeau de soucis.

Qu'importe! mon cœur est le même Qu'au temps de jeunesse et d'amour; Et tu m'aimes comme je t'aime, Et nous nous aimons pour toujours.

Le sort m'a prodigué toute sa bienveillance, Je me sens un heureux parmi les plus heureux, Nous nous aimons encore comme des amoureux. Ruth toujours jeune, belle et divinement bonne, Moi, je sème mon champ, près d'elle, je moissonne, Et j'ai fait de l'amour mon refuge et ma foi Et c'est le dernier mot de ma philosophie².

Et sur la fête de famille par excellence qu'est Noël:

C'est Noël! La famille est toute dans la chambre, Jeunes et vieux, autour d'un rose essaim d'enfants, Et rien n'est plus joyeux que ce soir de décembre Avec ses gais lutins aux rires triomphants.

Cette félicité sainte de la famille, Et ce ravissement indicible des cœurs; Venez! Approchez-vous de l'âtre qui scintille, Oubliez vos combats, oubliez vos douleurs³.

¹ Poésies, La seconde jeunesse, p. 225-226.

² Poésies, L'Amour, p. 232-234.

³ Chants perdus, p. 157.

Virgile Rossel a aussi admirablement chanté la nature. Voici tout d'abord la ronde des saisons :

> Avril frissonne encore sous un pâle soleil; Mais déjà le lac rit aux caresses des brises Et les rives soudain sortent de leur sommeil Et les monts de Savoie aux larges pentes grises S'apprêtent à tisser leur robe de printemps 1.

SOIR DE MAI²

La nuit monte au ciel bleu crépusculaire et blanche Comme un blanc voile d'épousée, Un gazouilleur tardif chante sur quelque branche Les fleurs dorment dans la rosée.

La brise est un baiser et l'ombre une caresse; Que ce soir de printemps m'enivre! J'ai le cœur envahi de sereine allégresse: Qu'il est doux d'aimer et de vivre!

HYMNE AU PRINTEMPS 3

Ton encens, ô printemps, m'enivre comme un filtre, Il monte des parfums de tous les bourgeons verts, Dans chaque fleur éclose une senteur s'infiltre; Salut! heures d'amour, de fraîcheurs, de concerts;

Ah! jouir du printemps, c'est chanter et c'est vivre, C'est ouvrir au bonheur tous les cœurs d'ici-bas;

A tout ce qui scintille, à tout ce qui murmure Depuis le fond du val jusqu'aux cimes des monts, Aux mille bruits des prés, des flots, de la ramure, Se marie une voix qui dit: Aimons, aimons!

¹ Poésies, groupe Nature, Croquis vaudois, p. 89.

² Chants perdus, p. 23.

³ Chants perdus, p. 145.

LA NUIT DE JUIN 1

Quand la nature chante, il faut chanter comme elle, Et fleurir avec eux, quand les prés ont fleuri; Il faut tendre les mains quand le bonheur appelle, Il faut ouvrir son cœur quand l'amour a souri. Vois! La terre, ce soir, telle une fiancée, Sous son voile d'azur semé d'étoiles d'or Regarde du côté de l'aurore, et bercée Par son rêve qui prend un radieux essor, Elle attend le soleil, son roi tendre et sublime.

AUTOMNE 2

L'été passe, embaumé de l'arome des fleurs Dans la sérénité douce des matins calmes, Et les arbres en deuil qui laissent choir leurs palmes N'abritent plus l'essaim des oiseaux querelleurs.

Dans les bois tout jonchés de feuilles, de rameaux, Vibre le dernier chant des bouvreuils et des merles; Les jaunes frondaisons tombent comme des perles D'une belle parure aux fragiles émaux.

NOVEMBRE 3

La feuille des bois Tombe, tombe; Novembre est le mois Où gémit la voix De la tombe,

Suivons maintenant notre poète dans l'allégresse que lui procure l'alpe aimée :

CE QUE DIT LA MONTAGNE 4

Ce que dit la montagne? Elle me dit... Je veille, Et les siècles pour moi ne sont que des instants; L'homme naît, passe et meurt, mais l'altière merveille De l'alpe refleurit pour d'immortels printemps.

- 1 Poésies, groupe Au fil de l'eau, p. 25.
- 2 Chants perdus, p. 44.
- 3 Chants perdus, p. 81.
- 4 Là-haut sur la montagne, poèmes alpestres, p. 9.

Je suis ce qui résiste et suis ce qui demeure: Je suis l'inviolable asile de la foi, Je suis l'éternité de la force et de l'heure Et je suis la patrie enfin... Ecoute-moi.

JOIES DE L'ALPE 1

Celui qui n'a pas bu l'âpre vin du danger
Non, celui qui n'a pas célébré cette fête
De tenir sous le pied un mince bout d'arête,
De confier sa vie à la merci d'un pas,
De plonger du regard au gouffre noir là-bas
Sans que le cœur tressaille et sans que l'œil sourcille,
Puis après quelque halte au ressaut d'une aiguille
De reprendre sa marche et de monter encor
Et de monter toujours, sous l'ardent soleil d'or
Qui fait plus attirant le vertige du vide,
Non, celui qui n'a pas tendu sa lèvre avide
Au baiser généreux d'un grand péril vaincu
N'a pas vibré, n'a pas joué, n'a pas vécu!

Rien ne vaut pour nos cœurs voués à l'air des villes Aux horizons mesquins, aux besognes serviles, Le pur, le grand, le libre et le joyeux amour Qu'inspire l'alpe vue à travers un beau jour.

Le voici admirant le Réveil du glacier²

Le jour palpite
De joie et, sous la chaude étreinte de l'été,
Le cœur du glacier mort étant ressuscité,
Tout maintenant s'éveille, et s'anime et s'irise;
Ce n'est plus un torrent figé de lave grise,
Les flots accumulés de limoneux débris
L'eau rouvre ses trésors que l'on croyait taris.

D'alertes ruisselets glissent en fines traces
De fuyante lumière entre les bords d'azur;
Tout à coup un "moulin" plus brillant et plus pur
Qu'un vase de cristal, ouvre son urne bleue,
Où l'onde se déverse et tourbillonne en queue
Chatoyante d'écume, et des routes de ciel
D'un merveilleux saphir, d'un tapis irréel,
Creusent de leurs sillons la glace immaculée.

¹ Op. cit. Nivoline, p. 25.

² Op. cit. Nivoline, p. 29.

Et encore cette magnifique Evocation du coucher de soleil sur l'alpe 1:

J'ai vu l'alpe blanche, au soleil couchant, Se teindre de pourpre à l'horizon pâle; Son front se baignait dans un ciel d'opale; Les brises du soir passaient comme un chant. C'était un spectacle immense et béni, Fait de paix divine et de pure extase. Les yeux s'élevaient en plein infini. O spectacle — roi dont nul ne se lasse.

Puis il nous dit son bonheur Le soir à la cabane 2:

Moment unique, rêve, extase...

O Mountet! O aigue inoubliable où le soleil fêtait Son triomphe suprême avant la mort! Les cimes, Alors que déjà l'ombre envahit les abîmes, Qu'elle monte et s'attache aux flancs des contreforts, Les cimes, phares blancs des invisibles ports Que l'œil de l'âme cherche aux confins de l'espace, S'allument tout à coup. Un frisson vermeil passe Sur elles, et dans l'air translucide apparaît Leur théorie ardente et superbe. On croirait Que le soleil se pâme entre leurs bras de neige. Bientôt le soir, jaloux du spectacle, l'abrège; Les flots de pourpre intense et d'or en fusion S'écoulent, flamboyante et brève vision, L'horizon semble éteint et le ciel semble vide; Tout près le glacier vert, qui redevient livide, S'enveloppe de nuit; les névés sans reflet Sous un voile ténu de brouillard violet, Ne sont plus qu'un linceul recouvrant l'alpe morte.

Et la lune soudain, derrière les sommets Eveille à l'horizon une aurore douteuse De brouillards vaporeux, de lumière laiteuse, Puis sur le Gabelhorn, qui pâlit et qui dort, Comme un bandeau royal met son fin croissant d'or, Et quelle joie, celle de l'alpiniste au sommet convoité 3.

¹ Chants perdus, Mon Jura, p. 168.

² Nivoline, p. 33.

³ Op. cit. p. 38.

C'est le but, C'est le rêve accompli qui paraît dans sa gloire, Volupté du labeur couronné de victoire, Ivresse chaude de la lutte, mépris...

Celui qui a eu le privilège de partager ces joies pures comprend mieux les accents sublimes de ces vers.

Puis Virgile Rossel passe en revue les étapes de la vie humaine :

L'enfance, telle qu'un joyau Où le rire pourpré s'enchâsse, Atteint à l'idéal du Beau Par la grâce.

La jeunesse à l'avenir rose Enchante nos cœurs à son tour, Ayant surpassé toute chose Par l'amour.

L'âge mur est un long combat Où souvent rude est la victoire; Mais on stimule le soldat Par la gloire.

La vieillesse est la fin du rêve Et c'est l'inéluctable port Où tout arrive et tout s'achève Par la mort 1.

Il s'arrête par ailleurs en détail à chacune d'elles; dans la préface de *Chants perdus*, dédicacés à ses amis, il exalte l'enthousiasme de la jeunesse de vingt ans:

> J'ai franchi désormais le seuil de la jeunesse Et pour que ton bel âge un seul instant renaisse, Je donnerais, ô mon printemps! Tous mes plans orgueilleux d'avenir et de gloire— Pour te revivre une heure, une seule, et pour boire Dans le verre de mes vingt ans.

Dans sa vieillesse, il célèbre encore l'ardente jeunesse de son cœur:

1 Chants perdus, p. 52.

ETERNELLE JEUNESSE 1

J'ai l'âge de mon cœur et non de mes années, Je sais bien que le pas douloureux est franchi, Que mon front s'est ridé, que ma tempe a blanchi, Je sais que la moisson divine est moissonnée.

Qu'importe que le vent de la vie ait fraîchi! Je ne sens pas le poids de la longue journée, Je savoure sans fin ma jeunesse obstinée, Et rien ne change en moi, rien non plus n'a fléchi.

Voici les clairs matins de printemps qu'ensoleillent Les blancs sureaux en fleur où s'enivre l'abeille, Et toute la beauté du monde est dans mes yeux.

Voici, la mer m'attend, je descends sur la grève, Je vais appareiller pour les îles du rêve — Et de mauvais plaisants disent que je suis vieux.

Ailleurs, il montre une sérénité parfaite dans la vieillesse :

Fatalité cruelle et sage de vieillir, C'est en vain aujourd'hui que ton cœur la déplore. O mortel! Nos printemps ne sont que brève aurore Et nos hivers n'ont plus de roses à cueillir.

Et que ta vie utile et paisible s'achève En glissement léger d'un beau jour dans le soir 2.

Cette résignation sereine devant la majesté de la mort est d'autant plus admirable que Virgile Rossel n'avait pas conservé les espérances chrétiennes de sa prime jeunesse. A la fin de sa vie, dans plusieurs poèmes, il continue à se préoccuper du problème de l'au-delà, qui l'a hanté de tout temps, et finalement il écrit:

On me dit: A ton Dieu donne-toi sans retour, La souffrance elle-même enrichira ton âme, Et le jour de ta fin sera ton plus beau jour.

Un immense désir soulève mon esprit. Christ, ô Ressuscité! Le songeur indocile Que je suis est de ceux que le doute a meurtris Ét qui voudraient puiser à ton saint Evangile

¹ Actes 1922, p. 21.

² Au cœur de la vie, Vieillir, p. 15.

Comme à la source vive où boit le pèlerin. Je voudrais... Mais pouvoir? Franchement sincère La pensée est plus dure à courber que l'airain, Ma conscience est ma prière \(^1\).

En revanche, il s'écrie avec force 2:

Je crois au bien, je crois au vrai, je crois au juste, A la réalité d'une Présence auguste. Car l'homme n'a jamais pu se passer des cieux.

Mais bientôt il poursuit:

Si Christ a proclamé son règne de l'Amour, La Nature en sa morne et froide indifférence Continue à tisser de la nuit et du jour, De la joie et de la souffrance.

Le règne de l'Amour! Mais le Bien et le Mal, Ces frères ennemis, se disputant la vie Dès les commencements par un décret fatal, Est-ce Dieu, le Dieu de bonté, qui les convie A s'affronter toujours, sans se vaincre jamais? Répondez-moi! D'un mot, rien que d'un mot: J'écoute. Mais j'appelais en vain et je me consumais Dans l'âpre silence du doute³.

Nous reviendrons encore, plus loin, sur ce sujet 4.

Terminons ces citations par l'éloge du paysan, type d'homme dont Virgile Rossel était issu et qu'il a particulièrement admiré.

L'AME DES PAYSANS 5

Elle aspire au sommeil après son labeur rude. L'âme des paysans est une âme naïve, Elle a la foi robuste et simple des aïeux.

- 1 Au cœur de la vie, La promenade aux étoiles, p. 80-81; voir aussi p. ex., dans le même volume, Le salut, p. 12; Non rien que du silence, p. 14; La gloire, p. 20; La chanson de la vie, p. 21; Sagesse, p. 16, Hantise, p. 18; Les grands voyages, p. 19.
- 2 Au cœur de la vie, Malgré tout, p. 29.
- 3 Op. cit. p. 87-88.
- 4 Cf. le chapitre sur le caractère de Virgile Rossel et sa conception de la vie, p. 128 et suiv.
- 5 Poésies, groupe Nature, p. 75-78.

En labourant la terre, elle nourrit le monde, Et jamais ne s'en plaint et ne se lasse pas. Elle a peiné d'un bout à l'autre de l'année, Son labeur recommence et ne doit pas finir; Mais ayant recueilli le prix de sa journée, L'âme des paysans ne sait plus que bénir.

Certains ont pu dire que, plus artiste, Virgile Rossel eût mieux servi la poésie ou que ses rimes étaient parfois bien fatiguées. Nous apprécions davantage cet autre avis de spécialiste qui nous dit qu'il reste le poète intime, qui « excelle à décrire un état d'âme, un sentiment, les aspirations secrètes du cœur humain, dans un style souple qui charme par sa simplicité ». Nous reviendrons plus loin sur le poète chantre de sa patrie. Il nous semble qu'une partie importante de l'œuvre poétique de Virgile Rossel n'est pas atteinte par l'épreuve du temps. La noblesse des sentiment exprimés donne plus de joie au cœur que maintes œuvres poétiques plus modernes. Nous nous appuyons sur Chales Neuhaus¹, qui a dit à cet égard : « La poésie de Virgile Rossel est profondément humaine, optimiste et sereine. De beaux et grands amours s'y révèlent : celui de la patrie, celui de la famille, celui du devoir. Ils sont éternels. Le style est d'une pureté toute classique. »

Le romancier, le nouvelliste et le biographe

Le romancier

Virgile Rossel nous a dotés d'une bonne douzaine de romans. Ils poursuivent en général un but éducatif. Ils sont bien pensés. Nature calme, esprit pondéré, l'auteur se contente d'analyser le drame familial, toujours actuel et qui, pour être dénué de grandes sensations ou d'imprévus palpitants, n'en est pas moins vrai et poignant. Ce sont des volontés qui se heurtent, des passions qui se développent, des âmes qui luttent jusqu'au sacrifice. Rien d'extraordinaire, simplement la vie quotidienne, vue par un psychologue et racontée par un cœur humain. Le roman est bien charpenté; les situations s'enchaînent avec logique; l'action est menée rapidement jusqu'au dénouement naturel, ce qui évite des digressions ennuyeuses. D'autre part, la simplicité du style, sa sobriété et sa virilité sont autant de qualités qui mettent en valeur

le sujet même du roman, au cœur duquel se noue tout naturellement, en général, une intrigue amoureuse. « Virgile Rossel est un idéaliste; mais pour autant il ne passe pas en aveugle au milieu des drames quotidiens. Il sait discerner la souffrance, la peindre, la comprendre et en étudier des répercussions sur les individus. La société rustique, le monde politique, les cercles universitaires tentent tour à tour sa curiosité bienveillante¹. »

Quelques indications seulement sur certains de ses romans:

Dans Le Flambeau, on peut lire une magnifique description de la ville de Berne et de ses rues, de ses environs, notamment de la forêt de Bremgarten, de la vue qui s'offre de Berne vers les Préalpes et les Alpes. Virgile Rossel y décrit également la vie universitaire, les concerts de la Bernische Musikgesellschaft, les douceurs de la vie au Rabbenthal. Il y profile la silhouette de feu l'inspecteur scolaire Landolt, bien connu dans le Jura, « qui se méfiait de ceux de ses subordonnés qui perdaient leur temps à écrire autre chose que des manuels scolaires »². Il y raconte la vie d'une famille bourgeoise de professeur d'université à Berne, ce qui nous confirme qu'il se plut beaucoup dans la capitale, ainsi que l'affirma Jean Rossel dans sa conférence de 1938.

Sorbeval fait apparaître les appréhensions de l'auteur au sujet de la germanisation du Jura au temps de la guerre 1914-1918 et les velléités séparatistes d'alors. Il en sera question plus loin. Virgile Rossel y décrit avec bonheur des coins délicieux du Jura.

La course au bonheur ruisselle de belles descriptions:

Tout d'abord, le charme du Léman le soir 3:

« La vue du Léman, avec le majestueux décor de ses montagnes illuminées par un couchant glorieux. De rares mouettes, qui n'avaient pas eu peur de l'été vaudois, étoilaient l'horizon incandescent de leur vol fiévreux ou se posaient sur l'onde immobile, comme les fleurs de neige. Des barques de pêcheurs somnolaient; ici et là, de rapides bateaux à moteur, qu'on aurait pu croire engagés dans un pari de vitesse, filaient en flèches d'ombre vers la côte escarpée de Savoie; un grand vapeur de la Compagnie de navigation, drapeau suisse flottant au vent, mouchoirs agités sur le pont en guise de joyeux salut aux wagons emportés le long de la rive, égrenait dans son blanc sillage les sons étouffants d'un orchestre italien. Toute la poésie de l'eau berceuse et du voyage se mariait à celle du crépuscule embrasé. Comment se soustraire au charme si puissant des choses? »

Puis on voit se dérouler la vie à Lausanne « qui n'a pas cessé d'être le grand village de Louis Vulliemin », « minuscule capitale qui

¹ Gazette de Lausanne du 31 mai 1933, No 149.

² Op. cit. p. 47.

³ Op. cit. p. 14.

est bien, pour des gens de mon âge et de mon souffle, l'Eldorado de l'Escalade » ¹, où l'on « arpente la rue rapide de la Louve, pour aboutir à la place Pépinet, rejoindre St-François, traverser le Grand-Pont et monter par le Maupas... » ², où l'on « lausanne », c'est-à-dire où l'on monte et descend « les rues de la ville, si grimpantes ou dévalantes que ses poumons emphysémateux et ses jambes d'arthritique y retrouvaient l'occasion de se dérouiller à souhait » ³. On y fait connaissance avec le Vaudois « placide, facile et circonspect qu'incarne censément le type national » ⁴ et avec son caractère de prudence : « Dans ce pays de Vaud, où l'on a le temps », les unions ne se contractent point avec cette hâte furieuse. Il est prudent de se renseigner, de peser le pour et le contre, de ne pas se lier à l'aveuglette. » ⁵

Que dire enfin de cette peinture du Haut Lac dans la description suivante de la vue de Montreuil (probablement Montreux) 6:

« Là-bas, vers la trouée du Rhône, la Dent du Midi, éclatante de blancheur, rejoint le bord du ciel, cependant que plus près le Grammont, les Jumelles, toute la chaîne de Savoie tissent lentement la soie verte de leur robe printanière. Si le fond de l'air garde encore une fraîcheur et presque une crudité hivernale, le soleil est là dont aucun voile de brume n'intercepte la tiède caresse. L'espace est comme imprégné de lumière et d'attente heureuse. Rien qui détonne dans la pure et riche harmonie des lignes et des couleurs. Coin béni de la terre, pays aimé des dieux! »

Le Maître est l'histoire d'un homme d'Etat qui veut gouverner et qui connaît le drame des habitudes, des intérêts, des passions en conflit avec un grand idéal de sincérité et de justice. Bien que l'auteur s'en défende un peu, on reconnaît assez facilement que l'action se déroule à Genève.

Clément Rochard a quelque analogie avec Le Maître; c'est une minutieuse étude de mœurs, aussi équitable et fidèle que possible. Nous y saisissons une magnifique description de Berne en hiver ?: « C'est une ville plutôt triste. Beaucoup de musique et d'excellente musique, à la vérité, les concerts d'abonnement du mardi au « Musée » et parfois une charmante soirée par l'incomparable Liedertafel. D'hebdomadaires conférences sur des thèmes qui ne sont pas toujours divertissants. L'Apollo au fond de la Länggasse, avec ses athlètes et ses gymnastes. »

Anna Senteri est un roman de mœurs romanches qui met en évidence l'esprit de sacrifice d'une jeune fille qui se résigne, pour éviter la haine implacable de son père, à épouser celui qu'il lui a choisi mais

- 1 Op. cit. p. 64 et 127.
- 2 Op. cit. p. 62.
- 3 Op. cit. p. 43.
- 4 Op. cit. p. 16.

- 5 Op. cit. p. 22.
- 6 Op. cit. p. 172.
- 7 Op. cit. p. 180.

qu'elle n'aime pas, et avec qui elle subira une vie malheureuse. Ce roman dénonce les intrigues, les haines, les vengeances de ces montagnards. La mentalité, les coutumes, les traditions d'un petit village grison y sont décrits avec saveur.

Les deux forces. Virgile Rossel a dit que c'était le plus vécu de ses romans. Il s'agit du conflit entre la foi et la raison, entre le doute et la vérité. On y rencontre le type du chrétien qui vit sa foi intensément, et celui de l'homme tenaillé par le doute, type auquel se rattache l'auteur. Le premier affirme :

« La divinité de Jésus-Christ et l'inspiration littérale des Ecritures sont les pierres angulaires du christianisme. Si l'on y touche, même d'une main respectueuse et prudente, tout s'effondre : le temple intérieur n'est plus qu'une ruine. La négation est la rançon du doute. Le choix s'impose entre la révélation sublime de Dieu et l'infime intelligence des hommes. Il n'y a de certitude absolue et victorieuse que pour ceux dont la foi est assise sur le roc d'une humble soumission au verbe sacré. » ¹

Et le personnage meurt en disant :

« Restez unis, mes enfants! Unis en Lui, car c'est Lui qui est le Seigneur et le Père... Je suis le pain de la vie; celui qui vient à moi n'aura point de faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. O mon Dieu, je t'ai cherché et je te trouve. Reçois-moi dans Ta grâce, couvre-moi de Ton amour. Le salut vient de notre Dieu. Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre et de la mort, je ne craindrai aucun mal. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Oh! que je suis heureuse! N'ai-je pas les promesses de mon Dieu? Je ne meurs pas; je renais. « Elle se tut, les mains jointes: c'était l'agonie. » ²

Le second lui répond :

« Pour celui qui a la foi, c'est facile; il n'a pas besoin d'autres preuves. Mais pour l'autre? Dans le domaine qui m'est perceptible, je m'en tiens à ce qui est. Pour ce qui me dépasse, je cherche ce qui est possible. Mon Dieu, mon Dieu est le Bien. Je n'en ai plus d'autre. » ³ « La mort, notre mort, n'est qu'un accident individuel, un accident prévu, inévitable et qui ne compte pas dans la vie universelle. Mais il compte pour nous et nous nous ingénions à l'arranger, à le parer, à le fleurir. De notre mort, nous avons forgé la chimère de l'immortalité. » ⁴ « Si dès l'enfance on nous montrait la mort comme une solution très simple et très douce; le repos après l'effort; si l'on nous habituait à la considérer en face, à l'attendre de pied ferme, nous

¹ Op. cit. p. 44.

² Op. cit. p. 294.

³ Op. cit. p. 116.

⁴ Op. cit. p. 228.

n'aurions pas à nous la figurer sous les traits d'une affreuse vieille qui guette sa proie en faisant claquer d'un diabolique sourire sa mâchoire édentée; non, ce serait une bonne sœur d'hôpital, toute rose, sous sa coiffe blanche, et qui retournerait notre oreiller afin que nous pussions mieux dormir. Et puis il n'y aurait pas plus d'enfer que de paradis, pas plus de céleste correctionnelle que de divin palmarès. Une feuille serait tombée de l'arbre. » ¹ « La mort n'est pas plus redoutable que la vie. Il faut avoir vaincu sa chair, il faut s'être exercé à mourir. » ² « Finir pour nous, c'est finir. » ³

C'est dans la bouche de Mandert que l'auteur paraît placer sa conclusion :

« Tant que les cœurs ne battent pas plus à l'aise et tant qu'il ne sera pas entré plus de lumière dans les esprits, rien ne vaudra la « vieille chanson ». Avant de briser les dieux, préparons le matin de la chanson nouvelle. Il est des symboles, Père céleste, règne de Dieu, sanctification en Christ, que nous dégagerons de plus en plus de leur vêtement matériel. Les progrès de l'intelligence et de la conscience permettront d'annoncer le pur évangile de la bonté et de l'amour. Elle viendra, l'heure de la chanson nouvelle, je la vois poindre à l'horizon des siècles. La vérité et la foi se sont rejointes. Les légendes et les rêves pieux auront fui. Nous serons simplement les serviteurs diligents de l'Humanité. Les religions les plus obstinées s'obstinent à trancher par l'intérêt et par la crainte la question du bien et du mal; nous la trancherons, je le répète, par la bonté et par l'amour. Ce sera la chanson nouvelle!

« Soyons simplement, chacun de son côté et à sa manière, les bons ouvriers du Bien! Cessons de nous fuir, de nous combattre et de nous maudire, parce que nous ne sommes pas tous de la même école ou de la même Eglise. Pour moi, je continue à vénérer le christianisme des Evangiles, c'est par là, non par ses dogmes, assurément, ni par ses rites, mais par son esprit, que lumière et parfum des choses divines enveloppent le monde. La raison n'est pas tout; le sentiment réclame sa part; la conscience a besoin d'un appui. Et d'ailleurs il faut encore à l'immense majorité des hommes l'espoir d'un au-delà, ou sa crainte. Mais quelle que puisse être notre foi, nous respecterons la liberté des autres; nous serons des croyants, non des fanatiques. La fanatisme religieux a été la source de beaucoup de mal. »

De ce livre se dégage ainsi, pensons-nous, une philosophie du doute religieux. Virgile Rossel l'a eue jusqu'à sa mort. Mais il fut un sincère.

¹ Op. cit. p. 229.

² Op. cit. p. 284-285.

³ Op. cit. p. 227.

⁴ Op. cit. p. 231 et 297.

Le roi des paysans a un fond historique, que nous analyserons plus loin. Nous y apprenons tout d'abord que lorsque Virgile Rossel habitait Berne, en été, il n'était guère de semaine qu'il ne se rende avec ses amis, son quatuor d'amis, dans l'Emmenthal, dans la verte prairie de Gotthelf; qu'un dimanche de juin 1903, il s'y est rendu, qu'il a dîné à Sumiswald pour redescendre sur Rüderswyl. 1

Là encore, il excelle dans la description: « La contrée n'a presque rien perdu, au XXe siècle, de sa fraîcheur et pittoresque rusticité. Elle a le charme incomparable de la vraie campagne; l'industrie sans doute y pénètre, mais avec discrétion et sans l'envahir. Et puis, ses auberges si proprettes, si accueillantes, si heimelig, qui gardent le culte de la cuisine, ont la religion de la cave ». ²

Description de la vue depuis Muri près de Berne 3: « Coup d'œil magnifiques sur la vallée de l'Aar fermée par les vertes Préalpes et les cimes neigeuses de l'Oberland. Au fond de l'horizon, les sommets, éclairés par le soleil déclinant, fleurissaient de pourpre et d'or leurs blanches murailles. »

Il y a encore des descriptions splendides de l'Emmenthal au printemps 4. Le livre contient même des vers et en dialecte bernois 5. Nous trouvons très profonde cette philosophie du paysan 6: « L'homme des champs est ainsi fait. Il se garde d'opposer puériles bouderies ou vaines colères aux désastreux caprices de la nature. Que se déchaîne la fureur des éléments, il y répond par son effort persévérant et résigné! Trompé dans son attente, il n'en va pas moins de l'avant, car il sait qu'un épi sortira de chaque grain du blé confié à la terre. »

Jours difficiles nous fait mettre la main sur les conflits sociaux de la fin du XIXe siècle, époque où les ouvriers détestaient les patrons et où le syndicalisme était particulièrement haineux à l'égard du patronat. L'ère du contrat collectif n'était pas encore née et les grèves sévissaient. D'un côté, le pauvre ouvrier peinant péniblement et qui se dit exploité par le patron; de l'autre, l'opulence du fils du grand industriel avec sa morgue et sa suffisance. « Le patron, c'est l'ennemi. » 7 « Je suis du peuple, moi. Vous êtes de l'aristocratie des fainéants et des lâches. »8

On y trouve une description des ouvriers se rendant au travail un jour de printemps qui fait penser tout naturellement à l'entrée au travail aux Longines de St-Imier⁹: « Le chemin, de la ville aux fabriques, dégringole tout droit vers la rivière, à travers les prés que

- 1 Op. cit. Préface.
- 2 Op. cit. Préface.
- 3 Op. cit. p. 217.
- 4 Op. cit. p. 13-14 et p. 149.
- 5 Op. cit. p. 34 et 193.

- 6 Op. cit. p. 74.
- 7 Op. cit. p. 17 et 79.
- 8 Op. cit. p. 83.
- 9 Op. cit. p. 12.

recouvre la toison verte d'avril. L'herbe courte et déjà drue, semée de crocus aux fuseaux blancs et violets, noyée par endroits sous un flot de jonquilles aux larges clochettes jaunes. Des peupliers le bordent dans sa partie inférieure, des peupliers superbes que le vent agité d'un balancement monotone emplit d'une rumeur pétillante en heurtant entre elles les branches sans feuillage. Et les hommes en blouse de toile grise, et les femmes et les filles en robe de semaine, ceux-là propres et simples dans leur mise, celles-ci, les jeunes du moins, adroites à rehausser une toilette frippée d'un bout de ruban ou de dentelle, marchent par bande d'un pas agile, discutant ou caquetant avec l'empressement et le bourdonnement des abeilles regagnant la ruche. »

Cœurs simples se déroule dans le Jura. C'est l'évocation du village natal. On y reviendra plus loin.

Ce que femme veut est un roman féministe, et Le peuple roi touche également à la politique. Ce sera pour plus tard.

« Virgile Rossel a apporté au roman les qualités qui étaient celles mêmes de son caractère à la fois idéaliste et réfléchi. Les sentiments qu'il exprime sont ceux d'une âme délicate et noble ; il bannit de son œuvre tout ce qui n'élève pas la créature, afin de faire triompher le Beau, le Bien et l'Honneur. Il parle à la raison et au cœur ; il livre au public une littérature édifiante. Ses romans poursuivent un but éducatif ; ils sont moraux, bien pensés, écrits en une langue élégante.» 1

Le nouvelliste

On trouve quelques nouvelles dans les listes des collaborations de Virgile Rossel aux revues littéraires, que nous publions plus loin. Ici nous voudrions nous contenter de dire quelques mots de Nouvelles bernoises. Virgile Rossel y évoque la vie rude des paysans (dans Une mère et Une chute) du Jura et de l'ancien canton, mais aussi les guerres napoléoniennes (Le Capitaine Fracasse), leurs ravages et leurs misères. Dans Blanche Leu, il nous donne des descriptions fidèles et grandioses de la vie du fonctionnaire dans la ville fédérale, à la fin du siècle passé, et de quelques manifestations de la vie collective à Berne. Tout d'abord, le fonctionnaire fédéral: « Il fait très chaud. Le travail a cessé depuis quelques instants dans la plupart des bureaux. On attend le coup de midi. Le papa Leu a vidé la place voici une bonne demi-heure. Il a dépassé la soixantaine; il est usé, cassé, fini; mais comme la mère Helvétie n'a pas le sens des pensions de retraite, on le garde, et on le gardera jusqu'à ce que mort s'ensuive.

¹ Article nécrologique signé V. M. dans Actes 1933, p. 352.

Son jeune collègue relève la tête, s'étire longuement, s'approche de la fenêtre, regarde sans voir le ruban bleu de l'Aar qui glisse là-bas, se débarrasse d'un mauvais paletot de lustrine, avise sa jaquette suspendue à la patère de la porte, allume une cigarette ». ¹

Puis la vie de Berne à midi, en été: « Il est midi. Dans la rue du Marché, le soleil descend tout droit, en jets puissants de blanche lumière, brûle le pavé poussiéreux, inonde les façades grises, métamorphose en chevaliers de féerie le porte-enseigne de la fontaine des Tireurs, flambe sur le vaste cadran de la Tour de l'Horloge. Pas une âme ne se hasarde en cette fournaise. Mais sous les arcades fraîches et sombres, c'est un défilé bruyant et rapide de bureaucrates, de commis, de filles de magasin, d'étudiants aux casquettes multicolores, de gamins qui rentrent de l'école, sac au dos, en sifflant ou en fredonnant l'air sec et dur de la Bernermarsch, de chars d'enfants que des Mädchen essoufflées poussent péniblement à travers la cohue. On se croise, se coudoie, se heurte, se rejoint, se devance, fiévreusement. Sur le seuil de leurs boutiques, des négociants placides, le pouce dans l'échancrure du gilet, surveillent d'un œil vaguement amusé cette foule qui se renouvelle sans fin. Par-ci, par-là, un signe amical, un Grüss Gott au client qui court à son dîner ou un bref échange de phrases banales. Et bientôt les arcades sont désertes, les magasins chôment ». 2

Nous admirons particulièrement la description du mardi, jour de marché: « La ville est envahie par la campagne. Les rues qui descendent du monument Bubenberg à la fosse aux ours se sont transformées en une sorte de potager public. Les places ressemblent à des champs de foire. Le flot de la population rurale s'écoule lentement par les rues encombrées, sous les arcades fourmillantes. Les gros souliers ferrés et les lourds bâtons des paysans mordent le pavé glissant, frappent sur l'asphalte sonore. Des cochers, du haut de leur siège, considèrent avec dédain les Bernerwägeli, les chars à banc, que la cohue empêche d'avancer. Les ménagères, œil vif, pied alerte, suivies de cuisinières en tablier blanc, courent d'un maraîcher à l'autre ».3

L'auteur y évoque la vie sociale à Berne, notamment les fêtes bruyantes du dimanche, la vie des sociétés d'étudiants, les hôtels de Berne, les différents quartiers de la ville : Bärenplatz, Mattenhof, l'allée de l'Enge, le Kirchenfeld, le Sulgenbach, la fontaine de l'Ogre, la Grande Cave, etc., pour finir par le Rabbenthal, quartier de Virgile Rossel : « Ce quartier du Rabbenthal est un séjour enchanteur. D'avril en octobre, c'est un immense jardin qui monte de l'Aar jusqu'à la crête du Schänzli, en laissant émerger de la verte toison des arbres un bout de toit rouge ou noir, un coin de blanche façade. De

¹ Op. cit. p. 105-106.

² Op. cit. p. 106-107.

³ Op. cit. p. 128-129.

sa partie supérieure, on aperçoit toute la chaîne des Alpes bernoises qui profilent sur l'horizon leur formidable rempart de rocs, de neiges et de glaces... Incomparable spectacle des montagnes, souriant, fleurissant, s'allumant dans le soir pâle. Miracle de couleur et de poésie! Les Alpes, froides et livides l'instant d'avant, se dressaient en fantastique muraille de marbre rose, sous un ciel léger et transparent dans lequel mourait le soleil ».

Dans Blanche Leu, l'auteur raconte les vicissitudes d'une famille de fonctionnaire endetté dont la fille, après le décès de son père, veut faire l'impossible pour payer les dettes de celui-ci.

Le bon prisonnier est la peinture d'une petite ville avec ses fonctionnaires de district.

Bertholet raconte l'histoire d'un procès entre deux voisins; Rigolo, une histoire qui se déroule dans le Jura, à la fin de l'automne; Jean montre la vie des anabaptistes dans le Jura.

Ces nouvelles confirment une fois de plus que Virgile Rossel se plaisait beaucoup à Berne, en a goûté les charmes et la vie de ses habitants.

Le biographe

Il faut citer en première ligne la savante biographie de *Louis Ruchonnet*, qui fut conseiller fédéral vaudois et que Virgile Rossel compta parmi ses amis. Cette œuvre nous donne un large aperçu de la vie vaudoise et confédérale au XIXe siècle.

Vient ensuite la biographie d'Eugène Rambert, professeur de littérature à l'Académie de Lausanne en 1854, puis détenteur de la chaire de littérature française à l'Ecole polytechnique fédérale dès 1860. De sa vie, notons ce passage : « Rambert était le labeur personnifié. Toute besogne lui était une joie. On est saisi d'émotion et de respect lorsqu'on se rend compte de l'immense effort qu'il dut accomplir à un âge ou d'autres n'ont que des soucis d'examen ».¹ Voici une allusion discrète à la propre biographie de Virgile Rossel : «Une vocation littéraire peut être contrariée par la nécessité quotidienne. Mais pour elle, les périodes d'inaction ne sont que des trèves. Le primum vivere, deinde philosophari des anciens n'en est pas moins la loi de tous ceux qui n'eurent pas la chance de trouver des titres de rente sous l'oreiller de leur berceau ».²

Parmi les plus belles pensées du livre ainsi que des œuvres de Rambert qui y sont citées, nous avons retenu entre autres cette apo-

¹ Op. cit. p. 38-39.

² Op. cit. p. 50.

logie de la littérature: « Aux savants la gloire d'étudier dans ses moindres détails l'arbre de la connaissance; mais aux écrivains le magnifique privilège d'en cueillir les fleurs et d'en faire goûter les fruits. La science d'ailleurs n'est pas uniquement l'ouvrier du progrès matériel. En réduisant le champ du mystère, en reculant la ligne d'horizon, elle ouvre les perspectives sans fin d'un idéal qui est la source de toute civilisation. Or cet idéal, la littérature a la mission de le révéler en l'exprimant. Une société qui bannirait le culte des lettres retournerait à la primitive barbarie, la barbarie plus organisée peut-être, plus imposante et plus riche que l'autre, barbarie tout de même. »

Et voici un très bel éloge des valeurs morales : « Qu'un matérialiste de courte vue et de froide raison ne tienne que pour un divertissement élégant le plus désintéressé des efforts humains, nous avons le droit — et le devoir — de fièrement proclamer la dignité morale et la vertu éducatrice du labeur auquel se sont voués les historiens, les philosophes, les poètes, les conteurs de tous les peuples et de toutes les époques. » ¹

Rambert fut un alpiniste de grande classe. Ecoutons ce que dit Virgile Rossel à son contact: « Pour nous autres Suisses, les Alpes sont la patrie. Elles nous ont fait ce que nous sommes. Bien plus, elles sont à la fois notre berceau et notre rempart, notre forteresse morale avant tout. » ² « La montagne est une puissante éducatrice. Elle est prodigue de conseils et de leçons. Du fond des âges, elle nous parle. Sa vie n'a été qu'un long et dur combat. N'est-elle pas simplicité, patience, générosité, vigueur, libre énergie, fière audace, et cela toute l'éternité? Si la petite Suisse a pu conserver son indépendance et faire assez grande figure en Europe, ne serait-ce point parce que son destin et son choix lui assignèrent les Alpes pour demeure? » ³ « Les Alpes nous ont valu, du moins pour une part, nos vertus militaires et nos institutions démocratiques. » ⁴ Les Alpes ont créé notre république à leur image, et tant que nous les confondrons dans le même amour, la Suisse ne périra point. » ⁵

Que dire de cet émouvant éloge de l'alpe: « Si elle est toute grandeur, elle est aussi toute simplicité. Elle est accueillante comme ses chalets, elle sourit comme ses fleurs. Elle supprime les formes vaines et l'encombrant apparat qui sont un peu l'hypocrite décor de la civilisation. Etant la nature dans la primitive jeunesse de sa force, elle impose le naturel. A la montagne, on est gai. On est franc, on est libre. Plus de fausse élégance, ni de fausse dignité, ni de fausses

¹ Op. cit. p. 48-49.

² Op. cit. p. 366.

³ Op. cit. p. 404.

⁴ Op. cit. p. 465.

⁵ Op. cit. p. 482.

hiérarchies. Chacun est l'égal de tous. Il y règne une atmosphère de cordiale, de fraternelle harmonie ». ¹ Comme tout cela est beau et vrai, et toujours actuel!

Terminons par cette description du caractère vaudois: « Le Vaudois a les qualités de ses défauts: la bonhomie, la patience, de la sagacité et de l'ingéniosité, une souplesse résistante et une persévérance doucement obstinée. » ²

Virgile Rossel a encore publié d'autres biographies moins développées, notamment celle du poète jurassien Paul Gautier, de Courtelary (1843-1869), dans Poésies de P. Gautier, où nous retrouvons une allusion discrète à sa propre biographie 3: « Ils vont où leur imagination les pousse. Gautier souffrait d'un mal qui ne pardonne guère. La littérature l'appelait comme bien d'autres. Mais le père voulait en faire un juriste. Comme toujours, il cultiva moins le Code que la Musé. » Citons encore les biographies d'autres auteurs jurassiens, parues dans la Suisse romande, la Revue jurassienne et les Actes, outre Paul Gautier déjà cité:

Louis Valentin Cuenin, professeur et chansonnier à Porrentruy, 1819-1868,

Paul Besson, pasteur à Renan, 1829-1868,

Auguste Krieg, 1828-1863,

Edouard Tièche, pasteur-poète à Bévilard, 1843-1883,

Napoléon Vernier, jardinier-poète, 1807-1885,

Xavier Kohler, professeur à Porrentruy, 1823-1891.

Et voici enfin: Juste Olivier, Jérémias Gotthelf, Henri Leuthold, Joseph-Victor Widmann, Joseph Stockmar, Anthéro de Quenthal, Dranmor (Ferdinand Schmid), Charles-Victor de Bonstetten, Albert Richard, le conseiller fédéral Schenk, biographies dont le lecteur trouvera les références détaillées dans la liste des œuvres de Virgile Rossel.

La littérature, l'histoire littéraire et la critique littéraire

La littérature et l'histoire littéraire sont représentées dans l'œuvre de Virgile Rossel surtout par l'Histoire littéraire de la Suisse romande, l'Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne, deux ouvrages monumentaux couronnés par l'Académie fran-

¹ Op. cit. p. 89-90.

² Op. cit p. 643.

³ Op. cit. p. 12-13.

çaise, et par l'Histoire de la littérature française hors de France. Ce sont des monuments érigés à la gloire de la langue française et de son rayonnement hors des frontières nationales. Le premier de ces ouvrages a pour but — dit l'auteur — de présenter un tableau fidèle et complet du mouvement intellectuel dans tous les cantons de langue française depuis les origines jusqu'à nos jours. Virgile Rossel a voulu faire une œuvre populaire dans le meilleur sens du terme. Il s'est ingénié à replacer les écrivains dans leur milieu, à éclairer l'histoire littéraire d'une époque par son histoire générale, à peindre les mœurs, à expliquer les institutions, à raconter les luttes politiques et les conflits sociaux qui exercent une action si directe sur la pensée et l'art des siècles. Cet ouvrage veut montrer à notre peuple le labeur et la gloire de son passé et contribuer modestement à élever le sentiment national et à rendre plus fervent le culte de la patrie.

Voici les périodes que l'ouvrage passe en revue :

les origines et le moyen âge, le seizième siècle et la Réforme, le dix-septième siècle, le siècle de Rousseau, de la Révolution au romantisme, la littérature contemporaine.

Dans le second de ces ouvrages, l'auteur explique l'influence de chacune des littératures française et allemande dans l'autre pays dans le passé et souhaite que dans l'avenir cette influence grandisse encore. « En art et en littérature — dit-il dans une de ses Introductions — le patriotisme est un non-sens. Ne nous demandons pas si les auteurs d'ouvrages qui nous émeuvent viennent du nord ou du midi. Ils nous émeuvent et cela suffit. Pourquoi ne regarder que son pays quand les yeux peuvent embrasser le spectacle de l'univers? Plus loin, il fait l'apologie de la France et signale le rôle influent de la littérature allemande: « La puissance d'attraction de la France est comme invincible. Ce pays est, par excellence, celui où s'élabore, en des formes presque parfaites, la pensée et où se concentre l'âme du monde civilisé. Nul plus que lui ne résume et ne propage l'effort de l'esprit universel. L'Allemagne, avec des fortunes changeantes, a exercé une action que nul ne contestera sur le développement de la science, de la philosophie et de la littérature française ». L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, Virgile Rossel présente la littérature allemande en France, et dans la seconde la littérature française en Allemagne.

L'Histoire de la littérature française hors de France comprend l'histoire des littératures de la Suisse romande, de la Belgique, du Canada, une esquisse du mouvement intellectuel notamment aux XVIIe et XVIIIe siècles, des colonies et « refuges » français à l'étranger (Hollande, Suède, Danemark, Allemagne, Angleterre, Ecosse) et une notice sur la littérature française en Orient. Cette histoire n'est pas entièrement nouvelle, mais elle l'est pour une bonne part (cf. Préface).

L'auteur y constate qu'il y a des foyers de culture française hors de France, soit dans les pays précités, et il voudrait « rapprocher les satellites de l'astre principal, les mettre en communcation plus fréquente et plus directe », et que la France s'intéressât à ces petites France étrangères, se souvenant qu'elles sont de sa famille, se disant qu'il est naturel, qu'il serait généreux et sage de leur témoigner un peu d'active bienveillance. ¹

Il convient de signaler ici enfin l'Histoire de la littérature suisse (2 vol.), parue en deux éditions : une allemande, l'autre française, en collaboration avec Jenny. Tandis que ce dernier s'est chargé de la littérature germanique, Virgile Rossel se consacra plus spécialement au mouvement littéraire de Suisse romande. Ils ont préparé, rédigé, discuté et refondu leurs notes de manière à donner à leur travail la même cohésion et la même unité que si l'ouvrage était signé d'un seul nom. Une édition n'est pas la traduction de l'autre. Leur idée fondamentale est la suivante : « Si la Suisse a été un pays très décentralisé, si les races, les langues, les religions qui se partagent son territoire ont contrarié, pour elle, ce besoin d'unité qui est la loi des Etats modernes, la force des choses et la logique des événements n'en ont pas moins fait que notre petite république, entourée de puissants voisins, donna le meilleur de sa pensée à la formation d'un idéal national. » Ils ont voulu marquer les traits et les caractères communs de notre effort littéraire, insister sur ce qui le localise et l'individualise (cf. Préface).

Terminons par l'Epitre sur nos auteurs romands, qui contient une esquisse de la littérature romande où l'on voit défiler tous les auteurs romands que Virgile Rossel trouve dignes de ce nom.

Il y a encore de nombreux articles sur la littérature et l'histoire littéraire dans les revues auxquelles Virgile Rossel a collaboré, notamment les Actes et la Bibliothèque universelle. Nous devons nous borner à renvoyer à leur nomenclature dans la liste des œuvres de Virgile Rossel, la place nous faisant défaut pour nous livrer à une analyse plus approfondie des thèmes développés.

Quant à la critique littéraire, elle apparaît dans les nombreux articles publiés dans les Actes, mais surtout dans la Bibliothèque universelle et la Semaine littéraire. Elle se dégage aussi des innombrables

1 Cette idée de grouper plus intensément les foyers de culture française autour de la France a été reprise récemment dans deux congrès internationaux de l'ethnie française, tenus, le premier à Nancy, le second, en 1958, à Charleroi, sous la présidence d'un Jurassien de grand mérite, M. Auguste Viatte, professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique fédérale.

articles écrits par Virgile Rossel dans le Démo depuis 1877 et dans la Gazette de Lausanne. Dans l'impossibilité de les citer tous (il aurait fallu disposer de beaucoup plus de temps et d'espace), nous présentons à la fin de ce travail la liste des articles publiés durant la dernière année de vie de Virgile Rossel, afin de donner une meilleure idée encore de l'intensité du travail qu'il fournit jusqu'à son dernier jour. Ces articles sont des analyses de livres parus à cette époque, surtout dans le domaine de la poésie, du roman et de l'histoire. Virgile Rossel s'y montre d'une extrême bienveillance. Il a des égards pour les jeunes auteurs. Il se borne surtout à des comptes rendus de livres. Cà et là, il manifeste quelque désapprobation pour un livre ou une idée; mais en général il fait preuve d'une extrême tolérance. « Il apportait à sa collaboration une magnifique loyauté intellectuelle, nourrie d'une vaste culture littéraire et enrichie d'un sens critique très avisé. Ses articles étaient toujours composés et rédigés avec un soin minutieux. Ses critiques étaient toujours d'une modération et d'une bienveillance peu communes. Il trouvait toujours le mot qui réconforte et encourage. » ¹ Les derniers articles de Virgile Rossel parurent avec l'annonce de son décès et même après encore.

L'historien et l'homme de théâtre

Ces deux genres littéraires peuvent être traités ensemble parce que les pièces de théâtre de Virgile Rossel se rapportent en général à des événements historiques. Sans revenir à l'histoire en tant qu'elle concerne le droit et la littérature, l'œuvre de Virgile Rossel nous fait ici toucher du doigt aussi bien l'histoire universelle que l'histoire suisse et l'histoire jurassienne.

Dans Eugène Rambert, nous apprenons que vers 1860 on appréhendait en Suisse que la situation internationale ne fût troublée à brève échéance; nous y suivons aussi le déroulement de la guerre franco-allemande de 1870, l'installation de la Commune à Paris, les idées revisionnistes en Suisse à cette époque; puis nous sentons combien Rambert lutta pour rétablir en Suisse plus de cohésion dans les esprits. A cette époque, l'Europe était en proie à une grande influence de l'Allemagne, après sa victoire sur la France. Dans un manuel scolaire venant d'Allemagne, le Schweizerland apparaissait au même titre

¹ Gazette de Lausanne du 31 mai 1933, No 149.

que le Wurtemberg et la Bavière, comme une province de la future Germanie. Il y avait en 1870 de la germanophilie en Suisse romande. 1

Nouvelles bernoises, avec le Capitaine Fracasse, met le lecteur en contact avec l'épopée napoléonienne et ses effets dans le Jura. Virgile Rossel y évoque les campagnes de Napoléon en 1813 et l'entrée des ennemis à Paris: « On nous vole nos enfants, on nous mine d'impôts. A Delémont, à Bellelay, aux Genevez, partout, les gens en ont assez. On n'avait pas assez souffert par les Français; il faudrait souffrir encore par les autres » (soit les Russes, les Autrichiens, les Prussiens). ²

Plus près de nous se place la guerre mondiale de 1914-1918, qui est l'objet de *Un roman d'un neutre*. On y voit les phases de cette guerre qui débuta par l'invasion de la Belgique et qui mit la Suisse à rude épreuve par suite de sa division. La Suisse allemande prit fait et cause pour l'Allemagne, la Suisse romande pour la France et la Belgique. L'auteur met ici en lumière l'intervention de l'écrivain suisse Carl Spitteler, qui se consacra au rapprochement des deux parties du pays. On y revit les angoisses de la mobilisation générale de 1914 et les épreuves de la neutralité; mais d'autre part on y trouve avec soulagement l'appréciation d'un personnage qui incarne le caractère vaudois: « On a le temps, ici-bas tout s'arrange et les braves gens se valent. » ³

Sur le terrain de l'histoire nationale, il faut citer :

Morgarten, pièce de théâtre qui évoque l'événement de l'histoire suisse bien connu qui libéra les Suisses de l'emprise étrangère.

Puis, dans Chants perdus 4, Virgile Rossel évoque la révolte des paysans d'Ajoie en 1740 contre le régime des princes-évêques, avec son poème sur Pierre Péquignat, dont voici quelques vers:

C'était en dix-sept cent quarante. L'esclavage Commençait à lasser enfin; Et l'Ajoie en avait assez de ce servage Fait d'iniquités et de faim.

Or en ces temps de deuil, trois hommes énergiques, Péquignat, Riat et Lyon, Sans redouter l'horreur de leurs destins tragiques, Poussaient à la rébellion.

¹ Op. cit. p. 73 et 97-99.

² Op. cit. p. 52 et 72.

³ Op. cit. p. 45-46, 51, 145.

⁴ Op. cit. groupe Poèmes nationaux, p. 185.

Pour avoir fomenté la révolte en Ajoie, Péquignat fut écartelé. L'évêque Sigismond eut la suprême joie De voir ce vaincu décollé.

Et nous gardons encore la souvenance sombre De ce héros mort au devoir.

Virgile Rossel a encore construit un roman sur la révolte des paysans de 1653 dans l'Emmenthal: Le roi des paysans est une magnifique évocation de ce fait historique qui a provoqué le soulèvement des paysans contre le gouvernement dur et impitoyable de LL.EE., soulèvement qui s'est terminé par l'arrestation et la condamnation à mort du chef de la révolte Niklaus ou Klaus Leuenberger. Ce régime prit fin en 1798, sous le coup des armées du général Schauenbourg. On voit dans ce roman la vie du paysan de l'Emmenthal à cette époque.

Un autre roman, Le grand jour, évoque la Régénération de 1830 et son influence sur la Suisse nouvelle, la révolution vaudoise du 18 décembre. On y aperçoit la silhouette de personnalités historiques : le général de la Harpe, Henri Druey, futur conseiller fédéral, le professeur Charles Monnard, le landamann Muret, etc. « La sainte devise « Liberté et Patrie » a recouvré son sens auguste, celui de 1798 et 1803. Le canon tonne à Sauvabelin. Les cloches chantent comme à Noël ou à Pâques. C'est la Révolution du 18 décembre. Pas une rixe. »¹

Dans Eugène Rambert, nous repassons de belles périodes de l'histoire suisse, notamment celle de 1830.

Davel, poème dramatique, rappelle les vains efforts du major Davel pour libérer les Vaudois de l'emprise bernoise, vers 1723. L'exhortation de Davel à ses soldats pour livrer le combat de la liberté est particulièrement émouvante:

Berne usurpa jadis notre sol. Qu'on l'en chasse! Vaud est humilié. Qu'il redresse le front! Ce que Bernois ont fait, Vaudois le déferont. Or deux siècles de joug pèsent sur ce pays. Nos maîtres les Bernois, craints plutôt qu'obéis, Ont d'un pied insolent foulé la noble terre Où la vertu civique et l'esprit militaire Fleurirent en des jours heureux qu'on reverra. Comme la vigne en mai, des Alpes au Jura Nous sommes las de boire à la coupe de la honte;

Ils croient encore mener des brebis à la tonte, Les brebis, à présent, refusent leur toison. Le Vaudois n'est plus rien dans sa propre maison, Partout des étrangers gouvernent dans nos villes. 1

Dans son drame *Pierre Fatio*, publié dans la *Patrie suisse*, Virgile Rossel présente l'ardent défenseur des libertés populaires de Genève, également condamné à mort et arquebusé en septembre 1707, précurseur et martyre de la démocratie genevoise. Comme Davel, Fatio a sacrifié sa vie pour l'indépendance de son pays; mais il fut un tribun et un homme d'action, tandis que Davel était un mystique et un rêveur. ²

Dans le drame en vers *Une mère*, Virgile Rossel raconte un épisode de la guerre anglo-transvaalienne, qui se place vers la fin du printemps 1900, avant la prise de Prétoria (*Bauernkrieg*).

La Vaudoise est une comédie bourgeoise en 3 actes en prose, dont la scène se passe à Lausanne et qui met en vedette la vie du vigneron, le caractère vaudois un peu insouciant, facile et débonnaire. 3

Démétrius. Ce drame en vers est repris de Schiller. Démétrius, qui se disait le fils d'Ivan le Terrible, régna sur la Russie en 1605-1606; le mystère plane sur sa naissance.

Le chemin qui monte est une pièce morale en 2 actes en prose, qui montre les ravages de l'alcoolisme dans les milieux horlogers du Jura.

L'œuvre historique maîtresse de Virgile Rossel est sans contredit son Histoire du Jura bernois. Il l'a publiée à la veille du Centenaire de la réunion du Jura au canton de Berne, qui aurait dû être célébré en pleine guerre mondiale, en 1915, mais qui ne le fut pas. Ce fut la première histoire complète et objective du Jura, qui remonte aux temps les plus lointains et qui présente le Jura au cours des siècles sous tous les aspects : géographique, économique, culturel, religieux, politique, etc. Ce livre fut très bien accueilli dans le Jura. Presque toutes les familles voulaient le posséder.

Enfin, comme historien, Virgile Rossel a retracé avec conscience, en 1929, l'histoire de la Caisse d'épargne du district de Courtelary, à la demande de son conseil d'administration. Il s'agit d'une institution d'utilité publique, qui distribue ses bénéfices aux institutions de bienfaisance du district de Courtelary.

¹ Op. cit. p. 60-61.

² Op. cit. 1927 p. 866.

³ Op. cit. p. 44.

Le traducteur

Il nous reste à parler de Virgile Rossel comme traducteur. A part le Code civil suisse, il a traduit :

Poèmes et sonnets d'Anthéro de Quenthal, traduction du portugais en vers français. De Quenthal est un grand poète portugais du XIXe siècle, dont les œuvres furent traduites en outre en anglais et en allemand. Virgile Rossel a mis tout son zèle à cette traduction. Ce travail représente un long et persévérant effort. La critique releva qu'il méritait la reconnaissance des lettrés pour cette tâche ingrate « de transmettre harmonieusement la pensée d'autrui ». ¹

Selon Amweg, Virgile Rossel aurait en outre traduit d'allemand en français l'Histoire de Berne 1191-1891, de Frédéric de Mülinen, ouvrage scolaire écrit pour commémorer le 700e anniversaire de la fondation de la ville de Berne. On y dit que la traduction française a été faite par un compatriote du Jura, mais sans en indiquer le nom (du moins dans l'édition française que nous avons vue).

En guise de conclusion, il n'est pas exagéré, nous semble-t-il, de parler d'une activité littéraire prodigieuse et féconde de Virgile Rossel.

L'homme politique

Virgile Rossel ne fut ni un tribun populaire, ni un militant des comités politiques. Selon Jean Rossel, son père appelait la politique « cette mangeuse de journées ». Et pourtant il lui a consacré une bonne partie de son existence dans sa période bernoise. Il se rattachait au parti libéral-radical du district de Courtelary, donc au parti radical suisse, et il ne cachait pas son drapeau. ² Comme député de ce parti, il siégea à la Constituante bernoise de 1883-1884 et au Conseil national, qu'il présida. Sur la scène cantonale, il joua un rôle modeste ³: mais au parlement fédéral, pendant près de vingt ans, il

¹ Semaine littéraire 1912, p. 192.

² Le Maître, préface.

³ Il n'intervint que deux fois dans les séances de la Constituante bernoise: à propos des poursuites pour dettes qu'on voulait remettre à des fonctionnaires spéciaux, et d'un art. 73 qu'il voulait voir rédiger plus laconiquement; séances des 13 et 15 mai 1884, procès-verbaux p. 59 et 73.

marqua bien sa place. Voici le tableau de son activité au Conseil national 1:

Membre du Conseil national du 1er juin 1896 au 12 mars 1912.

Président du Conseil national du 6 décembre 1909 au 5 décembre 1910.

Membre des commissions du Conseil national pour les objets suivants :

1896 Unification du droit.

1898 Traité sur la procédure civile en droit privé international.

1898 Recours von der Mühll et Parsal (président).

- 1899 Constitutions de Glaris et d'Argovie (président).
- 1899 Recours en grâce Wasmer, Hafner, etc. (président).

1900 Conférence de la paix, à La Haye.

1900 Atteintes à la sécurité des postes et des chemins de fer.

1901 Département de justice et police. Organisation.

1902 Poursuite et faillite. Revision de la loi.

1902 Naturalisation suisse. Acquisition.

1902 Responsabilité des entreprises de chemins de fer et de navigation.

1902 Rapports entre les conseils. Loi.

- 1902 Revision du règlement du Conseil national.
- 1903 Alcool. Revision de l'article 32 bis Cst.

1903 Subvention de la musique.

1904 Commis de poste du sexe féminin. Traitement (président).

1904 Code civil et code des obligations. 1907 Bateaux à vapeur. Expropriation.

1908 Rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1908.

1909 Registre foncier. Frais des levés cadastraux.

1910 Rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1910 (président).

1911 Département politique. Réorganisation.

Passons rapidement en revue ses interventions au Conseil national, sur la base du Bulletin sténographique des Chambres fédérales:

- p. 122/3 : Revision de la loi sur la responsabilité des chemins de fer. Il y surveille de près la traduction du texte allemand en français.
- p. 458: Demande d'explications au sujet des traitements des ingénieurs du Bureau de la propriété intellectuelle dont il précise le travail par rapport à ceux du Département fédéral de l'intérieur.
- 1 Renseignements fournis par le Secrétaire des Chambres fédérales, le 20 mai 1958.

- p. 518/9: Loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents. Il veut satisfaire dans une certaine mesure les vœux de la population ouvrière « pour laquelle nous n'avons pas fait autant que nous l'eussions aimé ». « Ne craignons pas de faire des économies là où cela est possible pour les appliquer aux grandes œuvres de prévoyance et de justice. Je ne songe pas seulement à ces ouvriers au nom desquels on a parlé ici même, ni à ceux qui se rassemblent, qui discutent, qui protestent; je songe à ces milliers et milliers de travailleurs qui ne se plaignent pas, qui souffrent en silence et vous seront reconnaissants de ce que vous aurez allégé leurs charges et pris en main leurs intérêts. »
- p. 978/9 : Rachat des chemins de fer. Avec un autre collègue jurassien, il demande que des subventions soient prévues pour la construction de nouveaux chemins de fer qui seraient reconnus d'utilité publique.
- p. 1233 : Loi sur l'assurance-accidents. Il soulève une question de traduction de texte (Persönlichkeit doit être traduit par personnalité civile et non par capacité civile) et il donne un petit cours sur la capacité civile et l'exercice des droits civils.
- p. 1273-75: Même loi. Il s'indigne qu'un office administratif ait des compétences pénales. Il veut plus de précision dans la désignation du fonctionnaire qui prononcera les peines et demande que l'audition préalable du prévenu soit assurée. Il se fait déjà le protagoniste d'une juridiction administrative meilleure, qui commence seulement aujourd'hui à entrer sérieusement dans la voie des réalisations pratiques. Mais son intervention d'alors n'eut aucun succès.
- p. 107 à 112, 230, 234/5, 237 à 239 : Unification du droit civil et du droit pénal (introduction d'un al. 2 à l'art. 64 Cst. féd. et d'un art. 64 bis Cst. féd.). Il fut rapporteur de langue française de la Commission. Ses interventions nous révèlent sa conception politique sur le fédéralisme bien compris et sur la nécessité de l'unification du droit au vu de la déficience des législations cantonales et afin de fortifier le sentiment national. Ecoutons-le pendant quelques instants :
 - « L'unité du droit entretient et fortifie le sentiment national, pare aux dangers résultant de la dissémination de la puissance publique, de la diversité des buts particuliers, de la complication du système gouvernemental et rapproche encore dans un Etat comme le nôtre ceux que séparent race, langue et mœurs. Elle assure le respect et l'autorité de la loi, qui sont les plus précieux éléments de la grandeur morale d'un pays; elle sert à constituer un peuple dont rien n'entrave la prospérité au dehors; elle ne produit pas, quoi qu'on en dise, le nivellement

ni l'uniformité, mais la cohésion des forces et la solidarité des intérêts.

- « Le fédéralisme n'est pas intangible; comme tous les systèmes politiques, il a fait hier, il fera demain encore des sacrifices à l'intérêt général du pays. Il n'a pas refusé à la Confédération l'armée, les postes, le droit des obligations; il lui concédera l'ensemble du droit civil et du droit pénal, parce qu'ici l'unité est préférable à tout. L'unification n'est pas une entreprise antifédéraliste; elle n'est qu'une œuvre nationale à laquelle les cantons peuvent s'associer sans craindre de déchoir. L'unification ne sera ni précipitée, ni arbitraire, ni violente; elle sera prudente et bienfaisante, et nous serons dirigés par le seul dessein de faire œuvre de science, de liberté et de justice. » A la page 109, il donne des renseignements intéressants sur la législation dans le Jura : « Le Jura bernois a le Code Napoléon encore avec les lois bernoises qui l'ont changé au petit bonheur et sans le réformer sensiblement. De droit jurassien, des rôles et coutumiers de l'ancien évêché de Bâle, pas de traces et nulle ne le regrette, car avant la conquête française, la législation civile de ma patrie restreinte n'existait qu'à l'état embryonnaire et chaotique. Le régime hypothécaire, troué de toutes parts et mal rapiécé, n'est pas même unifié dans le Jura, les districts protestants et les districts catholiques ayant chacun le leur. L'ancien canton n'a eu la force ni de reviser, ni d'imposer au Jura sa législation bernoise. »
- p. 467 à 470 : Situation financière de la Confédération. Il s'oppose à ce qu'on diminue les crédits en faveur des œuvres d'utilité publique, la société pour la conservation des monuments historiques, l'achat de tableaux, le musée, la bibliothèque nationale, parce que ces œuvres constituent le « patrimoine moral » d'un pays, de tout ce qui entretient dans l'esprit et le cœur la flamme du patriotisme et la fleur de la beauté. Il demande en revanche la réduction de certains crédits militaires (p. 543/4).
- 1902 p. 52/3 et 121 : Loi fédérale sur les élections au Conseil national. Il signale les dangers de la réunion en un seul des trois arrondissements du canton des Grisons, pour l'élection au Conseil national.
- p. 349 à 351, 363, 384, 396 à 398, 403, 410/411: Loi sur la responsabilité des chemins de fer. Virgile Rossel fonctionne comme rapporteur de langue française de la Commission. Il se préoccupe surtout de l'art. 1er qui fixe le principe de la responsabilité des chemins de fer et de la traduction des textes.

- p. 325/326, 329, 334 à 339, 365 à 367, 370, 405/406: Même sujet. On discute beaucoup de la responsabilité des chemins de fer pour les accidents survenant dans la construction des chemins de fer et non seulement dans l'exploitation de ceux-ci; mais finalement cette extension n'est pas admise.
- 1904 p. 321 à 323, 339 à 341, 342/343, 345/346, 606 à 613 : Mê-me sujet.
- p. 493 et 589 : Loi fédérale concernant les chèques et les virements postaux. Il voudrait davantage de bureaux de chèques postaux (dans toutes les villes ayant plus de 10.000 habitants).
- 1905 Code civil suisse. Virgile Rossel fut rapporteur de langue française de la Commission, avec Gottofrey et aussi Gobat (qui le remplaça occasionnellement). Il rapporta sur le droit des personnes, le droit de famille (les effets du mariage non compris), sur le droit de succession, chapitre: Des héritiers, et sur les droits réels, ainsi que sur le titre préliminaire. Il suffit de consulter les Bulletins sténographiques de ces années pour être renseigné en détail. Ici nous nous contenterons de rappeler son intervention sur la présentation générale du Code et sur la défense de son texte français.
- p. 436: « Jamais le parlement suisse n'a été saisi d'une œuvie comparable pour son étendue, sa portée morale et sociale, le travail qu'elle a coûté, les espoirs qu'elle a éveillés dans notre peuple, à celle du futur Code civil fédéral. S'il est bien préparé, comme nous le croyons, s'il est heureusement conçu, comme nous le voudrions, s'il constitue à la fois un code simple, clair, libéral et dominé par un grand esprit de justice, et traversé par un grand souffle d'idéalisme, la Suisse pourra fêter plus tard avec une enthousiaste reconnaissance la date d'aujourd'hui 6 juin 1905. Nous posons la première pierre de l'édifice qui doit abriter notre droit national.
 - « Le droit d'un peuple est un peu de son âme, il n'y a pas d'âme profondément une là où il n'y a pas une large communauté d'institutions juridiques. Allons donc de l'avant, sans précipitation évidemment, mais sans défaillance! Et plaçons, Messieurs, la grande entreprise de la codification de notre droit civil sous l'égide de ces deux vertus de notre peuple: le respect du passé, le noble souci de l'avenir. »
- p. 834/835 : Texte français du Code civil. « Nous avons cherché dans notre travail à nous approprier la terminologie du Code Napoléon et, quand cette terminologie nous faisait défaut, nous nous sommes ingéniés à rester dans la tradition et le génie de la langue française. La langue du Code Napoléon est et reste notre modèle. Notre texte français est le résultat

d'un long travail. Il représente un grand effort, tous ceux qui voudront essayer de se rendre compte des difficultés extraordinaires d'une besogne pareille finiront par reconnaître que notre traduction ne méritait peut-être pas l'accueil qu'on lui a réservé. Si nous avons commis quelques erreurs, si l'on peut nous reprocher quelques inadvertances, s'il existe encore quelques défauts de concordance, c'est hélas la rançon de toute entreprise humaine. »

- p. 1170 à 1173, 1178: Réorganisation militaire de la Confédération. Il s'en prend aux dépenses militaires et dit que les assurances ouvrières sont beaucoup plus chères à son cœur qu'une réorganisation militaire « qui peut être très utile, mais qui n'est pas absolument nécessaire ».
- 1906 p. 1330 : Initiative populaire en matière de législation fédérale. Il soutient l'idée qui voulait introduire dans la Constitution fédérale l'initiative pour les lois.
- p. 462 à 464, 476 à 480, 485, 497 à 500, 535/536, 543/544, 558 à 559, 567 à 569 : Code des obligations : revision. Il fonctionne comme rapporteur de langue française pour cette revision, devenue nécessaire à la suite de l'adoption du Code civil. Il traita le projet jusqu'au contrat de travail exclusivement.
- 1911 p. 136: Il s'exprime au sujet d'un vote intervenu au Conseil national.

En dehors de ses interventions parlementaires, Virgile Rossel a manifesté ses opinions politiques dans de nombreux articles de journaux et de revues, notamment dans la *Bibliothèque universelle* et les *Actes*. Nous ne pouvons nous y arrêter et renvoyons à ces publications, signalées plus loin.

Dans ses œuvres littéraires, Virgile Rossel nous donne en outre assez bien le reflet de ses conceptions politiques et son activité au

parlement. Voyons plutôt:

En ce qui concerne ses conceptions politiques, la poésie nous introduit dans le sujet :

Voici: la politique M'a forcé, l'autre jour, d'entrer dans sa boutique; J'ai chargé sur mon dos le bât du député. On ne me croira point, j'ai beaucoup hésité.

Le chemin de l'honneur est pénible à gravir; Je veux servir le peuple et non point m'en servir. Vous me demandez à quoi je fais cortège, Si c'est à gauche, à droite, au centre que je siège, Si je suis libéral, neutre ou conservateur, Si je vais me poser en hardi novateur, Etant de ce bois vert dont on fait les apôtres, Ou trotter prudemment à la suite des autres, Etant de ce bois mort dont on fait les valets; Si mon programme vaut de ces méchants billets Qu'on laisse protester le jour de l'échéance; Si je suis homme au cours d'une même séance, A parler pour ceci, quitte à voter cela; Je réponds: mon devoir, c'est mon parti, voilà! J'apporte à mon pays cette modeste offrande, La bonne volonté d'un esprit libre et fier.

C'est surtout dans ses romans Le peuple roi, Le Maître, Clément Rochard, Jours difficiles et Ce que femme veut que nous trouverons des renseignements intéressants sur Virgile Rossel, homme politique. Bien qu'il se défende d'avoir fait de la littérature de parti dans ces œuvres 1, elles reflètent ses opinions sur de nombreux points.

Tout d'abord, il est radical: « Ce que j'appelle radical, dit-il, c'est un homme qui aime le droit et l'égalité. Si le pays envoie à la Chambre une majorité de radicaux, ce n'est pas pour faire une politique radicale, mais pour faire une politique juste, adaptée aux événements 2. L'homme politique doit être le représentant de son parti, certes, mais surtout de son devoir 3. Dans une démocratie, les hommes politiques sont des hommes qui doivent leur situation à beaucoup d'autres 4. Il y a plusieurs types d'homme politique: L'un y voit un instrument de domination pour ses amis et ses idées; l'autre y cherche le moyen de réaliser plus de justice par ses idées et ses amis. L'un subordonne tout au parti; l'autre au pays. L'un, condamné à l'excitante escrime du polémiste, à la stratégie peu scrupuleuse du meneur, n'admet pas que sous prétexte d'équité, on fasse le jeu des adversaires. L'autre, simple radical de tempérament, qui a subi la faveur de la popularité plutôt qu'il ne l'a recherchée et qui s'est constamment dérobé à toute besogne dans l'indispensable mais assez vilaine cuisine des intérêts, est incapable de se résigner à l'esclavage d'un mot d'ordre quelconque. 5 Il n'apprécie pas les obligations de représentation auxquelles sont soumis les hommes politiques : temps perdu en banquets, congrès, conférences et autres corvées de même sorte. 6 Il déteste aussi cette conception qui voit dans la politique uniquement la chasse aux places : Case-moi, je te caserai. La politique demande beaucoup de sacrifices

- 1 Préface de Le Maître.
- 2 Le peuple roi, p. 27.
- 3 Le Maître, p. 71.
- 4 Le Maître, p. 51.

- 5 Le Maître, p. 47.
- 6 Le Maître, p. 43 et 49.
- 7 Le Maître, p. 106.

à la famille. ¹ Elle demande à l'homme d'Etat qui veut rester probe et intègre beaucoup d'efforts. ² La politique, avec son cortège de manœuvres, d'intrigues et de luttes, condamne presque ceux qui la servent exclusivement à ne valoir que ce qu'elle vaut : maison qui est surtout en façade, elle appartient à des hommes qui, la plupart, sont beaucoup en surface. Il n'y a que les natures d'élite qui, cédant à la grandeur ou à la tyrannie du devoir civique, ne deviennent pas un peu de médiocres réductions d'elles-mêmes. » ³

Virgile Rossel nous donne ensuite une idée de la rivalité des partis sur la scène cantonale et fédérale. 4 « Radicaux et libéraux (vaudois ou genevois) sont des frères qui se battent les flancs pour s'imaginer qu'ils sont ennemis. Ils pataugent dans les mêmes ornières; rien ne les distingue si ce n'est l'étiquette qu'ils se sont collée au dos, et rien ne les sépare sauf la mémoire maudite de leurs démêlés antédiluviens. » 5 Entre les radicaux et les conservateurs il n'y a, dit-il, pas un abîme de principe. Tout au plus des divergences de méthodes, des nuances d'opinion. Un peu plus ou un peu moins d'eau, mélangée au même vin, car la politique ne vend ni ne consomme de vin pur. » 6 Comme radical, Virgile Rossel défend énergiquement les grands principes inscrits dans la Constitution fédérale, œuvre de son parti. L'idée de liberté lui est particulièrement chère. On a déjà vu dans quelle mesure elle l'a inspiré dans ses romans. Il a défendu aussi la démocratie, le principe de la séparation des pouvoirs, de l'égalité des citoyens, le suffrage universel propre et libre, l'élection populaire des tribunaux inférieurs, l'école publique, obligatoire, gratuite, mixte et laïque, la subordination de l'Eglise à l'Etat. « Mais ce laïcisme ne doit pas être aride », dit-il. 7

Il décrit les luttes électorales dans les cantons suisses entre les partis en présence (radicaux, conservateurs, socialistes) et parle des radicaux affaiblis par les dissensions intestines. 8

Il est ennemi de toute centralisation qui ne serait pas une absolue nécessité nationale. « Centraliser en Suisse, c'est par la force même des choses, germaniser aussi. » ⁹

Il est partisan de la représentation proportionnelle, qu'il appelle une réforme nécessaire, une initiative de paix et de justice. ¹⁰ Il s'affirme également chaud partisan du droit de vote des femmes. Ecoutons-le: « Le temps continuera de faire son œuvre et l'idée son chemin. Que représente une souveraineté qui n'est pas exercée par toutes les forces utiles de l'Etat? Les hommes auront beau se retrancher derrière un monopole qu'ils ne cherchent même plus à justifier: la con-

- 1 : Clément Rochard, p. 268-269.
- 2 Clément Rochard, p. 236 et 279.
- 3 Clément Rochard, p. 214.
- 4 Louis Ruchonnet, p. 35.
- 5 Ce que femme veut, p. 83-84.
- 6 Le Maître, p. 17.
- 7 Le peuple roi, p. 27-28, 77, 81.
- 8 Le Maître, Préface.
- 9 Eugène Rambert, p. 186-187.
- 10 Le Maître, p. 37.

dition sociale du sexe prétendu faible s'élève sans cesse, non moins que sa valeur morale ou sa culture intellectuelle. On n'évitera pas à Berne davantage qu'à Rome ou à Paris une réforme qui n'est plus contestée que pour d'assez pauvres raisons. » 1

L'auteur de ce livre n'est pas un féministe de la dernière heure. Dans son Essai paru en 1905 dans le *Politisches Jahrbuch*, il dit : « La nature, le rôle naturel de la femme, l'intérêt de la famille, tous les arguments auxquels nous avons recours apparaîtront fragiles et surannés. La civilisation et la démocratie ne s'accommoderont pas éternellement de l'oppression et de l'injustice ». « L'égalité civile et l'égalité sociale sont à peu près conquises. L'égalité civique viendra, parce qu'elle doit venir. » ²

Dans ses dernières poésies, il est certes un peu plus nuancé:

Demain,

Après-demain, plus tard... Mais pour l'instant, la main Sur leur cœur généreux, vos doux seigneurs proclament La Déclaration des... devoirs de la femme.

Une grande réforme est souvent hasardeuse, Il faut l'appui du temps à tout progrès humain.

Un jour cela viendra, si vous êtes gentilles, Et je vous le promets... pour vos petites-filles.

Cet exemple nous fait toucher du doigt comment certaines réformes qui s'imposent sont lentes à venir dans notre Confédération suisse. 3

Sur le terrain économique, Virgile Rossel se distançait déjà du principe de l'absolue liberté de concurrence qui fut un postulat de la doctrine libérale pendant très longtemps. Il trouvait ce principe antisocial, trop favorable aux uns et préjudiciable aux autres. ⁴ Il a fallu encore vingt ans pour que les articles économiques de la Constitution fédérale soient adoptés par le peuple suisse et les cantons. Virgile Rossel était pour les assurances ouvrières. Dans *Jours difficiles*, il montre les conflits sociaux dans l'industrie horlogère lors de la naissance des syndicats et sous le régime de la lutte des classes dont nous nous souvenons parfaitement: « La fabrique, c'est la caserne du travail; le patron, c'est l'ennemi. » ⁵

¹ Le peuple roi, p. 58-59.

² Ce que femme veut, Préface.

³ Au cœur de la vie, Anne, ma sœur, p. 43 et Patience, p. 46.

⁴ Le peuple roi, p. 64.

⁵ Op. cit. p. 17 et 23.

Deux conférenciers y prônent la révolution sociale: « Nous étranglerons le dernier des bourgeois avec la corde du dernier des patrons. Plus de hiérarchie, de propriété, de capital; plus de maîtres, de prêtres, de bon Dieu et tout le tremblement! Notre but, le voilà: Ecraser ceux qui vous écrasent. » « Ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous. Il n'y a pas de réconciliation possible entre ouvriers et patron; ceux qui prétendent le contraire sont des endormeurs ou des traîtres. »² A ces paroles de haine, il répond par des paroles de sagesse : « Les casseurs de vitres auront beau faire. Notre peuple est heureux, somme toute. Il possède la liberté. Il n'a pas vu la guerre depuis des générations et des générations et il est bon enfant dans l'âme. » 3 Ailleurs, il dit encore : « Est-ce qu'en aucun pays l'ouvrier est plus indépendant, plus choyé qu'en Suisse? » 4 Heureusement que ces temps-là sont révolus et que nous vivons depuis longtemps déjà sous le régime de la paix du travail. Mais Virgile Rossel entrevoit déjà que nous marchons au socialisme et que le rapprochement des intérêts et la vertu des lois naturelles parlent pour lui. 5 En effet, dans les dernières trente années, l'évolution générale s'est nettement développée dans cette direction.

Virgile Rossel nous donne encore sa conception du chef de parti : « Si les chefs, les chefs surtout ne sont pas de mœurs intactes, s'ils ne donnent pas l'exemple du désintéressement et de la vie simple, si les honneurs, le luxe, la fête sont les suprêmes ambitions d'en haut, c'est fatalement l'envie, la rancune et un jour la révolte en bas. » 6 « Le Maître n'est pas celui qui mène la foule en ayant l'air de la suivre. Ce n'est pas le berger du troupeau. C'est l'inspirateur et le conducteur du peuple. Une cité, un canton, un Etat ne valent que par une lente accumulation de forces morales en eux. » 7

Dans ses différents romans et biographies, Virgile Rossel nous a aussi décrit l'atmosphère des séances au parlement fédéral et dans les parlements cantonaux et la vie du député hors des séances. Ces détails savoureux ne manquent pas d'intérêt:

« Le Parlement suisse. Milieu si particulier et si curieux. Cette extrême variété des caractères, des opinions, des intérêts, accusée encore par les diversités de la langue, de la race, de la religion, des traditions historiques, des originalités locales, qui ne finissaient pas moins, à l'heure des grandes œuvres, par se fondre dans l'unité supérieure d'un patriotisme ardent et fécond. L'helvéticité se manifestait et régnait là comme nulle part ailleurs, cette helvéticité par laquelle s'expriment les frustes et solides vertus de l'âme nationale. Une

¹ Op. cit. p. 150-151.

² Op. cit. p. 154.

³ Op. cit. p. 158.

⁴ Clément Rochard, p. 231.

⁵ Le peuple roi, p. 70.

⁶ Le peuple roi, p. 95.

⁷ Le Maître, p. 289-290.

volonté réfléchie et une conscience intacte inspiraient et dirigeaient cette assemblée qui, d'une marche tranquille et ferme, allait à son devoir. »¹

« Séance du Conseil national. Ouverture à 4 heures. Les députés avaient afflué pendant les 10 ou 15 minutes qui précédèrent le coup de sifflet du président. On se saluait, se complimentait entre amis, entre voisins, heureux de se retrouver après les longs mois de vacances parlementaires. Un bavardage animé et cordial, et des mains qu'on presse, et des rires qui éclatent, et de grosses voix qui dominent tout à coup le gai tumulte, et des pupitres qui se referment après avoir engouffré les kilos de paperasses officielles tirées d'une énorme enveloppe jaune, et les huissiers qui circulent, et les journalistes qui notent les mots, les gestes, les attitudes, et là-haut, dans les tribunes, pêle-mêle, le bon public, très amusé, qui se montre les têtes connues. La sonnette présidentielle. Le calme se rétablit. Toujours la même physionomie de la salle. Un peu de laisser-aller, sans doute, mais du silence et du sérieux. L'appel nominal des députés. Quelques communications perdues dans le bruit. A 16 h. 30, on commence le rapport de gestion. » ²

Dans un autre roman, il dit: « L'ouverture d'une session des Chambres, c'est une heure d'idylle dans le drame bourgeois de la politique. Ni la langue, ni la religion, ni le parti ne sont plus des obstacles aux amicales effusions. Un Lucernois interpelle en français correct des Genevois qui lui répondent dans leur meilleur allemand. Le libre-penseur fraternise avec le catholique, et l'on voit des radicaux saluer des socialistes sans broncher. Les inconnus, les indifférents, les adversaires eux-mêmes sont sympathiques. Il y a le plaisir du revoir, l'attrait d'un milieu d'élite, cette bonne volonté des hommes que rien encore ne divise; et l'œil effleure d'une vague caresse la redoutable enveloppe jaune qui regorge de prose fédérale.

- « L'appel nominal. La validation à toute vapeur et l'assermentation solennelle — toute la Chambre debout, de quelque conseiller national, élu au cours des vacances parlementaires.
- « Au Conseil des Etats, peu de monde aux tribunes. Des vides énormes dans les rangs des journalistes. Personne au pupitre du Conseil fédéral. On n'écoute ni peu ni prou. On a trop de choses à se conter, entre voisins, trop de paperasse à classer et à ranger. Et il n'est pas de siège plus agréable qu'un fauteuil de père de la patrie. C'est que le peuple suisse n'a pas marchandé le confort à ses mandataires. Sont-ils bien, ont-ils de l'espace, de la lumière et de la beauté ? Quelle simplicité artistique, originale et cossue! Pas de

¹ Clément Rochard, p. 184-185.

² Clément Rochard, p. 279.

luxe, rien pour l'ostentation, au demeurant. Le salon d'une démocratie prospère. »1

Et encore:

« Une première session, c'est comme un premier semestre à l'Université. On prend l'air du bâtiment, on ouvre l'œil, on tend l'oreille. Surtout pas de discours. Le meilleur orateur des vingt-deux cantons parle mal dès qu'il parle trop souvent; ceux même qui l'admirent encore ne l'écoutent déjà plus. Ce qu'on les abomine, les phraseurs! Non seulement la discrétion oratoire est appréciée, mais on n'admet pas les débats trop rapides, ni trop copieux. »²

« Et en dehors des séances ? Berne en hiver est une ville plutôt triste. Beaucoup de musique, et d'excellente musique, à la vérité. Les concerts d'abonnement au « Musée » et parfois une charmante soirée organisée par l'incomparable *Liedertafel*. Et puis quoi ! la froide solitude d'une chambre d'hôtel ou d'un garni pour les laborieux, le bruyant pêle-mêle de la brasserie pour les autres. Or les après-dînées sont longues. Les Chambres ne siègent à l'ordinaire que le matin, et les soirées ne sont pas brèves. Elles se passaient aussi en promenades et en parties de manille et de jass, ou aussi sous les magnifiques ombrages de l'Enge ou dans la forêt de Bremgarten. Au Conseil des Etats, les députés rentraient presque tous les jours, les séances étant closes avant midi ; 44 mandataires parlent moins que 147. » ³

Terminons ce rapide aperçu par la description du magnifique tableau qui orne la salle du Conseil national: « Ah! l'heureuse inspiration qu'avaitent eue l'architecte et le peintre! Aux députés de la nation, ils avaient offert ce coin de terre glorieux et familier qui est comme le cœur de l'Helvétie. Tout d'abord le modernisme nerveux et provoquant de Giron avait choqué ou déconcerté la plupart des membres de l'Assemblée. Cela était trop éclatant, trop vibrant, trop vivant! Et ce ruban de lac avec son air de fleuve voué aux brouillards du Rhin, et les tons criards de cette eau qui palpite comme sous l'étreinte du vent, et cette nymphe qui, sommairement vêtue d'un rameau d'olivier, émerge d'un bout de nuage? L'accoutumance et la patine du temps ont eu raison de toutes les critiques. C'est le berceau de la Suisse, les altières pyramides des deux Mythen, la fertile vallée de Schwyz, le Rütli, des prés verts, des flots paisibles, des montagnes et du ciel. On est chez soi, dans le passé, dans le présent, et l'avenir sourit. » 4

¹ Le Maître, p. 182-183.

² Clément Rochard, p. 179.

³ Clément Rochard, p. 179-182, 188.

⁴ Le Maître, p. 183-184.

Le parlement cantonal laisse à Virgile Rossel une impression moins solennelle et l'ambiance de travail lui paraît plus relâchée: « Bondée, archibondée, la salle du Grand Conseil. Tous les députés à leur poste. Tous les membres du gouvernement à leur banc. Les tribunes publiques regorgent d'une foule vibrante. Lecture du procèsverbal, communications, tout cela est noyé dans une large rumeur d'attente et de fièvre. »¹

Ailleurs: « Le Grand Conseil est moins divertissant que le théâtre, ou même le cinéma. Il a son contingent de parfaits raseurs. La plupart des représentants du peuple ont le nez « enfoncé » dans leur gazette, se sont attelés à leur correspondance ou considèrent d'un œil morne le rapport de gestion distribué le matin. »²

Dans Louis Ruchonnet 3, Virgile Rossel nous montre le parlement vaudois au travail : « On y use du droit d'être distrait ; on n'y abuse point de la liberté d'être bruyant. Une interruption, la plus anodine, la plus correcte, un mot un peu vif, une allusion à peine blessante, une apostrophe un tantinet irritée y détonneraient comme dans un temple. On ne compte pas deux rappels à l'ordre par législature et les plus grandes séances sont des séances d'une solennité paisible. Les applaudissements sont rares aussi ; il faut que la question discutée soit bien passionnante aussi, et l'orateur bien chaleureux pour que les bravos éclatent. »

On ne peut se défendre de l'impression, à la fin de ce chapitre, que Virgile Rossel a tenu honorablement sa place au Conseil national et que la politique dans le sens élevé du terme lui convenait parfaitement.

Le patriote suisse et jurassien

I

Toute la vie et l'œuvre de Virgile Rossel sont dominés par un puissant souffle patriotique. Sa vie publique au parlement fédéral, pendant près de 20 ans, est un émouvant témoignage de son attachement à la Suisse.

¹ Le Maître, p. 280.

² Ce que femme veut, p. 149, 158-159.

³ Op. cit. p. 35-36.

Dans ses Chants perdus, il s'écrie déjà:

VIVE LA SUISSE 1

La Suisse est le pays austère
Du bon vieux sang républicain.
C'est elle qui fut la première
A marcher sur le grand chemin
Guidant l'humanité novice
Des ténèbres à la clarté,
Des chaînes à la liberté.

DROIT D'ASILE 2

La Suisse d'aujourd'hui reste celle d'hier, Nos droits sont éternels, et quand l'Europe entière Voudrait nous les ravir, ces droits — Comme un éclair Un air s'élèverait dans l'Helvétie altière:

Ce droit qui restera notre gloire éternelle Et qui fait de toi, Suisse, ô sol des libertés! Une patrie universelle.

Cet amour de la grande patrie suisse augmente encore dans Poèmes suisses:

A LA SUISSE 3

Tu m'as tout offert dès la première heure, J'ai mangé ton pain et j'ai bu ton lait. Dès le premier jour, ton amour veillait. Les ans ont passé, ton amour demeure.

Heureux d'avoir pu vivre où je suis né, Je bénis le sort et le remercie; Sans me rien devoir, tu m'as tout donné, Terre d'Helvétie!

¹ Op. cit. p. 163.

² Op. cit. p. 197.

³ Op. cit. p. 6,8.

Tous ces poèmes sont un hymne de reconnaissance à la Suisse, à ses Alpes et à son histoire. Citons encore quelques strophes de

1291 1

Uri, Schwyz, Unterwald, Vieille terre chérie, Demeure des aïeux, berceaux de la patrie, Saints autels des serments jurés, Vous avez noblement débuté dans la gloire, Pauvres foyers étroits et grands noms de l'histoire, Humbles héros et lieux sacrés!

Les trois petits pays que menaçait l'Autriche Ont compris que le faible est fort, le pauvre, riche, Quand ses pères sont avec lui;

Confondant leurs dangers, unissant leur vaillance, Ils ont fait leur serment d'éternelle alliance; Suisse, ton premier jour a lui!

Ce serment mémorable et six fois séculaire A traversé des temps de deuil et de colère; Rien n'a pu l'abroger, Ni la haine allumée en discordes civiles, Ni les sentiers des morts, ni le pavé des villes Souillées du pas de l'étranger.

Ce pacte qu'on révère, ô Suisse! Comme on l'aime. Chaque siècle, il reçoit comme un nouveau baptême, Il s'accroît d'un fleuron nouveau. Fidèles à la foi par les aïeux promise, Nous restons attachés à la sainte devise Comme une armée à son drapeau.

Dans Eugène Rambert, nous trouvons de magnifiques envolées pour la Suisse: « C'est l'union joyeusement et fièrement consentie, qui restera notre meilleur idéal. » ² Caractère de la Suisse: « Notre mission fraternelle en Europe, notre culte de la liberté, notre passion de l'indépendance, les simples et robustes vertus de notre peuple, nos traditions de vaillance et d'honneur, la riante splendeur de nos vallées, l'âpre magnificence de nos Alpes, l'héroïque aventure de notre histoire, un appel constant à la généreuse tolérance, à l'union loyale, à la dignité fière qui ne biaise ni ne plie. » ³

¹ Op. cit. p. 26.

² Op. cit. p. 468.

³ Op. cit. p. 340.

A plusieurs reprises, dans l'histoire du pays, l'opinion suisse fut divisée, notamment de 1870 à 1914. La Suisse allemande regarde vers l'Allemagne, la Suisse romande, vers la France. Dans Eugène Rambert, Virgile Rossel se demande si l'idéal suisse répond à une réalité. Il l'affirme en ces termes : « Oui, si nous sommes bien pénétrés de ceci : que de toutes les formes de gouvernement, la démocratie républicaine est la plus élevée et que l'histoire, en dépit de la diversité des races, des langues et des religions, nous a unis pour donner au monde un exemple de fraternelle concorde dans la justice et la liberté. Nous devons être une si « belle expérience » que la seule gloire de la poursuivre nous interdirait déjà de rompre le lien de notre Confédération. Si nous n'étions plus, si nous n'avions plus la volonté d'être cette Suisse-là, nos jours seraient comptés. — Nous sommes tenus, évidemment, d'avoir d'autant plus de tolérance les uns envers les autres, d'autant plus d'amitié les uns pour les autres, que nous nous ressemblons moins et que notre nationalité ne repose que sur notre mutuel consentement. La majorité germanique, parce qu'elle est la majorité, se gardera scrupuleusement de la plus légère atteinte au patrimoine spirituel de la minorité romande. Celle-ci, en échange, ne refusera aucun des sacrifices commandés par les intérêts généraux du pays... Surtout, ayons cette invincible foi que nous ne sommes pas condamnés à être absorbés parce que nous sommes petits : quand on est bien décidé à défendre son indépendance envers et contre tous, on est respecté; et il y a de la grandeur dans la faiblesse, qui sait inspirer le respect. » 1

C'est surtout dans Le roman d'un neutre que Virgile Rossel a montré la désunion régnant en Suisse pendant la guerre de 1914-1918 et la mission de paix et de conciliation de la Suisse sur le plan international. Dans plusieurs de ses romans, il a étudié les mœurs de la population des cantons suisses et la beauté de ces cantons, et les a décrites avec bonheur: dans Nouvelles bernoises et Le roi des paysans, celles de Berne; dans Anna Senteri, celles des Grisons; dans Eugène Rambert et Louis Ruchonnet, celles du canton de Vaud, qui apparaissent aussi dans Le roman d'un neutre; dans Clément Rochard, celles du Valais. Ailleurs, il a analysé nos institutions démocratiques et s'en est montré le chaud défenseur, p. ex. dans Le grand jour et dans Clément Rochard, Le peuple roi. Ses histoires littéraires fourmillent également de passages trahissant son amour intense de la Suisse, qu'il voudrait voir toujours plus unie. Il a même publié dans ses Poèmes suisses 2 une traduction libre de Rufst Du, mein Vaterland, chant national de la meilleure venue.

¹ Op. cit. p. 103-104.

² Op. cit. p. 140.

Mais c'est vers le Jura qu'est allé son plus grand amour et ce sont ses œuvres jurassiennes qui lui assureront surtout dans la postérité le souvenir et la reconnaissance. On peut dire que sa vie entière a été consacrée au Jura, qu'il a quitté jeune homme encore et dans lequel il n'est plus revenu qu'à de rares occasions. Tout d'abord, il n'a représenté dans sa vie publique que le Jura. A l'Université de Berne, il a initié une génération de jeunes Jurassiens à l'étude du droit et les a conduits par les examens finaux jusqu'au seuil de la vie pratique. Au Conseil national, il a représenté le Jura et défendu ses intérêts et ses postulats, notamment ceux de sa population ouvrière, partout où il le put. Au Tribunal fédéral, il marqua également dignement la place du Jura pendant 20 ans.

Dans ses œuvres, nous relèverons tout d'abord de magnifiques descriptions du Jura. Voici tout d'abord Mont-Soleil 1: « Couronné de crêtes boisées, creusé de vertes combes, le dos du Sonnenberg du Mont-Soleil, pour lui donner son récent et joli nom dans notre langue — s'allonge parallèlement au Chasseral qui le domine et l'écrase de toute sa hauteur. Il s'étend de toute la frontière neuchâteloise jusqu'à la trouée de Pierre-Pertuis; sa largeur est parfois de plusieurs kilomètres. Et c'est une succession pittoresque, sur un terrain très accidenté, de forêts, de pâturages, de prairies, de champs, de vergers, au milieu desquels apparaissent, de loin en loin, les blanches façades de fermes solitaires. Quelques chemins raboteux — des charrières — en descendent, laissant par-ci par-là de capricieux sillons de lumière dans la masse sombre des sapins qui agrippent les flancs. rapides de la montagne et qui étouffent de leur lourde étreinte les clairs bouquets de hêtres. L'hiver, c'est pour les paysans de là-haut le silence d'une sorte de réclusion forcée; d'avril en novembre, les métairies sous les bardeaux noirs ou les tuiles rouges de leurs larges toits, s'emplissent de vie laborieuse et bruyante d'une ruche en été. - Le soleil s'était couché, à l'extrémité occidentale du Sonnenberg, dans un lit de roses et d'or, tandis que les prés, les pâturages, les forêts, la crête pâlie des cimes lointaines se préparaient au sommeil et s'enveloppaient d'un voile transparent de brume bleue. Une paix insondable planait sur les choses ».

Puis vient *Chasseral* (le Gros-Mont) ²: « Immense panorama qui se déroule vers le nord : le bloc tourmenté et robuste du Jura, la pâle ligne bleue des Vosges. Quand les journées de septembre sont

¹ Nouvelles bernoises, Jean, p. 267 et suiv.

² Sorbeval, p. 69-71.

belles dans le Jura, elles le sont incomparablement. Tout la vue, les trois lacs, lumineux et larges sillons qui coupent le fond presque sombre de la plaine, les villes et les villages du Seeland, le réseau enchevêtré des vallées et des collines bernoises, la dure muraille des Préalpes avec ses brèches et ses tours, enfin la chaîne éblouissante des géants de glace et de neige s'alignant du Dôme du Goûter au Säntis avec, en face, le royal massif de l'Eiger, du Mönch et de la Jungfrau. L'auberge, à quelque distance de la cime, est sur une esplanade protégée de la bise et qui sera, elle aussi, un belvédère idéal. Sur ce Gros-Mont, il y souffle, même par temps calme, une brise perpétuelle. »

Et voici Le Jura en hiver 1: « Il a neigé toute la nuit. Le vert Jura des belles saisons s'est métamorphosé en un Jura de blanche féerie. Où que le regard se pose, du blanc, du blanc, du blanc, jusque sur les immenses forêts de sapins, si noires la veille encore et qui dorment au flanc abrupt des Montagnes du Droit et de l'Envers. »

La vallée de Tavannes et les gorges de Court défilent également²: Montoz et Moron, les deux cimes jumelles allongent, sur les rives idylliques de la Birse, leurs flancs verdoyants qui s'étendent, creusés de combes, bossuées de collines, et bientôt se couvrent de profondes forêts s'étageant, en pentes roides, jusqu'aux sommets. Et les villages se succèdent, tranquilles et proprets, les usines dont les cheminées fument, les fabriques où les ouvriers se penchent derrière les vitres chauffées à blanc, les toits rouges des maisons dominant les jardinets retournés la veille. Tout à coup, le train s'est engouffré dans un tunnel : les gorges de Court. Puis il s'élance entre deux immenses parois de rochers au pied desquels la Birse roule sa chanson en frêles vagues de fine écume dansant sur le lit pierreux. Les rocs se dressent, hardis et sourcilleux, en tours fantastiques de vieux châteaux en ruines, lavés par la pluie et les vents, rongés par l'eau qui suinte ou coule sans cesse, imposants de hauteur et de nudité sauvage, n'offrant à la vue que leurs murailles frustes où quelques arbrisseaux cependant s'accrochent, où quelques sapins maigrelets et vivaces suspendent leurs bouquets verts dans le vide, au-dessous de la bande d'azur d'un horizon à peine entrevu, au-dessus du filet d'argent de la rivière murmurante. Est-ce beau, ce Jura? Dis, est-ce beau? »

Terminons ces descriptions par un lever de soleil au Cernil (selon Jean Rossel, il s'agit de Tramelan) 3: « Les étoiles tremblent, s'éloignent, pâlissent dans la blanche lumière de l'aurore. Il semble qu'une main divine ait baissé, baissé lentement puis éteint, une à une, ces petites lampes scintillantes allumées dans l'azur. Mais voyez! Vers l'Orient là-bas, la ligne vague de l'horizon se précise; sur les grands

¹ Sorbeval, p. 134.

² Cœurs simples, p. 238.

³ Cœurs simples, p. 32-33.

bois qui ferment à l'est la Vallée du Cernil, elle s'étend comme un large ruban rose. Et soudain, derrière la forêt tout s'empourpre; le globe immense du soleil apparaît, monte d'une marche tranquille et majestueuse, apportant à la terre le chaud sourire du ciel. Elle se réveille alors, la nature endormie; et les fleurs de s'épanouir, et les arbres de s'illuminer, et les oiseaux de chanter. C'est une résurrection des êtres et des choses. A cette heure charmante de l'aube qui se lève, le Cernil a la beauté fraîche et pittoresque de presque tous les villages de montagne. Les toits noirs, les vieilles façades grises des maisons rustiques, s'éclairent et rayonnent; les fabriques elles-mêmes, les ateliers, les bâtiments, nus et tristes, tout en fenêtres où s'entassent les ménages d'ouvriers, s'égaient malgré leurs airs de casernes et resplendissent dans le matin. Dans la campagne que les regains tendent de velours vert piqué de fleurettes multicolores, les avoines, les orges, les blés mûrissants dessinent, par-ci par-là de grands carreaux en lettres d'or. Et de la montagne, se mêlant à la sourde et lointaine chanson des branches, descendent les cris des troupeaux, le carillon des sonnailles. Comme tout cela est beau et vrai, surtout lorsqu'on l'a vécu soi-même. »

Virgile Rossel a observé en outre la vie du paysan et de l'horloger jurassiens, qu'il a vus à l'œuvre, leur travail mais aussi leurs fêtes, leurs réjouissances. Il a déploré la désertion de l'agriculture par les Jurassiens 1, qui dédaignent aussi les petits métiers, qui passent aux Bernois et aux Confédérés 2. Il décrit la vie jurassienne un dimanche: parties de cartes, jass au café. Et ailleurs 4, il s'exclame: « Dans ces hautes vallées jurassiennes on n'éprouve pas, comme dans la plaine, l'irrésistible besoin d'air libre et de marche, qui jette le citadin aux champs dès les premiers sourires de la saison nouvelle. L'ouvrier, comme le paysan, cherche le repos au cabaret ; et les « Messieurs » fabricants, chefs d'entreprises, grands négociants, instituteurs secondaires et primaires, toute la petite aristocratie de nos milieux démocratiques, jugent aussi fades que banales les douces flâneries, au vent, sous l'azur constellé à la brise rafraîchissante du soir. » Virgile Rossel a pénétré la vie de la population jurassienne laborieuse dans tous ses sens et en a compris et magnifié la beauté. Il a déploré l'abus de l'alcool dans certains milieux jurassiens 5, la disparition lente et progressive de nos patois 6; et dans plusieurs ouvrages il a regretté amèrement les divisions jurassiennes: « Hélas! nous sommes incapables de ne pas nous chamailler. » 7 Très caractéristique est la des-

¹ Sorbeval, p. 19 et 55.

² Op. cit. p. 43.

³ Op. cit. p. 49-50.

⁴ Jours difficiles, p. 66.

⁵ Le chemin qui monte.

⁶ Sorbeval, p. 74.

⁷ Sorbeval, p. 52, Histoire du Jura bernois, p. 330.

cription d'une réunion de la communauté anabaptiste au Mont-Soleil 1: « Le pasteur Pierre Zürcher est un robuste anabaptiste à la barbe rousse qui s'argente, aux yeux paisibles et fiers, à la lèvre bienveillante, une tête de doux patriarche sur un corps massif, aux os saillants, aux muscles durs et secs. Il est très estimé de tous par sa loyauté en affaires et la sagesse de ses conseils; ses coreligionnaires disséminés sur le Mont-Soleil l'ont choisi pour leur pasteur. Le culte est fini. Les femmes, en simple robe de toile grise ou bleue, les hommes vêtus de milaine jaune ou de gros coutil se dispersent devant la maison et causent ensemble dans leur patois, recueillis et graves. Tous portent sur le visage les qualités solides de cette race vaillante et sobre, attirée dans le Jura, aux seizième et dix-septième siècles, par l'intelligente initiative et la tolérante protection des anciens princes-évêques de Bâle. »

Virgile Rossel a souvent utilisé des noms jurassiens dans ses romans, même dans ceux qui ne se rapportent pas au Jura; il a situé plusieurs de ses romans dans le Jura (naturellement dans le Jura Sud). Aussi, lors de la manifestation publique organisée à Tramelan le 19 janvier 1929 à l'occasion de l'élection de Virgile Rossel à la présidence du Tribunal fédéral, le curé Grimaître a-t-il pu dire avec raison: « Sous des noms d'emprunt, vos livres sont remplis de nos sites, de nos coutumes et de nos habitants. Quand vous parlez d'un coucher de soleil, on est bien vite transporté aux Gérinnes ou sur la Birse; vous décrivez une belle ferme, on se trouve de suite aux Joux ou à la Paule; lorsque vous promenez vos lecteurs dans de charmants sentiers, on se glisse involontairement sous les arbres, par les chemins qui conduisent aux Fraises ou aux maisons des Fontaines. Nos grands pâturages, nos superbes forêts, nos ateliers et nos fabriques s'étalent souvent sous votre plume. Les plus petites choses d'ici vous ont inspiré de grandioses descriptions. » 2

Sur le plan intellectuel, Virgile Rossel a porté au loin le nom du Jura. Il a d'abord écrit son histoire à travers les âges, dont nous avons déjà parlé. Il a publié de nombreuses biographies de Jurassiens célèbres, dont on trouvera la liste plus loin. Il a collaboré d'une manière intense aux Actes et au Démo. Il a fixé le caractère jurassien d'une manière qui paraît incontestable : « Ce peuple a été obligé de faire appel à son ingéniosité non moins qu'à son énergie pour tirer sa subsistance d'un sol qui, s'il n'est point ingrat, n'est pas prodigue de ses faveurs. Il a lentement amassé ce capital de vigueur et d'endurance qui explique, entre autres choses, comment il put malgré neuf siècles passés sous le sceptre de princes, allemands la plupart, ou sous le gouvernement d'un canton à écrasante majorité germanique, ne rien immoler du patrimoine de sa langue et sauver son autonomie

Nouvelles bernoises, Jean, p. 268-269.
 Journal Le Progrès de Tramelan du 22 janvier 1929, No 2485.

morale, sans bravade ni révolte et par l'unique effet de ses qualités. S'il n'a pas brillé, il s'est maintenu. Calme ténacité, tel est peut-être le trait le plus saillant de notre caractère. Peu d'élan, peu de vol, peu de chimère... un sens pratique très vif, une intelligence primesautière, de la réflexion, de l'humour, de l'ironie. » 1

Analysant l'histoire de la littérature en Suisse romande, Virgile Rossel songe tout naturellement au Jura pour regretter qu'il ne figure pas parmi la terre élue des lettres. « Sous le régime des princes-évêques, les maîtres du pays étaient, dit-il, des étrangers, aussi bien d'origine que de langage. Ces princes ecclésiastiques, venus d'Allemagne, résident au milieu de leurs sujets et gouvernent patriarcalement. Il y a bien un collège à Porrentruy et l'abbaye de Bellelay pourra être le siège d'un pensionnat en renom dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; la population indigène n'en tire guère de profit ou n'y a guère accès. De plus, selon Virgile Rossel, la décentralisation excessive de la vie publique, sous les princes-évêques, le sommeil et presque la mort de tout idéal national, l'exiguïté de notre territoire, la rudesse de notre climat, la pauvreté de notre sol, l'accession tardive de notre contrée au mouvement industriel, la difficulté de communiquer avec le dehors, l'absence surtout d'un foyer et d'un centre de culture comme Genève, Lausanne, Neuchâtel, toutes ces causes ont pesé lourdement sur les destinées spirituelles du Jura; notre littérature indigène ne date que de 1830. 2 Dans sa Préface du livre sur la Caisse d'épargne du district de Courtelary, il revient en 1929 encore une fois sur ce thème: « Ce qui frappe surtout dans la contrée qui fut l'Evêché de Bâle avant d'être le Jura bernois, c'est un particularisme né peut-être de la configuration du pays et puissamment encouragé par l'histoire. On aurait pu croire que pendant la première période déjà de notre réunion avec Berne, nous prendrions une plus nette conscience du fait que, depuis des siècles, le destin nous avait associés les uns aux autres, gens de La Neuveville, de l'Erguel, de la Prévôté de Moutier-Grandval, des Franches-Montagnes, de la Vallée de Delémont, de Laufon et de l'Ajoie. Il fallut l'esprit de 1830 pour nous rappeler que nous étions mieux que des bailliages sans lien les uns avec les autres, que nous étions des parties d'un même tout. — La vie n'en continua pas moins comme ci-devant. » 3

Son amour sans borne pour le Jura, Virgile Rossel l'a communiqué aux générations futures surtout dans ses *Poésies*. Le cadre assigné à ce travail nous impose de limiter nos citations; mais nous estimons cependant nécessaires de reprendre deux de ses plus belles poésies. Voici :

1 Histoire du Jura bernois, p. 10-11.

3 Op. cit. Préface, p. 3-4.

² Les poètes du Jura bernois dans Actes 1899-1901, p. 1; Histoire littéraire de la Suisse romande, p. 11-12 et Préface de Sorbeval.

MON JURA 1

Si mon petit pays qui se cache dans l'herbe N'a point de fier sommet, ni de ville superbe, Si parfois on en parle avec un air moqueur, Moi, je l'aime et le vois par les yeux de mon cœur.

Son souvenir m'est doux comme le chant des sources; Il a pour les songeurs de charmantes ressources, Ces asiles de paix que les sapins lui font, Au bord d'étroits sentiers coupant le bois profond.

Au creux de ses vallons, au cœur de ses villages, Le babil des oiseaux nichés dans les feuillages Se mêle aux bruits des champs, aux bruits de l'atelier; Il est fait pour rêver comme pour travailler.

Si les Jurassiens sont gens simples et frustes, Ils ont le serrement loyal des mains robustes, Ils ont le franc regard de leurs yeux bien ouverts, Ils ont le fond joyeux de leurs horizons verts.

Oui, tout est sain chez nous, le cœur comme le reste Tu n'as rien dépouillé de ta candeur agreste, Malgré tout ce qui change et ce qui passera, Tu seras, ô pays! toujours mon vieux Jura.

Ne soyez pas surpris, en écoutant ces choses, En songeant que là-bas j'ai coulé mes jours roses Ne soyez pas surpris que j'aime sans retour Ma petite patrie avec mon grand amour.

Et encore:

L'AME JURASSIENNE 2

As-tu le droit d'avoir une âme, Toi qui n'as pas même un drapeau? N'es-tu plus qu'un foyer sans flamme? As-tu mis ton rêve au tombeau?

Connaîtras-tu ce bien suprême De tout peuple petit ou grand, O mon Jura, d'être toi-même, Et d'avoir ta place et ton rang?

¹ Poésies, p. 98.

² Au cœur de la vie, p. 148.

Garderas-tu ta page blanche Au livre sacré de l'espoir? Ou tes semaines sans dimanche Ne seront-elles qu'un long soir?

O dimanche de la patrie, Ne seras-tu jamais fêté, Jamais, dans ta maison fleurie Comme nos champs un jour d'été?

Hélas! le bruit de nos disputes A couvert ta voix, mon pays; Tes droits ont sombré dans nos luttes, Avec tes intérêts trahis.

Ah! les beaux songes téméraires Que pour toi nous eussions formés, Si nous avions été des frères Et si nous t'avions mieux aimé!...

L'âme du Jura n'est point morte; Il suffit de la réveiller; Je l'entends frapper à la porte De la ferme et de l'atelier.

Silence! Ecoutons: - « Plus de haine

- « Entre tes enfants, mon Jura!
- « Salut à la saison prochaine,
- « Au printemps qui nous sourira!
- « Marchons de l'avant sans murmure!
- « Le ciel de notre Suisse est doux;
- « Il luira sur la moisson mûre,
- « Si la paix règne parmi nous.
- « Sans doute, le passé fut triste;
- « Pour que demain comble nos vœux,
- « Sachons toujours dire: J'existe;
- « Sachons aussi dire: Je veux. »

Virgile Rossel est le premier Romand à avoir publié jusqu'ici un Manuel du droit civil et un Manuel du droit des obligations, ainsi qu'un code annoté; il est le premier Jurassien qui ait accédé au Tribunal fédéral depuis sa constitution en tribunal permanent, en 1874.

Son amour pour le Jura, Virgile Rossel le crie d'une manière particulièrement émouvante lorsqu'il dit du haut du Gros-Mont

(Chasseral) 1: « Le langage de la nature est trop grand ici pour que je n'eusse pas été heureux de me taire. N'attendez pas de moi un discours! Non, pas même un toast! Je ne serai qu'un Jurassien ouvrant son cœur à d'autres Jurassiens. Quelque modeste que soit le rôle joué par notre pays dans l'histoire, nous avons le droit de n'en être pas humiliés. Est-il un peuple, un peuple de vingt, trente, cinquante mille âmes jadis, de cent quinze mille à cette heure, qui ait forcé d'un front plus dur son destin? Roulés, meurtris, brisés par le flot des invasions, les Celto-Romains que furent nos ancêtres n'ont pas été submergés par la vague burgonde. Des siècles et des siècles durant, nous avons été les sujets de rois ou de princes étrangers à tout ce qui était le fond de notre race et de notre passé; ceux qui régnèrent sur l'Evêché de Bâle et qui, après la Réforme, eurent leur cour à Porrentruy, furent des Allemands. Nous sommes restés nousmêmes. Vingt ans de domination française ne nous ont pas conquis : Napoléon a pu nous rendre en fausse monnaie de gloire le sang versé par notre jeunesse sur tous les champs de bataille de l'Europe; nous l'avons subi, comme tant d'autres, nous ne nous sommes pas donnés à lui. A Vienne, les Puissances nous ont cédés à un canton germanique, le canton de Berne, sans s'inquiéter de nos vœux. Eh bien! si nous n'avons jamais disposé librement de notre sort, si une fatalité s'est longtemps acharnée à nous refuser même une autonomie morale aussi précieuse que l'indépendance politique, si la religion nous a divisés, si la géographie nous a morcelés, si nous étions, semble-t-il, condamnés à être absorbés ou à disparaître, nous sommes là, fidèles à notre caractère, à notre idiome, à nos mœurs, et solides gardiens de la vieille maison. Mais à quoi ou à qui devons-nous ce miracle? Nous avons eu la providentielle fortune d'être les combourgeois ou les alliés de la Confédération suisse presque dès ses origines, et, depuis lors, il y eut, sur un drapeau, une croix blanche vers laquelle se sont tendus nos bras. Surtout, nous avons eu ceci, et nous le conserverons malgré nos divergences et nos discordes: un indéracinable amour de notre sol, un généreux et sûr instinct de ce que le Jura est une patrie, oui une patrie... »

Et puis, quel accent de conviction, quelle chaleur de sentiments dans les vers que voici :

Mon humble et vieux pays que j'aime, ma patrie, Jusqu'à mon dernier souffle, il sera tout pour moi. 2

Je garde ton image au fond de ma prunelle, Et plus mon front blanchit, plus je t'aime à jamais.³

¹ Sorbeval, p. 75-76.

² Au cœur de la vie, Pourquoi je t'aime, p. 151.

³ Op. cit. Les deux amours, p. 125.

Ce n'est pas auprès de ma Trame Que j'aurai creusé mon sillon; Ét j'ai peur que votre jeune âme N'oublie un peu mon cher vallon.

Le petit pays dont nous sommes, Lui, vous appelle et se souvient. Mes fils, quand vous serez des hommes, Aimez-le bien!

C'est là que je suis né, dans cette humble maison Où sous les bardeaux noirs que secouait la bise, Mars étendait sa molle et sa pâle toison, Floconnant dans la brume grise.

Voici la chère école où j'aimais tant aller; Mon maître vénéré s'étonne de mon zèle; Il est là, c'est bien lui, je l'écoute parler, Les heures de classe ont des ailes.²

Virgile Rossel a animé aussi la vie des sociétés de chant. Dans de nombreuses réunions de chanteurs jurassiens on exécuta, « Je crois », ce chant qui fut repris le 22 mars 1958 par les élèves des écoles de Tramelan:

Je crois à la patrie Et tout mon cœur lui crie: Dans un clair et long été, Reste une terre fleurie De paix et de liberté.

Je crois à la lumière, A la force première Qui fait un peuple indompté, Car la vertu la plus fière C'est la saine vérité.

Je crois à la patrie Que le sort a pétrie De mort et d'éternité, Et qui peine, rêve et prie: Je crois à l'humanité.

¹ Op. cit. Ames d'enfants, p. 164.

² Op. cit. La « Maison », p. 154.

La cantate que Virgile Rossel avait écrite en vue du Centenaire de 1915 a été partiellement exécutée par les chorales jurassiennes. Qui, parmi les chanteurs, ne connaissait cette mélodie :

Sans parler le même langage Et sans être du même sang Tous les peuples en s'unissant, Jurent de s'aimer d'âge en âge. O Suisse! on peut, sous ton drapeau, Ne pas servir les mêmes causes, Mais on marche avec ce flambeau: Ta croix blanche sur champ de roses.

Sans dire les mêmes prières, Dans le silence du saint lieu, Tous tes peuples se sentent frères Par le culte du même Dieu. O Suisse! on peut rêver qu'un jour Ton idéal de paix féconde Par le travail et par l'amour, Sera la lumière du monde.

Enfin, dans l'ancien livre de chant des écoles du Jura 1 figurait une poésie de Virgile Rossel, mise en musique par Neuenschwander, qui a accompagné de nombreux Jurassiens vers leur dernière demeure et qui commençait par ces mots : « Tous ceux que nous aimâmes... » Nous regrettons que le manuel actuel de chant des écoles jurassiennes ait éliminé complètement Virgile Rossel.

Celui-ci fut un membre très assidu des assemblées annuelles de la Société jurassienne d'Emulation. On aimait à l'y rencontrer et à l'entendre.

On s'est demandé à plusieurs reprises si Virgile Rossel a désiré la séparation du Jura d'avec le canton de Berne. Dans plusieurs de ses écrits, il montre que le sentiment national jurassien n'a pas existé avant 1830: « Son incorporation, en 1815, au plus puissant canton de la Suisse allemande ne devait pas faire du Jura bernois une terre privilégiée pour les lettres françaises. Toujours est-il que l'instinct de conservation a provoqué l'éveil de la nationalité jurassienne. » ² Dans les Actes de 1893 ³, il a écrit: « Nous n'avons pas à nous singulariser et à nous cantonner dans le culte de nous-mêmes; nous avons à rester des Jurassiens, dans la famille bernoise comme dans la famille suisse...»

1 Ed. 1911, IIe partie, 5e à 9e année. Notre Drapeau.

3 Page 6.

² Histoire littéraire de la Suisse romande, p. 11-12; Préface de Sorbeval; v. aussi l'introduction au livre sur la Caisse d'épargne de Courtelary.

Il a écrit son Histoire du Jura bernois à une époque (1915) où l'on songeait à fêter la réunion du Jura au canton de Berne, fête qui, vu les circonstances, ne fut finalement pas célébrée. 1 Dans cette œuvre, il affirme que le Jura est plus prospère, plus libre, plus heureux qu'il ne l'a jamais été (p. 18), et il dit vouloir montrer aux Jurassiens pourquoi la réunion de leur pays au canton de Berne a été, en somme, la meilleure solution (Avant-propos). Et plus loin (p. 252), il dit : « La réunion de l'ancien Evêché de Bâle au canton de Berne fut non point consentie, mais imposée. Elle n'en était pas moins la plus opportune des solutions, sinon la solution idéale, et peut-être le peuple en majorité l'appelait-il de ses vœux. » Il ajoute cependant (p. 253): « Certes le canton du Jura n'aurait pas eu moins de titres que d'autres à faire partie de la Confédération helvétique. Tout en suivant la pente de son histoire, il eût représenté des siècles de vie et d'aspirations communes, il eût plus sûrement gardé sa physionomie morale en conservant son autonomie politique, il eût enfin joué son rôle de petite patrie dans la grande.» Virgile Rossel fit partie du Comité d'honneur qui devait présider aux fêtes du Centenaire et il composa sa cantate pour cette fête. ² Elle ne nous paraît pas déceler un enthousiasme aussi net pour la réunion au canton de Berne que la pièce historique La réunion du Jura au canton de Berne d'Hippolyte Sautebin, qui avait été jouée à Porrentruy en 1908, à l'occasion de la fête cantonale de musique. 3 La réunion au canton de Berne y est, en effet, un peu noyée dans la réunion à la Suisse. Plus tard, certainement sous l'influence des événements internationaux qui avaient divisé l'opinion publique suisse à la suite de l'invasion de la Belgique par l'Allemagne en 1914 et la crainte de la germanisation qui se faisait pressante dans le Jura, un premier mouvement séparatiste se constitua. Virgile Rossel écrivit au président de ce mouvement la lettre suivante, le 26 janvier 1919 4:

Cher Monsieur,

Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir envoyé votre brochure « Pour le canton du Jura ». Elle est concluante, elle a de l'accent, elle est parfaitement digne. Peut-être l'eussé-je souhaitée moins dure encore pour nos concitoyens d'outre Thièle. Non pas qu'elle soit ni violente, ni injuste; mais le mouvement autonomiste ne réussira que si les Jurassiens sont d'une habile et généreuse prudence.

Pour moi, il est essentiel de dire et de faire comprendre aux Bernois qu'ils sont un trop grand peuple et un peuple trop fier pour garder, malgré lui, un pays que les hasards de l'histoire lui ont donné sans qu'on lui eût demandé son consen-

Dans son avant-propos à cet ouvrage, il le motive notamment comme suit : « On ajouta que le prochain centenaire de l'Acte de réunion du 14 novembre 1815 ne permettait plus de me dérober à ce que l'on me représenta comme un devoir de patriotisme. »

² Actes 1915, p. 28-29.

³ Actes 1909, p. 63 à 88.

⁴ Jura libre No 139 du 29 octobre 1952.

tement. Si je connais bien la psychologie de nos frères de langue allemande, c'est par là que nous atteindrons le plus sûrement leur cœur et leur raison.

Et puis, il importe que nous prouvions sans trop tarder, par un pétitionnement signé de nos électeurs inscrits, que les séparatistes forment une impressionnante majorité dans le Jura. Il est nécessaire aussi que nous manifestions notre accord sur diverses questions capitales: choix du chef-lieu, laïcité de l'enseignement (ceci pour tranquilliser les districts protestants où l'on brandit l'épouvantail du clérica-lisme), sur la représentation proportionnelle, etc. En d'autres termes, nous avons à faire la démonstration anticipée que le Canton du Jura peut être un canton fortement uni.

Mes fonctions ne me permettent pas d'intervenir dans la lutte et je vous prie de considérer cette lettre comme un message tout personnel. Mais comment ne serais-je pas avec vous, qui travaillez à la réalisation de ce qui fut le rêve de toute ma vie ? Il y a quelques années de cela, je m'étais résigné au fait accompli parce que tous les Jurassiens paraissaient l'accepter. Je m'étais même associé à l'idée de la célébration du centenaire, en 1915. Un monde nouveau s'est levé, et nous nous levons avec lui.

Votre tout dévoué

(signé) Virgile Rossel.

Dans une autre lettre, du 16 octobre 1918, à un correspondant dont le nom n'est pas révélé, il manifeste en P. S. des sentiments semblables: « J'ajoute que j'ai souffert avec vous, depuis plus de quatre ans, que j'ai espéré comme vous, et que les événements actuels sont l'une des grandes joies de ma vie. » ¹

Le mouvement séparatiste d'alors ne dura que deux ou trois ans.

Les Actes de 1919 contiennent par ailleurs, dans l'article nécrologique de Virgile Rossel sur Jos. Stockmar, l'appréciation suivante (p. 178): « Quoi qu'il en soit, l'idée de l'autonomie jurassienne fera son chemin un jour ou l'autre, sous une forme ou sous une autre, sans que l'amitié bernoise soit rompue et sous l'égide du drapeau fédéral. »

Plus tard, dans Sorbeval, le maire Desforges dit (p. 52): « Après tout, voici plus d'un siècle que nous faisons ménage commun avec eux. Ç'aurait pu être moins gai. La séparation? Il n'y faut pas trop penser et n'en pas trop parler. » Et à la page 53: « Un rêve! Ça ne sert à rien de rêver. »

Après Sorbeval, Virgile Rossel a dit à son confident Charles Neuhaus, en 1925 : « Il y a dans mon Sorbeval une ligne essentielle : Qu'est-ce qu'un pays qui n'a pas son rêve ? Nous devons renoncer au rêve impossible de nous séparer, mais nous devons nous cramponner au rêve de durer en restant nous-mêmes. » Cette phrase de Sorbeval a été reprise par le président central de la Société jurassienne d'Emulation lors de son discours du 1er octobre 1938. 2

¹ Jura libre No 424 du 7 mai 1958.

² Actes 1938, p. 15 et suiv.

Quelle attitude Virgile Rossel aurait-il adoptée en présence du mouvement séparatiste actuel? Personne ne peut répondre à cette question, ni dans le sens affirmatif, ni dans le sens négatif.

Son caractère et sa conception de la vie

Arrivé au terme de l'analyse des œuvres juridiques et littéraires de Virgile Rossel, le lecteur se posera probablement les questions suivantes: 1º Peut-on, dans ces œuvres, déceler le caractère et la conception de la vie de Virgile Rossel? 2º A laquelle des Facultés juridique ou littéraire a-t-il été réellement le plus attaché? Nous allons essayer de résoudre ces deux points.

Au sujet du caractère de son père, Jean Rossel nous dit : « Un fond de pessimisme, beaucoup de sens pratique, beaucoup de fermeté et d'énergie, l'esprit indépendant, même très indépendant, une grande conscience, et avec cela assoiffé d'idéal, de rêverie et d'affection, répugnant à toute vie tant soit peu légère, ennemi des propos grivois. » Sa devise était : Labor, amor, honor.

L'ampleur de l'œuvre de Virgile Rossel impose d'emblée plusieurs constatations: tout d'abord, son amour sans borne pour le travail et sa puissance de travail absolument extraordinaire. Il a eu pour le travail des pensées émouvantes et y est constamment revenu. Citons-en quelques-unes:

- « Le travail est la santé. » 1
- « Or le travail, c'est la régularité, la dignité, la vertu de la vie. » ²

Par la poésie, il a chanté le travail d'une manière sublime :

Je travaille aujourd'hui; le travail, c'est la vie. Gens oisifs, ô martyrs que la misère envie, La misère a le droit de vous plaindre.

Je remplis les devoirs que mon destin m'assigne, Simplement mais joyeux d'ajouter de ma main Mon ciment et ma pierre à l'édifice humain,

¹ Ce que femme veut, p. 88.

² Cœurs simples, p. 26.

Et j'ai fait du travail mon recours et ma loi, La paresse, voilà l'ennemi de la vie.

Et je m'élance Vers le travail comme un navire vers le port, C'est le sel de la vie: une tâche, un effort, Le plus modeste effort, la tâche la plus haute, Qu'importe, accepte-les! Le travail est un hôte Auquel il faut ouvrir sa maison et son cœur.

Le travail, certes, — mais n'en attends pas le prix! C'est lui-même qu'il faut aimer, Tu l'as compris. 1

Le travail est la fleur divine d'ici-bas. 2

Pauvre fou! Sans travail, la vie est une croix, Lourde comme l'ennui qui pèse sur ton âme, Sans travail l'existence est le foyer sans flamme, C'est le nid sans oiseaux, c'est le ciel sans soleil.

Multiplier sa vie, à force de vaillance, Etre un fils méritant du vieux pays humain, Ne pas se reposer avant le long silence, Et mourir le fossoir ou la plume à la main. s

Et vers la fin de sa vie, il pouvait dire encore:

Le travail fut le meilleur compagnon. 4

Dans sa conférence, Jean Rossel insista beaucoup sur l'amour passionné du travail de son père qui dit dans son journal intime: « J'ai autant besoin de travail que d'air. » Dans Le Progrès de Tramelan du 22 mars 1958, Henri Perrochon écrit avoir recueilli cette confidence de Virgile Rossel: « J'ai toujours travaillé comme un bœuf de labour et je souhaite pouvoir continuer ainsi jusqu'à mon dernier sillon. Je n'y ai aucun mérite: c'était dans ma nature et mon destin. »

Un autre élément du caractère de Virgile Rossel, qui se dégage de ses œuvres, est la variété des thèmes abordés. Çà et là, il a réalisé qu'en sautant trop souvent d'un domaine à un autre, l'esprit peut s'épuiser facilement; mais là encore, il suivait un trait de sa nature: « Sans doute ai-je abordé — dit-il — les thèmes les plus variés au hasard de l'inspiration et de la vie. Que l'on m'en fasse quelque repro-

2 Poésies, L'Ecole, p. 50.

4 Au cœur de la vie, p. 69.

¹ La seconde jeunesse, Travail, p. 234 à 236.

³ Poésies, La seconde jeunesse, Journal d'un poète, p. 117.

che, je n'en serai pas trop contristé.» ¹ En composant Nature, poésies, il se demande lui-même dans la préface : « Que lui prend-il de cultiver simultanément le Code et la Muse ? » Il confesse volontiers qu'il existe quelque incompatibilité entre ces deux cultes ; il n'en sacrifie pas moins à l'un et à l'autre, et c'est en préparant un gros traité de droit civil qu'il a écrit une partie de ce petit livre. Jean Rossel nous raconte qu'il avait souvent plusieurs projets en tête (trois ou quatre, quand ce n'était pas six), mais qu'il savait les sérier et qu'il se reposait d'un travail intellectuel par un autre travail intellectuel, allant d'une consultation ou d'une étude juridique au roman en préparation, du roman à un article de revue ou de journal, puis à une traduction, puis à la « divine poésie ».

Fils de paysan, Virgile Rossel est resté toute sa vie attaché à la terre et à sa race.

Je suis un fils de paysan Qui reste fidèle à sa race.²

Ami, ne rougis pas de ton humble origine; De modestes vertus valent tous les lauriers; Et ce n'est pas trop mal que d'unir, j'imagine, Un cœur de gentilhomme au nom d'un roturier.

« Etre soi-même, sans fausse modestie et sans pose, demeurer près de la nature et de sa race, parce que c'est là le vrai secret de la force. » 4

Il a donné la primauté aux valeurs morales et détesté le matérialisme.

Passer

Comme une ombre chinoise au mur, sans rien laisser Que des piles d'écus, des liasses de titres, Et rendre à ses enfants, quand la mort frappe aux vitres, Au lieu d'un nom qu'on fit intègre ou glorieux La clef du coffre-fort léguée par les aïeux... ⁵

Et voici le plus sûr conseil de la sagesse: Le mépris de l'argent soit ta seule richesse. 6

- 1 Au cœur de la vie, Préface.
- 2 Au cœur de la vie, Préface.
- 3 Op. cit. p. 60.
- 4 Eugène Rambert, p. 642.
- 5 Poésies, Le seconde jeunesse, p. 216.
- 6 Au cœur de la vie, p. 69.

Que demanderons-nous à la vie? Est-ce l'or? Les honneurs? Le plaisir? Non, tout cela nous voile Des idéals plus sains et de plus hauts trésors. 1

La fortune et son luxe ou son vertige? Non.2

Je ne suis pas un homme de finance.3

Dans la préface du *Peuple roi*, Louis Barthou se plaît à reconnaître la loyauté de Virgile Rossel, et il ajoute : « A l'Ecole de Virgile Rossel, le goût de la vérité, loyalement dite, devient un devoir et le plus aisé de tous. » Dans ce livre, Virgile Rossel dit que la morale confère aux nations et aux individus le droit de se respecter, et il se fait le chaud défenseur de la morale pour les individus et l'Etat; de même dans *Clément Rochard*. Ailleurs, il écrit encore : « L'honneur et le devoir avant tout. » ⁴ « Dédaigne le succès quand il coûte à l'honneur. » ⁵ Dans la préface des *Poésies*, il dit que la patience est la suprême vertu du talent, et, dans *Distiques* (p. 54), il s'exclame :

La gloire, me dis-tu? La gloire? Est-il en somme Un chef-d'œuvre meilleur qu'une âme d'honnête homme?

Un homme qui fit une carrière aussi brillante que Virgile Rossel pouvait facilement céder à l'orgueil. Combien sont-ils dont l'existence reste à peine perceptible, mais qui ont été dominés par ce sinistre défaut? Rien de semblable chez Virgile Rossel. Il est resté modeste toute sa vie. Dans les préfaces de ses livres ⁶, il se présente souvent modestement, certaines fois presque trop modestement, en reconnaissant qu'il n'a pas épuisé son sujet, qu'il a pu oublier quelque chose, qu'il n'a fait qu'un livre au lieu de faire un ouvrage, qu'il n'a fait qu'un essai au lieu d'un livre de pure science. Dans Le Maître, par exemple, il va jusqu'à dire: « Si mon volume ne donne pas l'impression de la vie, la faute en sera, non à l'insuffisance du labeur ou de la volonté, mais aux lacunes du talent. » C'est surtout dans son dernier volume de poésies, publié après sa mort: Au cœur de la vie, qu'apparaît, très édifiante, sa modestie sur son œuvre et celle de tout homme:

J'ai parcouru ma route et j'ai tenu ma place Quand mon œuvre ici-bas n'eût laissé que la trace De mes pas sur la mousse ou d'un oiseau dans l'air.

- 1 Op. cit. p. 57.
- 2 Op. cit. p. 69.
- 3 Préface de La Caisse d'épargne du district de Courtelary.
- 4 Nouvelles bernoises, Blanche Leu, p. 137 et suiv.
- 5 Poésies, La seconde jeunesse, p. 237.
- 6 Cf. p. ex. Histoire du Jura bernois, Manuel de droit civil.
- 7 Sagesse, p. 17.

Ne jalouse personne et demeure à ton rang. L'homme — tout homme — au soir où s'ouvrira sa tombe, Eût-il été le plus heureux des hommes ou le plus grand, Ne fera que le bruit d'une feuille qui tombe. 1

Assez d'être un timide au risque d'être un sot. Eh! va donc à Paris, on t'y rendrait justice

J'aime mieux être à moi, quand je ne serais rien. Ah! laissez-moi chanter sur ma branche, vous dis-je, Je reste dans mon nid et je m'y trouve bien.²

Les gens diront de lui: « Cet homme fut un juste, « Il a vécu longtemps et beaucoup travaillé, « Et jusqu'au dernier soir, d'un œil bien éveillé, « Il regarda la vie et son mystère auguste. » On dira: « L'œuvre? Peuh! Médaille déjà fruste! « En vrai Romand, il n'a pas su se débrouiller, « Mais le destin n'avait pas trop mal outillé « Cette nature saine et ce talent robuste. » Plus tard, on dira: « Tiens! ce nom, Qui donc était-ce... « Ah! j'y suis, un auteur à consulter parfois; « Il laissa des romans, il commenta des lois; « L'an passé, je lui fis encor la politesse « De le dire... » On dira: — « De lui? ... S'il m'en souvient? « Attendez! ... Non... » Et puis on ne dira plus rien. 3

Par les chapitres précédents, on a vu que l'amour des humains, de la patrie et des Alpes, de même que l'amitié, a tenu une large place dans sa vie. Il n'a pas fui la vie sociale. Il n'aimait pas les fêtes populaires: « Nos fêtes sont trop souvent la foire de l'éloquence, a-t-il dit. Nos tirs fédéraux spécialement. C'est là en particulier que l'exaltation chauvine, le pathos démocratique, la rage de haranguer les foules se donnent libre carrière. » 4

Un sujet qui a poursuivi Virgile Rossel toute sa vie est le problème de l'au-delà. Comme on l'a vu déjà 5, il y est revenu sans cesse dans ses poésies, dans ses romans, dans ses œuvres de littérature et de théâtre. Il fut jusqu'à sa mort tenaillé par le doute, mais par le

- 1 Au cœur de la vie, p. 66.
- 2 Au cœur de la vie, Dialogue, p. 38.
- 3 Op. cit. Epitaphe, p. 40.
- 4 Ruchonnet, p. 39 à 41.
- 5 Chapitre sur l'écrivain et l'historien, p. 71 et suiv. ci-dessus.

doute sincère. Il n'aimait pas la liturgie (il parle ci et là de « fatras liturgique » et a déploré la mésentente entre les religions chrétiennes et leur impuissance à ramener tous les hommes dans le bien et à supprimer les guerres) 1. Jean Rossel dit à ce propos que c'est Robert Caze, féru de naturalisme à la Zola, qui éloigna son élève des voies traditionnelles de la foi chrétienne, et il ajoute : « Certes mon père, bien que sortant d'une famille pieuse, avait déjà senti que l'échafaudage de ses croyances devenait branlant, mais l'influence de Caze en hâta l'écroulement. L'adolescent alla jusqu'à la négation de toute vie supérieure, tant les malheurs épargnant les canailles et frappant les braves gens heurtaient son sentiment de la justice et tant l'horripilait l'hypocrisie de prétendus chrétiens. » Dans Le roman d'un neutre, Virgile Rossel dit (p. 142/143): « Ni la famille, ni l'école ne nous enseignent la grande discipline de la mort. Comment descendre aux ténèbres glacés sans un cri d'horreur, comment accepter de ne plus être jamais, jamais plus après avoir été? On a peur de nous mettre en face des souveraines réalités. Quand on est sur l'oreiller, quand l'impitoyable maladie a brisé tous les ressorts, tari toutes les sources, quand le cerveau est anémié comme le foie, l'estomac, le cœur, et quand approche le noir moment, il n'est pas de science plus haute que celle d'un courageux départ. » Dans Poésies, La seconde jeunesse, il ne craint pas d'affirmer:

> Et j'ai fait du travail mon recours et ma loi, Et j'ai fait de l'amour mon refuge et ma foi, Et c'est le dernier mot de ma philosophie.²

Dans son dernier volume de vers, Au cœur de la vie, publié après sa mort mais mis au point par lui-même en avril 1933, Virgile Rossel est de nouveau moins absolu. Il dit:

O naïf pèlerin, ton orgueil t'a puni: Tu crois trouver au bout de ta courte odyssée, Sur l'océan mystique où voguait ta pensée, Le port de certitude et tu t'en vois banni!

Pauvre vermisseau fait d'impuissance et d'envie, Rentre dans ta poussière et consens d'ignorer Le rapide et poignant mystère de la vie.³

¹ Au cœur de la vie, La grande vivante, p. 100/101 et p. 88; La course au bonheur, p. 52.

² Op. cit. p. 234.

³ Sagesse, p. 16.

Dieu de l'impénétrable Enigme, réponds-nous! Parle, rends-nous la foi de l'enfant à genoux, Ressuscite en nos cœurs la chère et douce mort. 1

La fière illusion de l'immortalité
Te hante, toi qui n'es que le souffle d'une heure;
Crois en elle pourtant, ne fût-elle qu'un leurre,
Comme la rose croit à l'éternel été!²

Car vous sentez en vous, créations charnelles, Par un mystérieux mais un sublime instinct, Que vous avez reçu cette part du destin: Un être périssable et des fins éternelles, Et collaborateurs du grand œuvre de Dieu.³

C'est un ordre divin qui créa le mystère: Sache te résigner, te soumettre et te taire, N'est-ce donc pas assez, pour toi, sur cette terre, Que de tenir la fleur de la vie en ta main? 4

Par ailleurs, Virgile Rossel n'a pas dénié toute valeur à la religion. Dans Le Maître (p. 130/131), on peut lire ce passage : « Vous avez reçu notre forte éducation protestante. C'est un viatique incomparable pour le voyage de la vie. Les principes restent, même, après que les croyances ont sombré. Et puis, la foi représente une grande puissance d'espoir, ou d'illusion, qu'il serait criminel de détruire chez ceux qui la possèdent ou de refuser à ceux qui en ont besoin. »

Dans deux de ses derniers romans, Ce que femme veut et Le flambeau, Virgile Rossel a exprimé des pensées d'une beauté sublime qui montrent le côté abject de la philosophie du Moi et la beauté de la perfection morale : « Hélas, notre moi sera toujours le plus intraitable de nos maîtres. Nous sommes beaucoup plus mesquinement personnels que nous ne nous le figurons. Il est en nous d'obscurs démons qui sournoisement dorlotent nos travers, excusent nos défaillances, aiguillonnent notre vanité. Ah! le triste cœur humain! Une vieille amitié, un profond amour devraient ignorer ou mépriser tous les calculs; l'égoïsme veille, hélas! On donnerait tout pour l'autre, si le haïssable « moi » n'était pas toujours aux aguets. » ⁵ Ailleurs, écoutons cette leçon de philosophie admirable : « Celui qui donne de soi tout ce qu'il peut donner, celui qui gravit les sommets de la perfection

¹ Hantise, p. 18.

² La gloire, p. 20.

³ La chanson de la vie, p. 21.

⁴ La chanson de demain, p. 75.

⁵ Ce que femme veut, p. 70/71 et 137.

morale, celui-là, quand bien même l'adversité le retrancherait de ce que le vulgaire tient pour la souveraine raison de vivre, est le seul qui aura vécu. Il faut semer dans le jardin de son âme les fleurs de pures et nobles habitudes, y respirer l'amour du bien... La paix du cœur réside moins dans l'acceptation morose et contrainte d'une loi abstraite que dans l'élan spontané de la nature vers le bien et l'accomplissement joyeux de la vertu. » 1 « Le suprême bonheur, ce n'est pas d'être heureux, mais de vouloir le bien de toutes les forces de son être. »

Enfin, à Tramelan, lors de sa réception comme président du Tribunal fédéral, le 19 janvier 1929, il exalte la charité, « la plus saine des vertus chrétiennes qui se nomme aussi la tolérance ». ²

Si, à l'approche de sa mort, Virgile Rossel n'avait pas retrouvé la foi chrétienne de ses jeunes années, il avait cependant abandonné le cauchemar qui le préoccupa toute sa vie : obtenir une certitude au sujet de l'au-delà; et il se réfugia dans le doute sincère et la bienveillance envers autrui. Sa philosophie rejoignait finalement les plus beaux idéaux de la morale chrétienne.

Quant à savoir laquelle des deux Facultés l'a emporté dans le cœur de Virgile Rossel, la réponse n'est guère douteuse. Ce sont les lettres. Comme juriste, il a fait son métier; comme homme de lettres, il a vécu sa vie. Chaque fois qu'il fit des comparaisons, elles furent à l'avantage des lettres. Toute sa vie, il conserva la position prise dans sa jeunesse. Faire du droit, mais conserver la « divine poésie ». C'est par la poésie qu'il a commencé sa vie, c'est également par elle qu'il l'a terminée. Quelques indices à l'appui de notre affirmation:

Tout au début de sa vie de juriste, il dit à ses amis :

Ne reniez jamais la sainte Poésie; Qui de ce mets divin un jour se rassasie À tout perdu, tout, sans retour; Il ne connaît plus rien de la vie idéale Et s'avance pensif vers la tombe fatale, Sans espérance et sans amour.³

Et ailleurs:

Quand j'ai bien ragé sur mes bouquins fades, Quand je suis bourré d'articles peu clairs Ét quand j'ai fait plus d'un bon pas de clerc, Et quand je suis las de tes rebuffades,

- 1 Le flambeau, p. 190.
- 2 Le Progrès du 22 janvier 1929.
- 3 Chants perdus, Rimes et poèmes, Préface, p. 9.

O Code! La Muse avec ses œillades
De sirène, vient me chanter des airs;
Comme au temps jadis nous rimons des vers
Et sommes heureux de ces escapades. 1

Plus tard, dans son volume de *Poésies* paru en 1899, il reprend la même idée:

l'ai fait sans murmurer ma besogne morose. Aux champs fleuris du rêve, on ne moissonne pas; La muse trop souvent y conduisit mes pas, Car l'homme vit de pain et le pain, c'est la prose.

Adieu, les bleus chemins menant au pays rose! Dans les dossiers poudreux replonge ton front las; Ton aride métier, c'est ton devoir hélas! On ne se nourrit point du parfum d'une rose.

Oui, je travaillerai, quel que soit le labeur, Sans plainte sur la lèvre et sans regret au cœur; Mais je saurai trouver encore l'heure choisie, Où t'offrir, mon meilleur amour, ô Poésie.²

Ailleurs encore, et avec quelle précision :

Chanter? Je ne sais plus depuis qu'il faut donner Au travail mon esprit, mes forces et mon zèle. J'ai mon champ dans la vie et j'y dois moissonner, Il s'agit aujourd'hui que je fasse ma gerbe, Que j'apprenne à gagner mon pain avec mes bras; Îl est fini le temps d'oisiveté superbe Car j'entre dans la ruche active d'ici-bas.

Non, le métier ne suffit pas pour vivre,
Je suis las de ce joug que tu viens secouer;
A tes douces raisons, ô Muse, je me livre,
Il est de chers liens que je veux renouer.
Tout l'hiver, je me suis enfermé dans ma chambre,
Ne laissant qu'au devoir un accès dans mon cœur,
Et le soir quand soufflait la bise de décembre,
Au lieu d'offrir ma lèvre à ton baiser vainqueur,
J'ai disséqué la prose aride de nos codes,
J'eus ma part de travail, ne pourrais-je à mon tour,
Sur des rythmes nouveaux et sur de nouveaux modes
Chanter la fleur de vie et l'étoile d'amour? 3

¹ Chants perdus, Boutade, p. 107.

² Poésies, groupe Au fil de l'heure, Du côté du soleil, p. 33.

³ Poésies, Nuit d'avril, p. 41/42.

Pour la période vaudoise de la vie de Virgile Rossel, on ne dispose pas d'appréciations aussi catégoriques; mais on peut constater qu'il a publié pendant ce temps, presque tous les deux ans, un roman et fourni d'innombrables contributions à des revues et journaux, alors que le droit ne figure dans la liste que pour la réédition des Manuels, avec la collaboration principale de son fils Jean. Il ne fait pas de doute pour nous que si le juriste l'avait emporté chez Virgile Rossel, il aurait, dans cette dernière période, alimenté davantage la bibliographie du droit et un peu moins celle des lettres. En présence d'une carrière juridique aussi brillante, on regrette que Virgile Rossel n'ait pas laissé à ses après-venants les leçons de son expérience judiciaire, qui fut considérable. Nous ne connaissons aucun autre juriste qui ait dans une pareille mesure servi une autre faculté.

Conclusions

Tous ceux qui se sont penchés sur la vie et l'œuvre de Virgile Rossel sont unanimes à reconnaître qu'il a fourni une besogne incroyable. Les uns ont dit : « On est confondu devant une telle activité » ; d'autres ont surenchéri : « Son labeur dépasse l'imagination. » Il paraît certain qu'il n'a pu accomplir une œuvre aussi prodigieuse que parce qu'il disposait d'une excellente santé et d'un esprit universel, d'une force et d'une facilité de travail dépassant de beaucoup la moyenne, qu'il usa d'une discipline rigoureuse au travail et qu'il fut déchargé de la toute grosse partie des soucis familiaux par la compagne de sa vie avec laquelle il fut très uni jusqu'à la mort. Nous avons même appris que c'était elle qui lui corrigeait toutes ses épreuves.

Cet œuvre considérable créé et développé pendant cinquante ans avec amour, obstination et courage, est aujourd'hui, vingt-cinq ans après la mort de son auteur, en bonne partie dépassé, tant du côté juridique que littéraire. Mais l'étudiant en droit peut encore trouver des renseignements précieux et utiles dans les *Manuels* de Virgile Rossel. D'autre part, certaines poésies, certains romans, par les sentiments et les vertus qu'ils ont mis en honneur, restent toujours actuels; l'œuvre historique conserve également sa valeur.

Virgile Rossel fut un homme de devoir. Il a consciencieusement servi son pays, qu'il aimait d'un amour sans limite. Comme juriste, nous lui assignons une place de choix dans la lignée des juristes et magistrats judiciaires suisses. Comme homme de lettres, il ne nous appartient pas de porter un jugement, mais nous sommes convaincu qu'il mérite à plusieurs égards qu'on se souvienne de lui, car il a mis en honneur des vertus et des sentiments qui, pratiqués et vécus, peuvent assurer à l'homme une existence heureuse, comme le fut la sienne.

Dans le discours qu'il prononça lors des obsèques de Virgile Rossel, M. Thélin, alors président du Tribunal fédéral, honora en lui un magistrat de haute culture, d'une intégrité et d'une conscience exemplaires, disant que sa constante égalité d'humeur, sa manière simple et sans prétention, son esprit pondéré, mûri par le labeur, lui avaient attiré l'affection de ses collègues; qu'il était l'ami des bons et des mauvais jours; qu'il forçait la confiance de tous, tant était grande sa bienveillance; que ses dons intellectuels, la lucidité de sa pensée, la solidité de ses connaissances juridiques, sa puissance de travail étaient remarquables et qu'il ne craignait pas d'aborder les problèmes d'ordre moral, car il était tout de droiture, un homme de bien. A cet hommage se joignit celui de M. de Ziegler, président de la Société des écrivains suisses, qui déclara: « Virgile Rossel s'est élevé aux plus hautes charges du pays sans jamais faire sentir sa supériorité. Il s'est fait le serviteur de l'art jusqu'à son dernier jour. Il a travaillé pour la gloire de nos lettres et le bon renom de notre pays.» 1 Toutes ces paroles témoignent de l'estime et de la vénération profondes dont Virgile Rossel fut entouré les dernières années de sa vie.

A leur tour, le président central de la Société jurassienne d'Emulation, M. Gressot, à deux reprises, et M. le Conseiller d'Etat Mouttet 2 apportèrent des témoignages émouvants de reconnaissance à ce grand Jurassien. 3 C'est en tout cas en cette qualité de Jurassien que le nom et l'œuvre de Virgile Rossel survivront le plus longtemps. Par la dignité de sa vie, la conscience du devoir accompli, par les vertus qu'il a défendues et pratiquées, par son amour sans limite du Jura, il mérite sinon la meilleure du moins une des meilleures places parmi les enfants du pays jurassien. Dans la petite patrie jurassienne, son souvenir reste vivace. Les fêtes du centenaire de sa naissance, en mars dernier, l'ont démontré d'une manière éloquente et nous souhaitons qu'il en soit encore ainsi dans les générations futures. L'illustre Jurassien le mérite largement.

2 Actes 1938, p. 15 et suiv.; 1939, p. 279 et 283.

¹ Gazette de Lausanne du 2 juin 1933, Nº 151.

³ Cf. aussi le bel hommage de M. Eugène Péquignot, ancien secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique, dans la Revue Jurassienne de Pro Jura, 1954, p. 31 et suiv.

DEUXIÈME PARTIE

Oeuvres juridiques

- 1879 Les traités d'extradition de la Suisse, thèse Berne, Delémont 1879.
- 1886 Manuel du droit civil de la Suisse romande, Bâle-Genève-Lyon 1886.
- 1892 Manuel du droit fédéral des obligations, 1re édition, Lausanne 1892.
- 1893 L'exception de jeu dans les marchés différentiels, Rapport présenté à l'Assemblée annuelle de la Société suisse des juristes à Frauenfeld en 1893, publié dans Zeitschrift für schweiz. Recht, Bâle 1893, p. 497 et suiv.
- 1894 Un jurisconsulte du XVIIIe siècle: Sigismond-Louis de Lerber, 1723-1783, discours prononcé à l'occasion de la Fête annuelle de l'Université de Berne le 23 novembre 1893, Berne 1894.
- 1895 Unité du droit et réforme du droit successoral suisse, corapport présenté à l'Assemblée annuelle de la Société suisse des juristes à Berne en 1895, publié dans Zeitschrift für schweiz. Recht, Bâle 1895, p. 592 et suiv.
- 1905 Manuel du droit fédéral des obligations, IIe édition, Lausanne 1905.
- 1907 Le premier essai d'une codification du droit civil en Swisse, discours prononcé à l'occasion de la Fête annuelle de l'Université de Berne le 30 novembre 1907, Berne 1907.
- 1908- Manuel du droit civil suisse, 1re édition, en collaboration avec
- 1912 F. H. Mentha, Lausanne 1908-1912, 2 volumes.
- 1912 Manuel du droit fédéral des obligations, IIIe édition, Lausanne 1912.

- 1920 Manuel du droit fédéral des obligations, IVe édition, 2 volumes, Lausanne 1920, édition complétée et remaniée avec le concours du fils de l'auteur, Jean Rossel, alors juge cantonal à Berne, plus tard successeur de son père au Tribunal fédéral.
- 1922 Manuel du droit civil suisse, IIe édition, 3 volumes, Lausanne 1922, également avec la collaboration de Jean Rossel. Code civil et Code des obligations. Edition annotée, Ire édition, Lausanne 1912.

Virgile Rossel a encore signé la Préface de la IVe édition en 1929. L'œuvre a été ensuite continuée par ses fils Jean et André, puis par André Rossel, juge cantonal à Lausanne, seul. (En 1957, l'ouvrage en était à sa VIIIe édition).

Collaborations à des revues juridiques

Zeitschrift für schweiz. Recht, Bâle:

1897 La revision de l'art. 121 CO, 1897, vol. 16, p. 389 et suiv.

Schweiz. Juristenzeitung - Revue suisse de jurisprudence, Zurich:

- 1906 Questions de texte, 1906, vol. 2 p. 229.
- 1910 Une question de terminologie, 1910, vol. 7, p. 86.
- 1911 Toujours les textes du Code civil suisse, 1911, vol. 7, p. 201 et 258.
- 1925- La loi française du 7 mars 1925 sur la société à responsabilité
- 1926 limitée, 1925-1926, vol. 22, p. 278 et suiv.

Journal des tribunaux, Lausanne:

1905 Le texte français du futur Code civil suisse, 1905, p. 540.

Zeitschrift des bernischen Juristenvereins — Revue de la Société des juristes bernois, Berne:

- 1884 Deux questions de droit commercial:
 - I Chèque ne contenant pas la clause « à ordre » (art. 1690 C. Nap.; 136 et 187 c. com. fr.; 832 c. féd. des oblig.).
 - II Faillite (Code de com. fr. art. 501 et suiv.). 1884, vol. 20 p. 508 et suiv.
- 1886 La Caisse hypothécaire et les Communes municipales, 1886, vol. 22, p. 473 et suiv.

- 1903 Les membres de l'administration et les contrôleurs d'une société anonyme peuvent-ils être recherchés en responsabilité aux termes de l'art. 673 CO (ou simplement de l'art. 674) par la masse en faillite sociale, 1903, vol. 39, p. 505 et suiv. et 553 et suiv.
- 1904 De la prescription en matière de chèque, 1904, vol. 40, p. 657 et suiv.
- 1918 Quelques considérations sur les actions en divorce d'époux de nationalité française, 1918, vol. 54, p. 145 et suiv.

Oeuvres littéraires et historiques

- 1882 Chants perdus. Rimes et poèmes. Paris.
 Poésies de P. Gautier, avec préface et étude biographique de Virgile Rossel, publié sous les auspices de la Société jurassienne d'Emulation, Delémont.
- 1886 Nature, poésies, Paris.
- 1888 La seconde jeunesse, Lausanne et Paris.
- 1889- Histoire littéraire de la Suisse romande, Ire édition en 2 volu-
- 1891 mes, réédité en 1903 en un seul volume de 720 pages, ouvrage couronné par l'Académie française, Neuchâtel.
- 1893 Poèmes suisses, Lausanne.
- 1894 Histoire de Berne, 1191-1891, traduction en français d'un ouvrage allemand paru sur le même sujet.

 Cœurs simples, roman de mœurs suisses, Genève et Paris.

 Louis Ruchonnet, sa vie, son esprit, son œuvre, Lausanne.
- 1895 Histoire de la littérature française hors de France, Lausanne et Paris.

 Le chemin qui monte, pièce morale en deux actes, Neuveville.
- 1896 Jours difficiles, roman de mœurs suisses, Genève et Paris.
- 1897 Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne, ouvrage couronné par l'Académie française, Paris.
- 1898 Davel, poème dramatique en 5 actes en vers, Lausanne, représenté pour la première fois au théâtre de Lausanne par la Société littéraire de cette ville, le 24 janvier 1898.
- 1899 Poésies 1881-1898, édition complète, Lausanne.
- 1900 Nivoline, poème alpestre, Neuchâtel.
- 1901 Une mère, drame en un acte en vers, Lausanne, traduit en allemand sous le titre Burenfrauen, Berne 1901.

- 1903 Clément Rochard, roman de mœurs politiques suisses, La Chaux-de-Fonds et Lausanne.
- 1905 Les deux Forces, roman, Lausanne (sur la couverture : 1904).

 Morgarten, drame en quatre actes en vers, Lausanne, représenté pour la première fois au théâtre de Lausanne le 14 février 1905 par la Société littéraire et artistique « La Muse ».
- 1906 Le Maître, roman politique, Lausanne.
- 1907 La Vaudoise, pièce en trois actes en prose, Lausanne, représentée pour la première fois au Théâtre du peuple, à Lausanne, le 29 janvier 1902.
- 1908 Nouvelles bernoises, Berne.
- 1909 Epitre sur nos auteurs romands, parue dans le National Suisse de La Chaux-de-Fonds, le 28 mars 1909.
- 1910 Alexandre Vinet et sa famille littéraire, Compte-rendu du XVIIIe Congrès de la Société pédagogique romande à St-Imier, les 10-11 juillet 1910.

 Anna Senteri, mœurs romanches, Lausanne, traduit en allemand et publié à Leipzig en 1911.
 - Histoire de la littérature suisse (en collaboration avec E. H. Jenny), 2 volumes, Lausanne et Berne.
- 1912 Poèmes et sonnets par Anthero de Quenthal, traduits du portugais en vers français, Paris et Lausanne.

 Démétrius, drame en vers, un prologue et 4 actes, publié dans Wissen und Leben, 1912, p. 621, 663, 731 et 810.
- 1913 Blanche Leu, nouvelle bernoise parue dans les cahiers « Le roman Romand'», Lausanne.
- 1914 Histoire du Jura bernois, Genève.
- 1915 Le roi des paysans, roman historique suisse, Lausanne.
- 1917 Eugène Rambert, sa vie, son temps et son œuvre, Lausanne.
- 1918 Le roman d'un neutre, roman politique, Lausanne.
- 1920 Le flambeau, roman, Lausanne.
- 1921 Là-haut sur la montagne, poèmes alpestres, Lausanne.
- 1923 La course au bonheur, roman, Lausanne.
- 1925 Sorbeval, roman jurassien, Lausanne.
- 1929 Le grand jour, roman, Lausanne. La Caisse d'épargne du district de Courtelary, 1829-1929, Lausanne.
- 1931 Ce que femme veut, roman féministe, Lausanne et Neuchâtel.
- 1933 Le peuple roi ou grandeur et misères de la démocratie, Lausanne (ouvrage posthume, mais dont Virgile Rossel a encore écrit l'avant-propos en avril 1933).

1935 Au cœur de la vie, vers, sonnets et poèmes, Petite et grande patrie, Lausanne (ouvrage posthume, dont Virgile Rossel a écrit également l'avant-propos: De l'auteur au lecteur, en avril 1933).

Collaborations à des revues et journaux littéraires et autres

I. Actes de la Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy:

- 1878 Analyse d'Abélard, drame philosophique en 5 actes par Charles de Rémusat, p. 70-82.
- 1879 Les poésies d'Albert Glatigny, poète du Calvados sous le règne de Louis-Philippe, p. 120-140.

Poésies

Muses sombres, p. 233-236

I Voix des fleurs

II Ensevelissement

III Jadis

IV Hélas

V Question

1880 Muses roses, p. 455-461

I Rimes amoureuses

II Rondel

III Sonnet joyeux

IV A ma sœurette

V Romance

Saison des fraises, p. 459

Idylle, poème

1881 L'écrin du cœur, quatre sonnets, p. 342-344

I Les rires

II Le sourire

III Les regards

IV Les baisers

V Les larmes

1882 Un poète suisse: Albert Richard, p. 3-36. Sonnets, p. 239-241.

Sonnets rustiques, p. 237

I Marche

II Les faucheurs

III Les paysannes

- 1885 Un poète contemporain: Sully Prud'homme, p. 33. L'âme des paysans, poésie, p. 174. Un poète national: Juste Olivier, p. 371-442.
- 1889 Nos patois, poésie, p. 253.
- 1890 Air de printemps, poésie, p. 287.

Virgile Rossel porte le toast à la Patrie à l'assemblée de la Société jurassienne d'Emulation du 25 septembre 1890, à Moutier, p. XXII.

Le Foyer jurassien, poésie, p. XXIII.

- 1891 Genève et l'Ajoie au Congrès de Vienne, p. 87-95. A la Suisse, poésie, p. 153.
- 1892 Aux Neuvevillois, poésie lue à l'Assemblée de la Société jurassienne d'Emulation du 26 septembre 1892 à Neuveville. Virgile Rossel y donna lecture d'une Notice biographique sur Xavier Kohler, p. 66-95.
- A l'Assemblée de la Société jurassienne d'Emulation du 7 août 1897, on lit son travail sur Coup d'œil général sur les travaux de la Société jurassienne d'Emulation pendant le premier demisiècle de son existence (1847-1897), vol. 1893-1897, p. XVII (lui-même n'assiste pas à l'assemblée à cause d'un deuil de famille).

A Zinal, fragment d'un poème alpestre, p. 226.

1899- Les poètes du Jura bernois

1902 Louis Valentin Cuenin (1819-1868), p. 4-17.

Paul Besson (1829-1868), p. 17-34.

Paul Gautier (1843-1869), p. 34-53.

Auguste Krieg (1828-1863), p. 53-61.

Edouard Tièche (1843-1883), p. 61-67.

Napoléon Vernier (1807-1885), p. 67-72.

Xavier Kohler, Etude biographique et littéraire (1823-1891), p. 72-77.

La patrie, poème, p. 257.

- 1901 La réforme sociale et le droit civil, p. 131-168.
- 1902 Vous souvient-il? Poésie pour l'Assemblée annuelle de la Société jurassienne d'Emulation à La Neuveville, p. XVII.
- 1904 Les painies, reproduction d'un article de Virgile Rossel publié dans le journal Le Petit Jurassien de Moutier, le 27 novembre 1904, au sujet de la traduction par le curé Raspieler de Courroux en patois delémontain d'un poème bisontin (version de A. Rossat), p. 61-64.
- 1905 Les raisons du Cervin, poème, p. 226-227.

- 1908 Un magistrat républicain : le Conseiller fédéral Schenk, p. 135.
- 1913 Un grand écrivain de la Suisse allemande au XIXe siècle : Gottfried Keller, p. 27-49. Charles-Joseph Gigandet, article nécrologique, p. 309-312.
- 1915 Cantate pour le Centenaire de 1915, p. 28-29.
- 1917 Trois poésies: A mon petit-fils (Jacques-Adrien), Mélancolie, Espoir, p. 66-67:
- 1918 Emile Bessire, poème, p. 144-145.
- 1919 La chanson de l'alpe, poésie, p. 142.

 Joseph Stockmar, préfet de Porrentruy, Conseiller d'Etat,
 Directeur du 1er arrondissement des CFF à Lausanne, article
 nécrologique, p. 165-182.
- 1920 La Sonate au Clair de lune (récit des circonstances dramatiques dans lesquelles Beethoven écrivit cette œuvre), p. 20-21.
- 1921 La promenade, poème (libre adaptation du poème Der Spaziergang de Schiller, p. 17-18.
- 1922 Deux sonnets: Vieillir, Eternelle jeunesse, p. 21.
- 1923 Alexandre Daguet et ses correspondants jurassiens, p. 21.
- 1924 L'âme jurassienne, poésie, p. 198.
- 1925 Des adieux, poésie, p. 30. Jules Blancpain, p. 193.
- 1926 Le chef-d'œuvre, poésie, p. 20.
- 1927 Dix-neuf novembre, sonnet, (mort d'un enfant), p. 13-15.
- 1928 Mes débuts littéraires, p. 33.
- 1929 La chance, poème, p. 28-29.

En 1876 (p. 255), Virgile Rossel publia déjà un Bulletin bibliographique dans l'Emulation jurassienne, revue mensuelle littéraire et scientifique qui précéda les Actes.

II. Bibliothèque universelle et Revue Suisse, Lausanne:

- 1896 Jean, nouvelle, vol. 2, p. 105-126.
- 1902 Lettres intimes d'Emer de Vattel, vol. 1, p. 36-54.
- 1903 Vieux souvenirs, vol. 3, p. 93-118 et 347-366.
- 1904 Une encyclopédie romande au dix-huitième siècle, vol. 4, p. 545-563.
- 1905 Les principes du futur code civil suisse, vol. 2, p. 1-25.

- 1906 La démocratie et la vie, vol. 2, p. 449-463 et vol. 3, p. 47-63. Le journal d'un bourgeois de province pendant la Révolution (Jean-François Guélat), vol. 3, p. 297-320.
- 1908 La reine Berthe, nouvelle, vol. 1, p. 255-270. La poésie franco-canadienne, vol. 3, p. 92-114.
- 1910 L'initiative populaire en matière de législation fédérale, vol 1, p. 516-540.
- 1911 Un poète portugais au XIXe siècle: Anthéro de Quenthal, vol. 1, p. 301 et suiv.

 La réorganisation du Département politique fédéral, vol. 3, p. 293-308.
- 1912 Les grands écrivains de la Suisse allemande au XIXe siècle: Jeremias Gotthelf, vol. 1, p. 67-93.
- 1913 Les grands écrivains de la Suisse allemande au XIXe siècle: Dranmor (Ferdinand Schmid), vol. 2, p. 488-511.
- 1914 Les grands écrivains de la Suisse allemande au XIXe siècle: Henri Leuthold, vol. 2, p. 321-348.

 Le rôle de la Suisse, vol. 2, p. 313.
- 1915 La Charte morale de l'Europe, vol. 2, p. 402-421.
- 1916 Les grands écrivains de la Suisse allemande au XIXe siècle: Joseph-Victor Widmann, vol. 3, p. 486-500.

 Conrad-Ferdinand Meyer, vol. 1, p. 463-473 et vol. 2, p. 118-132.
- 1917 La France et l'Allemagne de demain, vol. 1, p. 397-411, vol. 2, p. 79-90.
- 1918 La fleur sacrée, poésies (sur l'edelweiss et la rose), vol. 2, p. 321-322.

 L'idéal suisse, vol. 3, p. 161-177.

 La voix d'un Suisse à l'étranger, vol. 4, p. 161-172.
- 1919 Problèmes démocratiques, vol. 1, p. 16-31.

 Des conférences de la Haye aux conférences de la Paix, vol. 2, p. 47-58.
- Notes et souvenirs: Dr Joseph Stockmar, vol. 1, p. 3-16 et p. 177-190.
 Un demi-siècle de poésie française, vol. 3, p. 161-174.
 De la paix de Versailles à la Paix, vol. 4, p. 321-350.
- 1921 Un patricien libéral: Charles-Victor de Bonstetten, vol. 1, p. 205-221.

 Les mémoires du comte Witte (ministre tsarien négociateur de la paix russo-japonaise en 1905), vol. 4, p. 19-37.

- 1922 Pour elle..., nouvelle alpestre, vol. 2, p. 283-305.

 Histoire d'un peuple: le Canada, vol. 3, p. 339-355.

 L'empereur de la vie, sonnet, vol. 4, p. 324.
- 1923 Autour d'une idylle, vol. 4, p. 340-351.
- 1924 Une grande amitié (Gœthe et Schiller), p. 18-32. La correspondance de William James, p. 274-293.

III. La Semaine littéraire, Genève :

- 1893 Cheveux roux, nouvelle, Nos 1 et 2.
- 1894 Les poètes belges contemporains, Nº 5.

Les romanciers belges, Nº 9.

Seule, récit, Nos 21 et 22.

Deux livres de MM. Ed. Rod et Ad. Chenevière, Nº 28.

Causerie littéraire: Diderot, de M. Ducros, professeur à Aix, Nº 30.

Portraits fantaisistes: I Vieille fille, Nº 33. II Vieux garçon, Nº 34.

Causerie littéraire: A propos du dernier volume de J. Widmann, Nº 38.

Souvenirs, Nº 40.

Livres romands: Sur l'alpe, Echec à la reine, Vieilles femmes, Le trait d'union, La petite fleur bleue.

1912 Causerie littéraire: L'inquiétude religieuse du temps présent, de Paul Stapfer, Nº du 23 mars.

La littérature haitienne, de Varal, Nº 954 du 13 avril.

Le Jura bernois, Nº 959 du 18 mai.

Optimisme et pessimisme, No du 22 juin, p. 296.

Intrigants et virage, Nº 986 du 23 novembre.

Causerie littéraire: Guerra Junqueiro, Nº 988 du 7 décembre.

1919 La religion moderne, Nº 1308 du 25 janvier, p. 40. La légende du Jura, Nº 1334 du 26 juillet, p. 341-342.

IV. La Suisse romande, revue littéraire et artistique, créée et disparue en 1885 :

Virgile Rossel a publié (p. 465-478) Les poètes du Jura bernois (v. Actes 1900) et les biographies jurassiennes reproduites dans les Actes de 1899-1902 et mentionnées ci-dessus.

V. Revue jurassienne, Moutier, 1903-1905:

1903 La méthode Ollendorff, nouvelle, p. 6-7 et 18-19. Les premiers vers de Paul Gautier, p. 77-79. Jean, nouvelle, p. 99-102 et 109-114. L'âme jurassienne, p. 161. Les merles, poésie, p. 238.

1904 Virgile Rossel y publie également Les poètes du Jura bernois et les biographies jurassiennes dont il est question dans les Actes 1899-1902.

La Suisse romande et sa littérature, p. 5-10. Henry Warnery, p. 19-23. Compte rendu des Paniers de Raspieler, p. 321-323.

Epître au peintre Jeanmaire (en vers), p. 366.

1905 Impressions d'auteur, p. 77-80.

Marie-Louise, nouvelle, p. 1-5, 25-28, 49-53, 77-97, 102.

Une mère, drame en un acte en vers, p. 169-175.

Du côté du soleil, poésie, p. 222.

VI. Revue Helvétique — Schweiz. Rundschau, Zurich, 2e vol.:

Puisqu'on le dit, comédie en 3 actes en prose, p. 295-306, 452-466 et 541-565.

Virgile Rossel y publie aussi des comptes-rendus de livres nouveaux.

VII. Politisches Jahrbuch, 1905:

Essai sur la démocratie et son évolution.

VIII. Patrie Suisse:

1905 La maison natale de Juste Olivier à Eysins, p. 213.

Pierre Fatio, drame en 4 actes et 9 tableaux (en prose), p. 866.

IX. Wissen und Leben:

- 1911 Une mauvaise affaire (à propos de la Convention du Gothard) et Réponse à quelques-uns, p. 513-530 et 662-675.
- 1912 Démétrius, p. 621, 663, 731 et 810.

X. Abeille, 1912, No 100:

Charles Secretan.

XI. Revue Dimanche, 1904

(supplément gratuit de la Revue de Lausanne):

Madame de Staël et la Suisse.

XII. Etrennes helvétiques, Lausanne 1902:

Les recensements fédéraux (de 1850 à 1900) et leurs résultantes.

XIII. Album pittoresque du Jura bernois et neuchâtelois, St-Imier 1894 :

Notre Jura, poésie.

XIV. Monod, Le Jura bernois, guide illustré, Genève 1902:

Les sommets jurassiens, p. 9-11.

XV. Sammlung Bernischer Biographien, Berne 1884, vol. I et II:

Virgile Rossel y a publié les biographies jurassiennes que l'on trouve dans les Actes de 1899-1902 mentionnés plus haut.

XVI. Articles de critique littéraire publiés en 1933 :

1. « Gazette de Lausanne » :

L'année trouble, 1917, critique du 9e volume de Raymond Poincaré, qui se rapporte à la période d'octobre 1916 au 31 décembre 1917, No 7 du 8 janvier.

Le Romantisme, étude de Pierre Moreau. Elle contient une excellente définition du romantisme; N° 28 du 29 janvier.

La Révolution allemande, de E. O. Volmann (Révolution de 1918-1919, analyse de ce livre sur la politique allemande d'après la guerre 1914-1918, No 56 du 26 février.

Les papiers de Stresemann, vol. III, Nº 102 du 13 avril.

Dernier article de Virgile Rossel: Quelques romans, Nº 151 du 2 juin.

2. « Démocrate » :

Autour de la Grande Guerre, N° 1 du 3 janvier. Vie d'un maître au temps jadis, N° 24 du 30 janvier. Anglais et Français, N° 30 du 6 février. Dix ans de fascisme, N° 31 du 13 février. En relisant, N° 42 du 20 février. Une énigme littéraire, N° 48 du 27 février. Un peu partout, Nº 54 du 6 mars.

Le dernier roman de M. René de Weck, Nº 60 du 13 mars.

La mission de la jeune génération allemande, Nº 66 du 20 mars.

La correspondance d'une reine, Nº 72 du 27 mars.

Au service de l'ordre, Nº 78 du 3 avril.

Un grand ouvrage scientifique d'un Jurassien (l'antéhistoire du Dr Henri Joliat), Nº 84 du 10 avril.

A propos d'un roman féminin, Nº 89 du 18 avril.

Le meurtre des pays envahis, Nº 94 du 24 avril.

L'abbé Wetterlé, Nº 100 du 1er mai.

Deux héros, Nº 101 du 8 mai.

La conversion de Chateau-Briand, Nº 112 du 15 mai.

 $En\ revenant,\ N^o\ 123\ du\ 29\ mai,\ jour\ de\ la\ mort\ de\ Virgile\ Rossel.$

SOMMAIRE

Introduction	•	•	3	•	47
PREMIERE PARTIE			*		
Biographie générale				٠	49
Le juriste et le magistrat judiciaire					62
L'écrivain et l'historien	•	•	•	•	71
Le poète				•	71
Le romancier, le nouvelliste et le biographe	•	•			83
Le romancier	•	•	•	•	83
Le nouvelliste	•			•	89
Le biographe	•	•		•	91
La littérature, l'histoire littéraire et la critique littéraire	•	•	•	•	93
L'historien et l'homme de théâtre	•	•			96
Le traducteur	•	•		•	100
L'homme politique		•	,	•	100
Le patriote suisse et jurassien		•	•	•	112
Son caractère et sa conception de la vie	•	•	•	•	128
Conclusions		•	•	•	137
DEUXIEME PARTIE					
Oeuvres juridiques				•	139
Collaborations à des revues juridiques	•	•		•	140
Oeuvres littéraires et historiques	•	•		•	141
Collaborations à des revues et journaux littéraires et aut	res				143

Abréviations:

Actes: Actes de la Société jurassienne d'Emulation.

Démo: Journal Le Démocrate, paraissant à Delémont.